

# **Les médecins de Louis XIV**

**Un mémoire sur la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle, la santé et les médecins de Louis XIV ainsi que ses initiatives pour le développement de la médecine**

ILOS, HF, UIO

Europeiske og amerikanske studier, studieretning Frankrike

Navn på kandidat : Ellen Jørum

Navn på veileder : Olivier Darrieulat

2008, vårsemester

A la mémoire de mon père

Knut Jørum (1915-2005)

Grâce à lui, ce mémoire a  
été réalisable.



*Clysterium donare*  
*Postea seignare*  
*Ensuita purgare*  
Molière (*Le malade*  
*imaginaire*)

« Non seulement il s'est fait de grandes choses sous  
son règne, mais c'est lui qui les faisait »

Voltaire

## Remerciements

Premièrement, je désire remercier Olivier Darrieulat, maître de conférences à ILOS, pour son grand encouragement et aide inappréciable du début jusqu'à la fin du travail avec le mémoire, pour avoir consolidé ma maîtrise écrite de la langue française et aussi pour m'avoir donné la chance de parler la langue de Molière. Je lui suis infiniment reconnaissante pour tous ses conseils et pour m'avoir inspiré à mieux travailler.

Mes reconnaissances vont à l'ILOS et à l'Université d'Oslo pour m'avoir permis de prendre une seconde éducation, à l'aide donnée à l'institut par Lisbeth Larsen et Bente Anita Strand.

Je suis très reconnaissante à Mathieu da Vinha, coordinateur de la recherche et de la formation au centre de recherche au Château de Versailles, pour m'avoir inspiré d'écrire ce mémoire, pour son aide généreuse avec les sources, pour m'avoir très gentiment accueillie à Versailles et de m'avoir donné le grand privilège de pouvoir visiter les appartements privés des rois.

Un grand merci à mon patron au Rikshospitalet, Espen Dietrichs, chef du service de neurologie et professeur en médecine à l'Université d'Oslo, pour sa compréhension pour que je puisse écrire ce mémoire hors de mon travail, et pour son grand intérêt pour l'histoire et l'histoire de la médecine en particulier.

Je désire remercier Hildegunn Grefsrud de la Bibliothèque de Rikshospitalet pour ses grands efforts pour me procurer la thèse d'Alexandre Lunel de l'Université de Paris et aussi mes collègues et mes amis pour m'avoir écouté dans mes récits de la vie de Louis XIV.

Enfin, je désire remercier mon mari Jon et ma fille Helene pour avoir accepté que je fasse ce travail passionnant comme passe temps, d'avoir toléré mon absence ou ma présence les yeux dans un livre. Je remercie Jon d'être devenu un chef de cuisine habile et Helene d'être devenue une jeune fille sage et indépendante, pour ma plus grande joie.

**Résumé :** Le but de ce mémoire est de décrire la santé à la cour de Louis XIV et plus précisément la santé du roi lui-même, la pratique de ses médecins et les traitements qui lui sont ordonnés, ainsi que de tenter d'analyser le rôle de la médecine au 17<sup>ème</sup> siècle.

La médecine du 17<sup>ème</sup> siècle était une médecine impuissante, sans réelle capacité de guérir les patients. De l'Antiquité à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, les connaissances médicales étaient sans fondement scientifique. Au temps de Louis XIV, il régnait une ignorance presque totale. Basée sur les idées d'Hippocrate et Galien, on a cru que la santé était une harmonie entre des humeurs, et que la maladie représentait un déséquilibre. Les traitements consistaient à redresser l'harmonie entre ces humeurs, ce qu'on faisait avec des purges, des lavements et des saignées, associés à des drogues ou préparations les plus fantaisistes. La médecine était sans lien avec la réalité physiologique ou même le simple bon sens. Mais, une évolution de la pensée scientifique et l'emploi systématique de la méthode expérimentale a déjà commencé au 16<sup>ème</sup> siècle, et au 17<sup>ème</sup> siècle on assiste à une évolution rapide des connaissances, connue sous le nom de *Révolution scientifique*. De nombreuses découvertes importantes ont été faites, comme la circulation du sang, du lymphatique. Grâce au microscope on découvre les « cellules », et les spermatozoïdes. Mais les nouvelles découvertes n'ont pas changé les traitements thérapeutiques, ni augmenté l'espérance de vie qui est restée inférieure à 25 ans.

Louis XIV souffrait, contrairement à ce qu'on peut imaginer à cause de sa longévité (77 ans), d'un grand nombre de maladies et risqua à plusieurs reprises de mourir. Il est traité en accord avec les doctrines de son temps, en particulier avec des saignées, des lavements et des purges. Il a survécu grâce à sa constitution robuste et malgré les traitements de ses médecins. L'éducation médicale était au 17<sup>ème</sup> siècle en France dispersée dans de nombreuses facultés qui formaient les étudiants d'une manière non conforme. Louis XIV a joué un rôle considérable pour l'amélioration de l'éducation médicale et l'exercice de la médecine dans son royaume, en ayant créé l'Académie de

Sciences en 1666. Au 17<sup>ème</sup> siècle, les seuls gestes thérapeutiques venaient de la chirurgie. Louis XIV est en particulier responsable, en collaboration avec ses premiers chirurgiens, de l'augmentation de la réputation de la chirurgie française. Leurs efforts ont été indispensables pour la fondation de L'académie royale de la chirurgie en 1731.

## **Table des matières :**

	<b>Introduction</b>	page : 14
1	<i>Le journal de Santé de Louis XIV</i>	page : 16
2	<b>Ma méthode de travail</b>	page : 18
3	<b>Les difficultés pour réaliser mon travail</b>	page : 22
4	<b>Délimitation de mon travail</b>	page : 23

## **Première partie : la médecine, les médecins et l'éducation médicale au 17<sup>ème</sup> siècle**

### **Le développement de la médecine**

1.1	<b>L'influence de la médecine des Grecs, d'Hippocrate à Galien (460 – 130 avant J.C)</b>	page : 24
1.2	<b>La médecine de Galien (200 – 130 avant J.C)</b>	page : 26
1.3	<b>La médecine du Moyen Âge européen</b>	page : 27
1.4	<b>Paracelse (1493 – 1541)</b>	page : 28
1.5	<b>Le développement des sciences médicales durant la Renaissance</b>	page : 28
1.6	<b>L'état de santé et les maladies du 17<sup>ème</sup> siècle</b>	page : 29
1.7	<b>Les découvertes médicales du 17<sup>ème</sup> siècle</b>	page : 31
1.8	<b>Les connaissances sur la douleur et le traitement de la douleur</b>	page : 34
1.9	<b>La faculté de médecine de Paris</b>	page : 35



	a) Qui devient médecin à Paris ?	page : 36
	b) L'éducation médicale	page : 36
	c) Le rôle des découvertes médicales sur la médecine française du 17 <sup>ème</sup> siècle et en particulier à la faculté de Paris	page : 39
1.10	La faculté de médecine de Montpellier	page : 40
1.11	La raison pour laquelle les rois de France avaient choisi les médecins de Montpellier	page : 40
1.12	Les luttes entre les facultés de Paris et de Montpellier	
	a) Historique	page : 41
	b) Le rôle de Louis XIV pour mettre fin aux luttes entre la Faculté de Paris et la Chambre royale	page : 42
	c) Louis XIV engagé dans les luttes entre les médecins de Montpellier et Paris	page : 44

## **Deuxième partie : la santé de Louis XIV et ses médecins**

2.1	Les médecins des rois de France ; historique	page : 46
2.2	Les médecins de Louis XIV	page : 46
	A) Les archiatres	page : 47
	a) La journée de travail de l'archiatre	page : 48
	b) La responsabilité et les fonctions de l'archiatre	
	c) La fonction des archiatres pour prévenir	page : 48

	<b>les maladies (les prophylactiques)</b>	
	<b>d) La fonction des archiatres concernant l'hygiène du roi</b>	page : 50
	1. Ne pas abuser des bains thérapeutiques	page : 51
	2. Les bains pour le plaisir	page : 51
	<b>e) Le salaire et les privilèges de l'archiatre</b>	page : 52
	<b>f) Les différents archiatres</b>	page : 54
	1. Antoine Vallot (1647-1671)	page : 55
	2. Antoine Daquin (1672-1693)	page : 55
	3. Guy-Crescent Fagon (1693-1715)	page : 57
	<b>g) La tenue du Journal de Santé</b>	page : 59
		page : 62
	<b>B) Les chirurgiens de Louis XIV</b>	page : 65
	<b>a) Charles-François-Félix Tassy (1678-1703)</b>	page : 66
	<b>b) Georges Mareschal (1703-1715)</b>	page : 66
	<b>c) La chirurgie à Paris au 17<sup>ème</sup> siècle</b>	page : 67
	<b>d) Les entreprises des premiers chirurgiens de Louis XIV menant à la fondation de l'Académie royale de la chirurgie en 1731</b>	page : 68
<b>2.3</b>	<b>Les relations entre Louis XIV et ses médecins</b>	page : 69
<b>2.4</b>	<b>Les maladies et les traitements de Louis XIV</b>	page : 72
	<b>a) La petite vérole</b>	page : 73
	<b>b) La « blennorragie » (maladie vénérienne due au gonocoque)</b>	page : 75
	<b>c) La maladie du roi à Calais (probablement le typhus exanthématique)</b>	page : 77
		page : 80

	<b>d) L'opération de la fistule anale</b>	page : 85
	<b>e) Les traitements des autres maladies du roi</b>	page : 86
	<b>f) La mort du roi</b>	
<b>2.5</b>	<b>La notoriété internationale des médecins du Roi</b>	page : 91
<b>2.6</b>	<b>Des médecins critiqués</b>	page : 92
 <b>Troisième partie : quelques relations entre la santé et les affaires politiques de Louis XIV</b>		
<b>3.1</b>	<b>Introduction</b>	page : 95
<b>3.2</b>	<b>Le pouvoir de guérison du roi :</b>	page : 96
	<b>a) Le rôle des premiers médecins au rituel du « toucher »</b>	page : 97
	<b>b) La croyance du roi et des médecins dans le pouvoir de guérir</b>	page : 100
	<b>c) Le sentiment des rois envers le « toucher »</b>	page : 100
	<b>d) Les précautions avant de toucher un malade</b>	page : 101
<b>3.3</b>	<b>Un autre exemple des dons de guérison du Roi</b>	page : 101
<b>3.4</b>	<b>Les initiatives de Louis XIV pour les progrès de la médecine</b>	page : 102

<b>3.5</b>	<b>Les attributs de Louis XIV</b>	page : 104
<b>3.6</b>	<b>La surveillance des courtisans</b>	page : 106
<b>3.7</b>	<b>La diffusion des nouvelles des maladies du roi</b>	page : 107
<b>3.8</b>	<b>La désinformation comme stratégie politique</b>	page : 112

## **Conclusion**

<b>1</b>	<b>La Santé de Louis XIV</b>	page : 115
<b>2</b>	<b>Louis XIV et les dons surnaturels</b>	page : 117
<b>3</b>	<b>Le bilan de la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle</b>	page : 117
<b>4</b>	<b>Le 17<sup>ème</sup> siècle ; un début de la médecine scientifique</b>	page : 118
<b>5</b>	<b>La hiérarchie des médecins de la France au 17<sup>ème</sup> siècle</b>	page : 118
<b>6</b>	<b>Les Premiers médecins de Louis XIV</b>	page : 119
<b>7</b>	<b>Comment devenir Premier médecin du Roi ?</b>	page : 121
<b>8</b>	<b>Les querelles entre les médecins au 17<sup>ème</sup> siècle</b>	page : 122
<b>9</b>	<b>Des médecins critiqués</b>	page : 123
<b>10</b>	<b>Le danger des traitements du 17<sup>ème</sup> siècle</b>	page : 124

- 11 **Une différence entre l'attitude des malades au 17<sup>ème</sup> siècle et 21<sup>ème</sup> siècle ?** page : 125
- 12 **Le rôle joué par Louis XIV pour la médecine** page : 125
- 13 **Le rôle joué par Louis XIV pour la chirurgie** page : 126
- 14 **Les conséquences politiques de la santé du Roi-Soleil** page : 127
- 15 **La personne de Louis XIV** page : 128

**Note sur la bibliographie** page : 130

**Bibliographie** page : 134

### **Annexe**

- 1 **Chronologie de la vie et le règne de Louis XIV** page : 140
- 2 **Chronologie des maladies les plus importantes de Louis XIV** page : 145

## Introduction :

Louis XIV, né en 1638, a vécu 77 ans. Le règne de Louis XIV est le plus long règne dans l'histoire de la France, de 1643 à 1715, soit 72 ans. Ce n'est pas seulement un règne d'une longueur exceptionnelle, mais un règne qui a joué un rôle considérable pour le royaume. La France est au 17<sup>ème</sup> siècle, grâce à son grand nombre d'habitants (20 millions au temps de Louis XIV), la superpuissance de l'Europe. Le cadre politique de la France est une monarchie absolue de droit divin : le roi tient son pouvoir de Dieu et est responsable qu'envers lui. Ceci indique que le Roi détient seul l'autorité souveraine et les trois pouvoirs – législatif, exécutif et judiciaire se confondent dans sa personne. En 1661, à la mort du cardinal Jules (Guilio) Mazarin (1602-1661), Louis XIV assume la direction et la responsabilité de son royaume et prouve qu'il a de grandes ambitions pour son pays, et une volonté de fer pour les faire réaliser. L'idéologie de Louis XIV est de développer la gloire de la France et ainsi sa gloire personnelle. Ce qui domine avant tout l'enseignement politique de Louis XIV et qui doit, selon lui, guider le souverain, c'est le bien du royaume, l'intérêt de la France.

A « sa prise de pouvoir » en 1661 «*Le désordre régnait partout*»<sup>1</sup>. La France est presque en situation de banqueroute et La Fronde (des révoltes de noblesse envers le pouvoir royal) a laissé l'autorité du Roi affaiblie. En une décennie sont menés à la fois des règlements de comptes et une remise en ordre des finances. En 1670, avec l'aide de son ministre Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), il a réussi à remettre les finances en équilibre. En 1666, 5 années après sa prise du pouvoir, Louis XIV avait relevé le royaume de l'anarchie où l'avait mis la Fronde, avait restauré l'autorité royale et aussi maintenu le prestige de la France envers ses ennemis.

Dans les années qui viennent, Louis XIV s'est engagé dans une série d'entreprises pour augmenter la « gloire » de la France. Cela s'observe dans sa politique internationale : il mène une longue série de guerres pour acquérir de

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Louis XIV*, Éditions Tallandier, 1978, 1983, 2001, page 34

nouveaux territoires pour la France, défendre ses frontières et faire de la France un centre politique de l'Europe. Dans sa politique de l'intérieur il établit, partiellement grâce à des ministres doués, un grand nombre d'entreprises et fonde plusieurs académies pour augmenter la puissance de son royaume dans des secteurs comme l'économie, les sciences et l'art. Tout ce que Louis XIV entreprend est pensé politiquement, telle la construction de son splendide et énorme château de Versailles. Sa demeure à Versailles, n'est pas seulement un splendide palais montrant la gloire du Roi-Soleil, mais aussi la preuve ultime de sa réussite totale dans sa politique visant à contrôler les nobles de la France.

La splendeur de la cour de Louis XIV à Versailles a ébloui le monde entier, à l'époque, tout comme qu'aujourd'hui. Le château de Versailles est un des musées les plus visités au monde. On peut admirer ce splendide édifice d'un monarque absolu, ses appartements royaux, ses jardins. La vie somptueuse de la cour et les fêtes ont été décrites dans un grand nombre de livres. Derrière cette splendeur, d'autres questions se posent. La première concerne l'état de la santé du Roi. Au 17<sup>ème</sup> siècle, l'espérance de vie est inférieure à 25 ans ; un grand nombre de maladies, considérées aujourd'hui comme bénignes, sont mortelles. Les maladies les plus mortelles 17<sup>ème</sup> siècle sont un grand nombre d'infections, des épidémies comme par exemple la peste, qui déciment des populations entières. La maladie la plus dangereuse est la variole<sup>2</sup>, dénommée la petite vérole. La cour de France, la famille royale ne sont pas épargnées : la variole cause la mort du fils de Louis XIV. En plus adviennent les maladies qui tuent toujours aujourd'hui au XXI<sup>ème</sup> siècle, comme les crises cardiovasculaires et le cancer. Les thérapies sont impuissantes. La médecine scientifique est dans ses tous débuts. Les malades cherchent des avis et des traitements, soit chez les médecins, soit chez les « charlatans ». C'est facile de s'imaginer la peur de tomber malade.

Le but de ce mémoire est de décrire la santé à la cour de Louis XIV et plus précisément la santé du roi lui-même, la pratique de ses médecins et les traitements qui lui sont ordonnés, ainsi que de tenter d'analyser le rôle de la médecine au 17<sup>ème</sup> siècle. La politique de Louis XIV, le monarque absolu, est

connue en détail, tant dans sa dimension de politique intérieure qu'internationale. La question importante que l'on se pose aussi est si Louis XIV, dans sa politique intérieure, a pu aider le développement de la médecine et si ses propres maladies ont eu des conséquences politiques.

C'est grâce à des notes écrites par trois des médecins du Roi-Soleil, constituant le "*Journal de Santé de Louis XIV*", et à des lettres de plusieurs de ses contemporains, qu'il a été possible pour les historiens de nous donner une vue nuancée sur l'état de santé, premièrement à la cour, et à un degré moindre pour le reste du peuple français.

L'intérêt prêté à la médecine et aux médecins était énorme à l'époque. A en juger par le grand nombre de livres récemment publiés sur le thème<sup>3</sup>, les conditions d'exercice de la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle est un champ d'étude en plein renouvellement.

### **1. Le Journal de Santé de Louis XIV :**

"Louis XIV, dit Dieudonné, par son heureuse et miraculeuse naissance, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, naquit à Saint-Germain-en Laye, le 5 septembre 1638, et succéda à la couronne le 14 mai 1643". Ainsi sont les premières phrases du Journal de Santé du Roi, commencé en 1647, l'année où Louis a survécu à la variole.

Le manuscrit, qui forme deux volumes, est remis à la Bibliothèque royale en 1744 par l'héritière de Fagon<sup>4</sup>. Sur la page de garde, une gravure intitulée *Hortus Regius*, qui ornait le catalogue du jardin du Roi publié par Vallot en 1655, montre Louis XIV assis dans un char tiré par quatre chevaux, dans un nuage, auréolé de

---

<sup>2</sup> maladie infectieuse grave, éruptive et très contagieuse

<sup>3</sup> Perez, Stanis, *La mort des rois*, Éditions Jérôme Millon, 2006 ; Perez, Stanis, *La santé de Louis XIV, une biohistoire de Louis XIV*. Editions Champ Vallon, 2007 ; Vallot, Antoine, d'Aquin, Antoine et Fagon, Guy-Crescent. *Journal de Santé de Louis XIV*. Précédé par Perez, Stanis. *La lancette et le sceptre*. Éditions Jérôme Million, 2004 ; Poirier, Jean-Pierre, *Ambroise Paré*. Pygmalion, département des Éditions Flammarion, 2005. ; Pouliquen, Yves, *Mme de Sévigné et la médecine du grand siècle*. Odile Jacob, 2006. ; Richardt, Aimé, *Les médecins du grand siècle*. Office d'édition Impression Librairie (O.E.I.L), 2005.



rayons. En 1862, la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise publie le Journal de la Santé du Roi Louis XIV avec une introduction de Monsieur J.A. Le Roi, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Versailles. Le journal est écrit par les trois derniers Premiers médecins du Roi, Antoine Vallot (1594-1671), Antoine Daquin (1620- 1696) et Guy- Crescent Fagon (1638 - 1718) et ils apportent au journal les connaissances de la médecine de l'époque. Cependant, chacun a ses propres vues scientifiques qui dictent différents diagnostics ainsi que divers traitements. Dans ce sens, le Journal représente des écrits d'auteurs distincts. En plus, les textes sont des prétextes pour critiquer les diagnostics de leurs prédécesseurs, surtout ceux faits par Fagon sur Antoine Daquin contre lequel il ne cache pas son animosité. Fagon dénonce ainsi toute la notion de prétendu tempérament bilieux de Sa Majesté, le voyant plutôt comme un mélancolique héroïque. *“M. d’Aquin suppose que le roi est naturellement bilieux, et ne parle que de bile évacuée dans toutes les purgations de S.M. Elle est cependant fort éloignée de ce tempérament, qui rend le corps et l’esprit sujets à des dispositions toutes différentes des siennes”*<sup>5</sup>. Or les vomissements ne sont pas souvent signalés dans le Journal. Même pendant les grandes purges émétiques, qui pourtant peuvent être de puissants vomitifs, le roi ne présente pas ce symptôme bilieux. De plus, le médiocre appétit des bilieux n’est certainement pas le cas du Roi dont l’appétit est, selon Fagon, *“dans toutes les saisons et à toutes les heures également grand, et souvent il ne l’a pas moindre la nuit quand ses affaires l’ont engagé à prendre ce temps pour manger, et en général, il est plutôt excessif que médiocre”*<sup>6</sup>.

Hélas, le journal s’arrête en 1711. Déjà vieux et souffrant lui-même, Fagon ne prit sans doute pas la peine de tenir le registre des dernières années du roi, mais on ne connaît pas la vraie raison pourquoi le Journal s’arrête là. On a ainsi perdu une riche information concernant des années où divers événements n’ont cessé d’éprouver la santé de Sa Majesté.

---

<sup>4</sup> Guy-Crescent Fagon, dernier archiatre de Louis XIV

<sup>5</sup> *Journal de Santé*, op.cit. page 16, page 272

<sup>6</sup> Ibid

## **2. Ma méthode de travail :**

Cette étude a commencé dès l'automne 2006 et a progressé continuellement dès ce temps. Il y a eu des périodes d'activité plus intenses que d'autres pendant les vacances, en particulier durant l'été et Noël 2007. Pour moi, ceci n'a pas représenté un devoir, mais mon passe-temps favori du début jusqu'à la fin. J'ai lu un grand nombre de livres et quelques articles tout en rédigeant en parallèle. Pour acquérir une compréhension correcte de la médecine et la vie des médecins au temps de Louis XIV, j'ai abordé une multitude de sujets sur la vie au 17<sup>ème</sup> siècle; le règne de Louis XIV, la société de l'ancien régime, la vie quotidienne des Français, les conditions dans la ville de Paris au 17<sup>ème</sup> siècle, les progrès scientifiques au 17<sup>ème</sup> siècle, le développement de la médecine avant le 17<sup>ème</sup> siècle, la pratique de la médecine au 17<sup>ème</sup> siècle, l'éducation des médecins, les facultés de médecine en France, la vie des étudiants de médecine, la vie des médecins, la vie des médecins de Louis XIV en particulier, les maladies du roi Louis XIV, les traitements du monarque, les conditions sanitaires au 17<sup>ème</sup> siècle et du château de Versailles en particulier ainsi que la politique scientifique du Roi.

Mon rêve était de pouvoir fermer les yeux et de voir, entendre et sentir l'environnement et l'atmosphère dans lesquels vivait le Roi.

J'ai préféré acheter la plupart des livres soit sur l'internet (Amazon.fr) ou chez des antiquaires, afin de les avoir accessibles à tous instants. Toutefois, j'ai emprunté quelques ouvrages à la Bibliothèque de l'Université d'Oslo. J'en ai lu d'autres écrits à la Bibliothèque nationale de France, à Paris où j'ai obtenu une carte scientifique, me permettant d'accéder à la division de recherche en sous-sol. Comme ce n'est pas possible d'emprunter ces oeuvres, c'est avec grande joie que j'ai découvert qu'il était possible de lire plusieurs ouvrages et documents, datant du 17<sup>ème</sup> siècle et du 18<sup>ème</sup> siècle sur l'internet<sup>7</sup>. C'est

---

<sup>7</sup> Gallica, site internet de la Bibliothèque de France

passionnant de lire par exemple les lettres de Mme de Maintenon tranquillement à la maison.

Très important, en plus de ces lectures, j'ai fait au total 2 voyages à Paris et Versailles. A Paris, j'ai visité le musée de la médecine<sup>8</sup>. L'objectif le plus important de cette visite a été de voir avec mes propres yeux «le bistouri à la royale», inventé par le chirurgien Félix, instrument essentiel pour la grande opération de la fistule de Louis XIV en 1686. J'ai pris plusieurs photos de cet instrument<sup>9</sup>.

Je me suis promenée dans le quartier latin, essayant de trouver dans les rues de Paris des monuments en relation avec la médecine ou les médecins de ce temps. Comme j'ai habité un appartement dans la rue St Martin dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, vieux quartier de Paris, pratiquement situé à côté des Archives nationales et près de la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, j'ai lu avec grand intérêt que plusieurs des médecins du 17<sup>ème</sup> siècle avaient habité dans le même quartier et en plus, deux dans la rue St Martin (*“Jean Hautin meurt en 1615, rue Saint-Martin, dans une maison à l'enseigne de l'Image Saint-Antoine, qu'il avait acheté le 3 février 1586”*<sup>10</sup>). La plupart des médecins ont habité sur la rive gauche.

J'ai visité la bibliothèque nationale de France à chaque voyage, et je me suis trouvée dans des conditions très privilégiées, ayant eu accès au sous-sol, dans les lieux de recherche où l'atmosphère et la tranquillité m'ont beaucoup inspiré. J'ai vécu quelques heures extraordinaires et parfaitement fantastiques à cette bibliothèque, site Richelieu où j'ai eu le grand bonheur de pouvoir lire le *Journal de Santé de Louis XIV* de 1638 à 1711 dans sa version originale.

De pouvoir lire, toucher sans gants ces deux livres, parfaitement conservés, a pour moi représenté une expérience «hors de ce monde», un moment de bonheur absolu et m'a donné l'impression de «vivre l'histoire».

---

<sup>8</sup> 12, rue de la Médecine

<sup>9</sup> Deuxième partie du mémoire, page 82

<sup>10</sup> Françoise Lehoux, *Le cadre de vie des médecins parisiens*, Éditions A. & J. Picard, Paris 1976

J'ai eu quelques difficultés à déchiffrer l'écriture des trois premiers médecins du roi, Antoine Vallot (1594-1671), Antoine Daquin (1620-1693) et Guy-Crescent Fagon (1638-1718), mais comme le contenu du livre m'était déjà familier, j'ai réussi à suivre les événements décrits. L'écriture de Daquin était la plus facile à lire. C'était très émouvant de lire les dernières pages du livre, des notes écrites sur des pièces de papier et ensuite collées dans le livre, décrivant le désespoir du roi après la mort de son fils, le dauphin (1711). C'était comme si l'on pouvait ressentir le désespoir du Roi sortir de ces pages. On n'a jamais su pourquoi le Journal se termine par ces pages là. Mon sentiment personnel en lisant ces pages, sans aucune référence scientifique, a été qu'à partir de ce jour, le roi n'avait plus aucun intérêt pour sa propre santé. Selon La Palatine, belle soeur du roi : «*Il (le roi) étouffe ses sanglots. J'ai une frayeur mortelle qu'il ne tombe lui-même malade, car il a très mauvaise mine*»<sup>11</sup>.

Mais le sentiment le plus émouvant que j'ai ressenti en lisant ce livre était sans doute le fait que je lisais un livre que le roi lui-même avait touché ! Je me suis demandée si c'était lui qui avait mis des marques au crayon rouge dans la marge ! Il faut ajouter que c'est impossible pour moi de juger les écrits dans le *Journal de Santé* à partir de mes propres connaissances de la médecine du 21<sup>ème</sup> siècle.

A Paris, j'ai aussi visité le musée Carnavalet, pour mieux m'imaginer la vie de Mme de Sévigné, l'auteur d'un livre de l'époque très actuel pour la médecine.

Les visites les plus importantes ont été les visites au château de Versailles ; coordinateur de la recherche et de la formation, Mathieu da Vinha a été très gentil de m'accueillir au centre de recherche du château. C'est en fait grâce à lui et à son livre « *Les valets de chambres de Louis XIV* »<sup>12</sup> que j'avais lu en septembre 2006, que j'ai eu l'idée d'écrire ce mémoire. Si il était possible de trouver des informations détaillées sur les valets de chambres de Louis XIV, j'ai

---

<sup>11</sup> *Lettres de la princesse Palatine*, Édition par Olivier Amiel, Mercure de France 1981, 1985, lettre du 16 avril 1711, page 447-48.

<sup>12</sup> DaVinha, Mathieu, *Les valets de chambre de Louis XIV*. Perrin 2004.

compris que ce devait être possible de trouver de la documentation sur le personnel médical et ainsi qu'il était possible d'écrire un mémoire sur les médecins. Mathieu da Vinha m'a aidé à trouver plusieurs des sources de mon mémoire et, également très important, m'a informé sur une thèse soutenue en France sur ce sujet par Stanis Perez. Comme je n'ai pas eu accès à cette thèse, j'ai dû attendre le mois de Novembre 2007 afin de pouvoir lire le livre, reprenant l'essentiel de la thèse<sup>13</sup>. Il m'a aussi informé sur la thèse d'Alexandre Lunel soutenue à Paris en 2004 intitulée « *L'organisation des professions médicales sous l'Ancien Régime : entre corporatisme et autorité royale (XVI siècle – XVIII siècle)* »<sup>14</sup>, que j'ai reçue au commencement d'avril 2008, grâce aux efforts de la bibliothèque de Rikshospitalet à Oslo.

Dr. Mathieu da Vinha a aussi eu la grande gentillesse de me faire visiter individuellement les appartements privés de Versailles. Pour quelqu'un qui a vécu près de Versailles pendant trois ans, qui a visité le château (les appartements ouverts au grand public) un grand nombre de fois, qui est passionnée par l'histoire française depuis l'enfance et qui a écrit plusieurs devoirs à l'école primaire ainsi qu'au lycée sur les rois de France ou Versailles, cette visite privée m'a donné une joie immense !

Pendant trois heures, nous nous sommes promenés dans ces appartements, et comme j'avais souhaité en particulier voir les conditions sanitaires, nous avons aussi visité toutes les salles de bains et les cabinets de toilette. Comme je n'ai jamais pu accepter le cliché d'un Louis XIV indifférent à la saleté, j'ai vu et compris que ma supposition était correcte. On avait le confort nécessaire pour une hygiène. Même si plusieurs des appartements ont été reconstruits par Louis XV et Louis XVI, il reste encore beaucoup de mobiliers, d'aménagements du temps de Louis XIV, et de voir avec mes propres yeux les lieux dans lesquels il a

---

<sup>13</sup> Perez, Stanis, *La santé de Louis XIV; une biohistoire du roi-soleil*, op.cit. page 16

<sup>14</sup> Lunel, Alexandre, *L'organisation des professions médicales sous l'Ancien régime : entre corporatisme et autorité royale : XVIe siècle – XVIIIe siècle*. Thèse, Université Panthéon-Assas, Paris, 2004.

habité, marché, travaillé, m'a rendu plus proche de mon intention de pouvoir réanimer sa vie quotidienne. Les souvenirs de cette visite restent très vivants, d'autant plus qu'on m'a permis de prendre des photos.

### **3. Les difficultés pour réaliser mon travail :**

Le plus grand problème a été de juger la fiabilité des sources. Comme on va le voir, le *Journal de Santé* écrit par les premiers médecins du roi, n'est pas un document donnant une compréhension exacte de tous les aspects des maladies et souffrances du monarque, mais, comme il y a eu de nombreuses autres sources (en particulier des lettres des contemporains du roi), il a été possible pour les historiens de reconstituer les faits. Les épisodes et les aspects qui sont décrits dans ce mémoire sont sensés être corrects. Comme la publication de Stanis Perez, basée sur sa thèse couvre plusieurs des aspects que j'ai voulu traiter, j'ai aussi eu le problème de ne pas écrire une copie de son livre. Mais comme je n'ai eu accès à son livre que vers la fin de mon travail, mon mémoire développe une approche un peu différente de la sienne. Mais je veux avouer que ce livre, si plein de détails et si bien écrit m'a donné une toute nouvelle série de sources importantes ainsi que de nouveaux aspects. Comme ce mémoire est une synthèse et pas un travail de recherche individuel, j'ai pu utiliser toutes les sources et quelques arguments donnés dans son livre pour illustrer les sujets que j'ai voulu abordés.

Une grande difficulté dans ce travail a été un manque de temps. Ayant étudié le français comme un passe-temps, en plus de mon travail quotidien de médecin, l'écriture du mémoire qui nécessitait des périodes d'études très intenses, s'est limité aux soirs, week-ends et vacances. Le travail s'est ainsi fait au détriment du temps passé avec ma famille et à autres activités sociales autres que celles de lire et écrire. Comme toutes nos vacances ces deux dernières années se sont passées «en compagnie de Louis», j'ai promis pour les vacances d'été 2008, de ne pas le mentionner !

Par ailleurs, j'ai eu accès à toutes sources et toute aide nécessaires, soit à l'Université d'Oslo, par le travail encourageant du maître de conférences Olivier Darrieulat, soit par diverses institutions en France.

#### **4. Délimitations de mon travail :**

Pour respecter la limite de 100 pages, j'ai choisi de me concentrer sur la pratique de la médecine au 17<sup>ème</sup> siècle, les maladies et traitements de Louis XIV et ses médecins ainsi que d'analyser de plus près ce que Louis XIV a entrepris pour le développement de la médecine et de savoir si ses maladies ont eu des conséquences politiques.

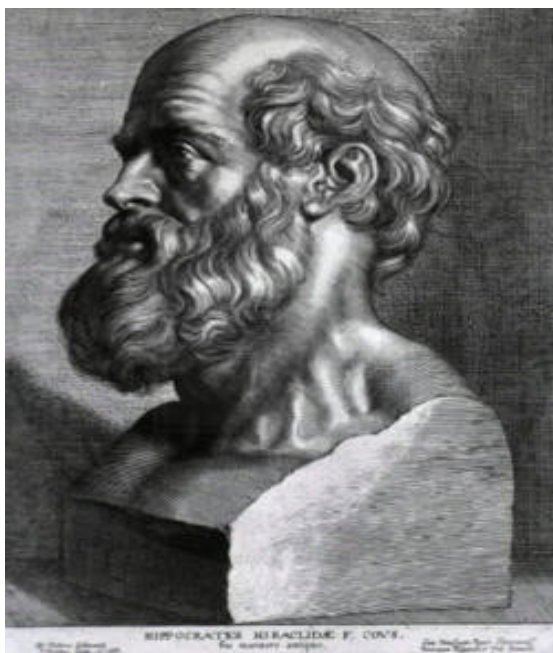
## **Première partie : La médecine, les médecins et l'éducation médicale du 17<sup>ème</sup> siècle**

**Introduction :** Dans cette première partie du mémoire, je désire présenter l'évolution de la médecine jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle et les doctrines de la médecine du Grand siècle. Je veux aussi décrire l'éducation des médecins à Paris et à Montpellier, deux facultés importantes pour l'éducation des médecins des rois de France, expliquer les luttes entre ces facultés et les issues politiques liées à ces querelles. En plus, c'est mon intention d'analyser comment la politique de Louis XIV interfère avec l'éducation médicale et l'exercice de la médecine.

**Le développement de la médecine :**

### **1.1 L'influence de la médecine des Grecs, d'Hippocrate à Galien (460 – 130 avant J.C. )**

Comme une grande partie de la médecine du Grand Siècle a été influencée par Galien, c'est important de décrire les traditions de la médecine des Grecs. La faculté de Paris enseignait l'anatomie, la physiologie et la médecine selon les livres de Galien. Je donne ici seulement quelques exemples de la médecine des Grecs :



*Hippocrate*



L'histoire de la médecine en général est influencée par l'oeuvre d'Hippocrate (Hippocrate – 460 avant J.C – 375 avant J.C., souvent nommé le père de la médecine, auteur de plusieurs (une soixantaine) d'écrits médicaux. Les sujets abordés sont des plus variés montrant que les médecins grecs étaient des généralistes. Les principes essentiels nous apprennent que la composition du corps humain s'appuie sur les quatre éléments fondamentaux: le feu, l'eau, la terre et l'air. Très important pour la médecine du grand siècle : on apprend que le corps humain contient quatre humeurs : le sang, la pituite, la bile jaune et la bile noire. La bonne santé ou la maladie dépendront des relations entre ces éléments et ces humeurs. Les grecs nommaient les maladies en partant des maladies de la tête jusqu'aux maladies des pieds, avec une présentation qui ne variait que peu, commençant avec l'identification de la maladie, avec la description des symptômes observés, puis la thérapeutique, et enfin le pronostic. En plus, ils regroupaient les maladies en deux grands groupes, celles dues à des causes internes, et celles dues à des événements extérieurs. Quant aux remèdes, on voit que la médecine grecque disposait de remèdes (des potions, des onguents<sup>15</sup>) et d'incisions. La méthode la plus fréquemment employée était la saignée. La plupart des remèdes qu'ils possédaient visaient à provoquer des vomissements ou étaient des remèdes purgatifs ou des clystères. Il était recommandé de favoriser les vomissements en hiver et les évacuations par le bas en été. On pouvait aussi administrer des diurétiques. Les incisions étaient pratiquées pour « expulser les liquides impurs ». L'incision la plus fréquemment employée était la saignée, considérée comme un moyen thérapeutique puissant, à utiliser quand les remèdes n'étaient pas efficaces. En plus, on pouvait utiliser le feu : « la cautérisation », une thérapie qui était considérée comme la médecine de la dernière chance – et pour traiter une maladie causée par l'écoulement de bile et de phlegme dans les vaisseaux.

---

<sup>15</sup> médicament de consistance pâteuse, composé de substances grasses ou résineuses



*Une saignée*

## 1.2 : La médecine de Galien (200 – 130 avant J.C)



*Galien*

Comme la médecine de la faculté de Paris a pratiqué la médecine de Galien (médecin grec, né à Pergame), c'est nécessaire de décrire plus en détail l'oeuvre de Galien. Il vivait environ vers 130 – 200 av. J.C. et a laissé une oeuvre écrite de

plus de dix mille pages, sur des sujets aussi variés que l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie, la pharmacie etc. Il s'appuie sur l'oeuvre d'Hippocrate. Il a utilisé des remèdes provenant de multiples régions, telles que la Syrie, l'Egypte, l'Inde, la Péninsule ibérique, la Gaule, l'Afrique du Nord, la Grèce et l'Asie Mineure. On croit qu'il a été particulièrement habile dans la fabrication des remèdes, tels que pommades et onguents. Il a aussi été un chirurgien remarquable, un art qu'il a découvert quand il a visité Alexandrie. Il a perfectionné la chirurgie pendant le temps où il a été médecin de l'école des gladiateurs à Pergame, où il a soigné les blessures terribles que les combattants s'infligeaient dans les arènes.

### **1.3 La médecine du Moyen Âge européen :**

Au cours du douzième siècle, Montpellier commence à prendre de l'importance comme centre médical. L'enseignement est fondé sur les oeuvres d'Hippocrate, de Galien, des docteurs arabes et juifs traduits en latin. Le traitement médical, au Moyen Age, lorsqu'il ne se réduit pas simplement à la méthode hippocratique de tenir le malade au lit et de laisser la nature suivre son cours, est fondé sur les plantes. Pendant le douzième siècle, on n'a pas pu ajouter grand chose à la médecine, mais le treizième siècle est le siècle des dissections et d'une connaissance sur l'anatomie. La pratique des dissections humaines a commencé à Bologne. Il paraît que, dès cette époque, la plupart des écoles de médecine européennes exigèrent de leurs élèves une certaine expérience pratique de l'anatomie. Pendant le Moyen Age, on a vu des progrès considérables dans l'ophtalmologie<sup>16</sup>. Le progrès le plus marquant a été l'invention des lunettes.

L'emploi des lunettes s'est répandu pendant le quatorzième siècle. La chirurgie s'est aussi développée, et la *Chirurgia Magna* de 1360 de Guy de Chauliac est resté un ouvrage classique jusqu'à l'époque d'Ambroise Paré, au seizième siècle.

On peut conclure pour cette époque, que les pratiques en Europe ont retrouvé l'idéal grec, où les oeuvres d'Hippocrate et Galien sont *l'alpha* et *l'oméga* des écoles de médecine et où les innovations ont été rares. En revanche, on a vu comment les techniques chirurgicales ont progressé, ainsi que l'importance des études anatomiques.

#### **1.4 Paracelse (1493 – 1541)**

Philippus Theophrastus Bombastus von Hohenheim est « le père de la médecine chimique ». Né en Suisse, il a été l'assistant de son père, médecin et alchimiste. Paracelse a beaucoup voyagé et a pratiqué la médecine à Grenade, Lisbonne, en Angleterre, au Danemark, en Prusse, Pologne et Hongrie. Il commence à appliquer la chimie dans la médecine. Comme le corps de l'homme est un composé chimique, Paracelse pense que la maladie est une « *désharmonie, non pas des humeurs de Galien, mais des constituants chimiques du corps* »<sup>17</sup>. Paracelse montre que des matériaux inorganiques ont des qualités curatives (comme le mercure, le plomb, le soufre, le fer, l'arsenic, les sulfates de cuivre et de potassium.) Il montre son mépris pour la médecine d'Hippocrate et de Galien en brûlant leurs oeuvres en public. Pour Paracelse, le traitement doit s'opposer à l'agent de la maladie et ne pas consister en des mesures générales, comme les purges, les saignées et les émétiques, visant seulement à modifier les humeurs.

#### **1.5 Le développement des sciences médicales durant la Renaissance**

L'évolution d'une pensée scientifique et l'emploi systématique de la méthode expérimentale commence au 16<sup>ème</sup> siècle, avant même l'apparition de nouveaux instruments d'observations (comme le microscope et le thermomètre). Cette nouvelle évolution est principalement le résultat d'un changement de la pratique intellectuelle et de l'attention portée à l'art de l'observation.

Au cours du 16<sup>ème</sup> siècle, on crée des amphithéâtres d'anatomie dans les universités italiennes et françaises (à Montpellier et à Paris). Toutefois, il y avait

---

<sup>16</sup> les études des maladies des yeux

<sup>17</sup> *Les médecins du Grand Siècle*, op.cit. page 16, page 57

des problèmes pour se procurer des cadavres en assez grand nombre. Ainsi, à l'Université de Montpellier, on ne pratiquait qu'une dissection par an (plus tard, quatre dissections annuelles).

De nombreux perfectionnements eurent lieu dans la pratique de la chirurgie. Par exemple, on abandonne la pratique d'échauffer les blessures à l'huile bouillante : Ambroise Paré découvre la ligature artérielle (pour arrêter le flux de sang des artères) lors des amputations ; on commence à savoir extraire les calculs de la vessie. Mais la thérapie n'a guère changé, sauf à l'Université de Montpellier où on a vu des progrès dans la médecine chimique, sous l'influence des écrits de Paracelse.

### **1.6 L'état de santé et les maladies au 17<sup>ème</sup> siècle :**

Les chiffres nous montrent les dangers de santé au 17<sup>ème</sup> siècle. Avec une espérance de vie moyenne inférieure à 25 ans et un taux de mortalité de plus de 50 % pour les enfants moins de 15 ans, la population durant le Grand siècle est restée stable. Pour les hommes, les blessures de guerre expliquent souvent une mort survenue précocement. Celles-ci frappaient les nobles, les courtisans au service du Roi inclus, mais aussi un grand nombre de membres des troupes des armées royales.

Pour les femmes, les accouchements représentaient un grand danger et la cause la plus fréquente d'une mort jeune. Un accouchement sur quatre-vingts est suivi de la mort de la mère et comme une femme mariée accouche en moyenne sept à huit fois, une sur dix mourait. Le danger était plus grand pour les femmes ayant atteint la quarantaine, usées par les grossesses répétées. La mortalité était en effet encore plus grande, si on comptait les décès à cause de la fièvre puerpérale, due à un manque total d'hygiène.



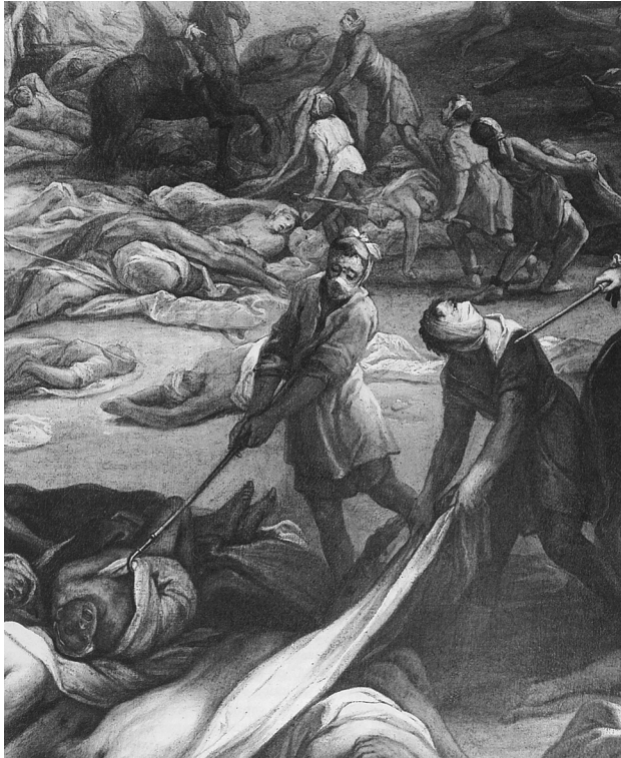
*Un accouchement au 17<sup>ème</sup> siècle*

Les complications étaient communes, pour la mère ainsi que pour l'enfant. Si l'enfant sortait vivant, il était exposé à un grand nombre de maladies infectieuses qui risquaient de le tuer. Les risques de contracter des maladies étaient d'autant plus élevés à cause de la pauvreté, de la sous-alimentation et de la moindre résistance. Un exemple terrifiant est la situation des années 1693-1694, l'hiver étant exceptionnellement froid ("le vin gèle sur la table du Roi à Versailles"<sup>18</sup>), et on manquait de pain. On avait trois fois plus de morts que d'habitude et les naissances étaient rares.

En plus, il y avait la peste, qui a tué un nombre considérable de personnes. Les quelques exemples que l'on connaît proviennent de la région de Lyon de 1628, où 40 000 personnes et la moitié des habitants de Gordes sont décédés et de Toulouse où 10 % des habitants sont morts durant les années 1652–1653.

---

<sup>18</sup> *Mme De Sévigné et la médecine du Grand Siècle*, op.cit. page 16, p.20



*La peste à Marseille en 1720*

Encore plus dangereuse a été la variole (dénommée la petite vérole) qui a tué un malade sur sept, et 6-10 % de la population, tandis que la peste n'en a tué que 5 %. En plus, on mourait du paludisme (malaria), du scorbut (maladie provoquée par l'absence ou l'insuffisance dans l'alimentation de vitamine C) et bien d'autres maladies, contre lesquelles, il n'existait aucun remède spécifique. Les épidémies virales sévissaient aussi dans la population. En outre, les accidents vasculaires cardiaques et cérébraux, les cancers et toutes les maladies chirurgicales aiguës, qui continuent de tuer aujourd'hui, et contre lesquelles on ne pouvait rien faire à l'époque, sont répandues sans qu'elles soient rapportées comme telles au 17<sup>ème</sup> siècle en raison de l'état des connaissances.

### **1.7 Les découvertes médicales au 17<sup>ème</sup> siècle :**

L'explosion des connaissances au cours du 17<sup>ème</sup> siècle est connue sous le nom de Révolution scientifique. De nouveaux savoirs sont développés dans des domaines comme l'astronomie, la chimie, la physique, les mathématiques et la biologie grâce à des savants comme Pascal<sup>19</sup>, Descartes<sup>20</sup>, Leibniz<sup>21</sup>,

---

<sup>19</sup> Blaise Pascal (1623-1662), mathématicien, physicien, philosophe, moraliste et théologien français

Huygens<sup>22</sup>, Harvey<sup>23</sup> et Newton<sup>24</sup>. Pour la biologie, c'est la première fois que le paradigme hérité d'Hippocrate, d'Aristote et de Galien, est largement remis en cause et remplacé, au moins partiellement par des modes de pensées nouveaux.

Il y a trois causes qui ont rendu cette révolution scientifique possible

L'apparition d'académies scientifiques comme celle des Sciences et des Arts, fondée le 22 septembre 1666, où les savants pouvaient se rencontrer, discuter et mettre en commun des idées, des hypothèses et des résultats de recherches

1. L'apparition d'instruments de mesure tels que le microscope, le thermomètre.
2. l'emploi systématique de la méthode expérimentale

La grande découverte du 17<sup>ème</sup> siècle en médecine est la découverte de la circulation du sang, faite par l'anglais William Harvey (1578–1657) et publiée en 1628 sous le nom de : "*Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis*". Il fait ses études de médecine à Padoue où il obtient son doctorat en médecine en 1602. Il devient professeur d'anatomie et de chirurgie au Collège Royal des Médecins en Angleterre en 1615 et commence ses études du coeur et de la circulation du sang en faisant des expérimentations sur divers animaux. Il découvre que le sang poussé par les pulsations cardiaques pénètre les artères dans toutes les parties du corps, y compris les membres, et que les veines ramènent constamment le sang des organes vers le coeur, dans un mouvement continu qu'il a appelé la circulation sanguine. Jean Pecquet (1622-1674), diplômé de la faculté de Montpellier, s'est intéressé à la circulation lymphatique et a démontré l'existence de la citerne abdominale, où se vident les vaisseaux lactés, ainsi que celle du canal thoracique<sup>25</sup>.

La découverte du microscope a permis à Malpighi (1628-1694) d'étudier la "cellule". Lower (1631– 1691) démontre le rôle du poumon dans l'oxygénation du sang et est capable de confirmer la validité de la saignée dans l'oedème du

---

<sup>20</sup> René Descartes (1596-1650), mathématicien, physicien et philosophe français

<sup>21</sup> Gottfried Wilhelm von Leibniz (1646-1716), philosophe, scientifique, mathématicien et homme de loi allemand

<sup>22</sup> Christian Huygens (1629-1695), mathématicien, astronome et physicien néerlandais

<sup>23</sup> William Harvey (1578-1657), médecin anglais

<sup>24</sup> Sir Isaac Newton (1643-1727), philosophe, mathématicien, physicien et astronome anglais

<sup>25</sup> *Mme de Sévigné*, op. cit. page 16. Page 36



poumon qui est le résultat des crises cardiaques. Vieussens (1641 – 1715) marque le départ de la cardiologie en établissant les premières concordances entre les lésions de cœur et les symptômes observés. Le médecin anglais Thomas Sydenham (1624 – 1689) introduit la pratique clinique en décrivant les observations cliniques d'une manière beaucoup plus précise qu'auparavant, comme pour la goutte, la lithiase rénale, les affections nerveuses et infectieuses.

Au 17<sup>ème</sup> siècle on est ignorant des mécanismes de la régénération, du mécanisme de l'ovulation. On croit que le sang menstruel joue un rôle pour nourrir le fœtus, ensuite pour former le lait. Les femmes étaient considérées, grâce aux médecins, comme des mâles inachevés. *"La raison en est que la semence qui donne une fille est plus faible et plus humide que celle du mâle"*<sup>26</sup>. Galien a expliqué comment une femme est un homme manqué, et l'a prouvé en faisant des dissections sur des singes. Selon lui, la femme est en réalité un homme à l'envers, et l'explique à partir de l'organisation des organes génitaux<sup>27</sup>. La description de Galien est traduite en français et s'est répandue dans des livres imprimés, accessibles à l'élite cultivée. Cette vision est ancrée dans les mentalités de ce temps, et garantie par les facultés de médecine à Paris et à Montpellier. Malgré ceci, c'est au cours d'une longue période que s'est établie, grâce à l'anatomie, une première compréhension que la femme n'est pas un homme manqué, mais un être différent. Cette compréhension progresse lentement grâce à des ouvrages où aussi des médecins et chirurgiens français ont contribué en écrivant en français (langue vulgaire). Ambroise Paré est un des premiers chirurgiens à publier en langue française. Mais il faut beaucoup de temps avant que cette nouvelle idée s'impose à la majorité du peuple. Vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, grâce à l'invention du microscope, on découvre les spermatozoïdes, et le Hollandais Huygens lie sa découverte à la formation d'un embryon. On ne comprend pas encore à ce temps que ce sont les spermatozoïdes qui fécondent les ovules, mais Harvey a déjà avancé l'hypothèse en 1650, que tout embryon se développe à partir d'un oeuf et Régnier de Graaf montre que les vésicules trouvées dans les "testicules

---

<sup>26</sup> Duchêne, Roger, *Etre femme au temps de Louis XIV*, Éditions Perrin, 2004, page 9

<sup>27</sup> Ibid, page 15

femelles”, en effet, sont des oeufs, appelés des ovules. On n’arrive pas à comprendre à l’époque la relation existant entre spermatozoïdes et ovules.

### **1.8 Les connaissances sur la douleur et le traitement de la douleur :**

La première fois qu’on trouve une présentation de la relation entre les sensations, la douleur incluse, et le cerveau est au 15<sup>ème</sup> siècle avec les dessins de Leonardo da Vinci (1452-1519) et Andreas Vesalius (1514-1564). Leurs connaissances viennent des autopsies. Le cerveau remplace le cœur comme organe terminal pour recevoir les sensations de la périphérie, de la peau et d’autres organes. Mais ils ont cru que les signaux se terminent dans les ventricules du cerveau (cavités remplies de liquide) et pas dans la matière nerveuse (les cellules du cerveau). Ce n’est pas avant les publications de René Descartes que de nouvelles hypothèses sont présentées, que la douleur est transmise par les nerfs et la moelle épinière pour terminer dans l’organe du cerveau appelé l’organe pinéale (au milieu du cerveau). Cette hypothèse a été présentée dans son livre *De Homine*, publié après le décès de Descartes en 1662. René Descartes est considéré comme le premier homme scientifique de la physiologie des sensations et de la douleur (mon propre domaine de recherche). Un autre homme scientifique, Thomas Willis (1622-1675) a aussi proposé que les sensations se terminent dans la matière nerveuse du cerveau et non dans ses cavités, et il a aussi inclus le cortex, ce qui est la vérité. Mais, en effet, ce n’est pas avant le 20<sup>ème</sup> siècle qu’on a vraiment compris que la sensation de la douleur se termine dans le cortex et pas dans le milieu du cerveau. La présentation de la douleur décrite par René Descartes a été utilisée pendant des siècles et sa présentation sur le parchemin des signaux de la douleur a été présentée dans des livres de médecine jusqu’à nos jours.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, on n’a aucun moyen d’anesthésie. Les opérations se sont faites sans moyen de diminuer la douleur (aussi pour le roi Louis XIV). Aux champs des batailles, les membres sont amputés à vif. Les dents sont arrachées sur place. Naturellement, on craignait ces procédures et on ne visitait pas les chirurgiens des dents avant que la douleur venant des dents soit supérieure à la frayeur de se faire extraire les dents. Les chirurgiens travaillent sur des patients

solidement maintenus et qui hurlent de douleur. Souvent les patients perdent connaissance à cause de la souffrance, et on peut ajouter : ils ont eu de la chance. C'est dans un contexte pareil qu'il faut admirer le stoïcisme de Louis XIV, qui s'est efforcé de ne pas montrer des signes de douleur au cours de ses opérations. Il faut ajouter qu'on connaissait des remèdes comme l'opium et la feuille de coca depuis l'antiquité, mais ces médicaments n'ont pas été utilisés d'une manière systématique au cours des opérations au 17<sup>ème</sup> siècle. Quelques fois on tentait de faire évanouir le patient en lui comprimant la carotide (artère menant le sang vers le cerveau) ou en lui réalisant des saignées abondantes (dangereux !). On avait aussi compris que le froid pouvait réduire légèrement les douleurs lors des amputations (le froid ralentit la transmission des signaux de douleur par les nerfs). L'alcool était fréquemment utilisé, mais il ajoute des risques pour l'opération.

Thomas Sydenham, appelé l'Hippocrate anglais, a travaillé pour une médecine en faveur de la réduction de la douleur hors des opérations. Il a évoqué l'emploi de l'opium, mais a rencontré une grande résistance parmi ses collègues, en particulier celle du professeur de la médecine en Allemagne, Georg Wolfgang Wedel (1645–1721), qui a publié de nombreux écrits, nommant les effets dangereux de cette drogue.

Ce n'est pas avant le 19<sup>ème</sup> siècle que la douleur devient un thème dans la physiologie et ce n'est pas avant 1846 que la première opération a été conduite sous anesthésie (avec de l'éther). Après ce temps, les progrès sont advenus rapidement.

### **1.9 La faculté de médecine de Paris :**

La faculté de médecine date du onzième siècle, quand l'Église a créé *Universitas Parisiensis* qui comprend "quatre Facultés" : celles des Arts, de Théologie, de Médecine et de Droit.

La Faculté de médecine, qui portait le titre latin de *Saluberrima Medicorum Facultas*, est d'abord située *rue des Escholes*, puis en 1300 elle s'est installée

dans la *rue des Fouarre*, et en 1369 à l'angle de la *rue des Rats* et de la *rue de la Bûcherie*.

En 1568, un jardin botanique et un amphithéâtre sont créés et en 1620 un second amphithéâtre. En 1645, la Faculté a reçu une donation de 30 000 livres (qui a été réduite à 20 000 livres) de Michel le Masle, chanoine de Paris, intendant et secrétaire du cardinal de Richelieu.

### **a) Qui devient médecin à Paris ?**

D'abord, il faut venir d'une famille riche, car la somme nécessaire pour devenir docteur est estimée à 5000 livres. Ceci s'ajoute aux frais de vie pendant les six ou sept années que durent les études. Seuls les fils de la noblesse et de la bourgeoisie ont donc une chance d'exercer. Comme la langue des études et de la pratique de la médecine est le latin, il faut avoir obtenu un diplôme de "*Maître ès Arts*" avant d'être admis à la faculté de la médecine. Enfin, pour être admis, il faut être catholique, âgé de vingt-deux ans au moins et présenter un certificat de bonnes moeurs signé par trois docteurs.

### **b) L'éducation médicale à Paris :**

Les études débutent le 19 octobre après avoir célébré le Jour de la Saint-Luc, patron des médecins le 18 octobre. Les cours commencent à cinq heures du matin en été et six heures en hiver. Les cours sont tenus par les étudiants en médecine depuis au moins deux ans et consistent à répéter l'enseignement du professeur en titre, d'Hippocrate, de Galien, des auteurs arabes et des médecins français. Le véritable enseignement prend place de huit à onze heures et l'après-midi de deux à quatre heures. On enseigne des sujets comme la physiologie, l'hygiène et la diététique, la pathologie et la thérapeutique, la chirurgie (ouvert seulement aux étudiants de la médecine et non aux barbiers-chirurgiens) ainsi que la botanique. Les étudiants ont peu de travaux pratiques, sauf en botanique où les étudiants doivent assister au cours au Jardin du roi (créé en 1626 par Louis XIII "pour l'instruction des jeunes étudiants en médecine"). Il est demandé de reconnaître les plantes entrant dans la fabrication des médicaments.

Après avoir suivi les cours de divers professeurs pendant quatre ans, les étudiants sont admis à passer les examens du baccalauréat en médecine. Les examens se composent des épreuves orales sur l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la botanique, pendant une durée de deux heures et demie. Ensuite de nouvelles épreuves se succèdent : un examen sur la botanique, soutien d'une première thèse, appelée "thèse quodlibétaire" (du latin *quodlibet* ce que tu veux), sur un sujet au choix du candidat et le soutien, quelque temps après, d'une thèse cardinale sur l'hygiène. Les thèses sont soutenues et rédigées en latin. Chaque thèse se composait de cinq articles. Dans le premier, on exposait le sujet de la thèse, dans le second, on développait le sujet en une vingtaine de lignes, dans le troisième et le quatrième, on établissait et commentait le sujet et dans le cinquième on posait la conclusion. La soutenance d'une thèse commençait à 6 heures du matin et durait jusqu'à midi. Quand ces épreuves sont terminées, le candidat est solennellement proclamé bachelier et reçoit des mains du doyen, un diplôme muni du sceau de la Faculté.

Mais avant de pouvoir exercer, il faut obtenir des connaissances dans la pratique de la médecine, suivre un docteur dans toutes ses visites, tant en clientèle de ville qu'en service hospitalier (si leur maître avait un service hospitalier). C'était en particulier à l'Hôtel-Dieu, dont les médecins appartenaient toujours à la Faculté, que les études cliniques ont été pratiquées. En 1661, l'année de la "prise de pouvoir" de Louis XIV, il y avait sept médecins à l'Hôtel-Dieu, un qui était chargé de soigner le personnel de

l'hôpital, les six autres se consacraient au service des malades<sup>28</sup>. Comme la saignée était la thérapie la plus commune, on faisait à l'Hôtel-Dieu plus de quatre cents saignées par jour<sup>29</sup>. Il y avait souvent entre 1000 et 1500 malades, mais ce nombre pouvait encore être supérieur. En 1652, il y en avait 2400, à cause d'une épidémie. Ils étaient alors logés dans 13 salles. Par manque de place, quelquefois, on était obligé de mettre plusieurs malades dans le même lit (mais il

---

<sup>28</sup> Fauvelle, René. *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi*, Éditeur Steinheil, Paris, 1899, page 91

<sup>29</sup> Ibid, page 95

faut préciser que ceci n'était pas un principe !)<sup>30</sup>. Quelques exemples : on avait une salle pour les maladies chirurgicales, une salle pour les varioleux femmes et une pour les varioleux hommes, ainsi qu'une salle probablement réservées aux accouchements<sup>31</sup>.

Les études cliniques pouvaient aussi prendre place à la Faculté elle-même, lors de consultations gratuites, chaque samedi. Les patients étaient alors avertis de ce service par des affiches dans les rues et les carrefours, comme cette affiche de 1637, signé par le Doyen Bazin. «*Les Doyens et Docteurs de médecine font savoir à tous malades et affligés, de quelque maladie que ce soit, qu'ils se pourront trouver à leur collège, rue de la Bûcherie, tous les samedis de chaque semaine, pour être charitablement par les médecins députés à ce faire, lesquels qui se trouveront au dict collège, et ce depuis les dix heures du matin jusqu'à midy pour leur donner avis et conseils sur les maladies et ordonner remèdes convenables pour leur soulagement*»<sup>32</sup>. (Bien qu'on n'affiche plus de lettres comme celle-ci dans les rues aujourd'hui, on a gardé le même système ; ce sont les patients des hôpitaux universitaires qui sont utilisés dans l'instruction médicale.) C'est alors la première fois que le candidat médecin a un contact avec des malades. Au bout de deux ans passés dans ces exercices, le bachelier peut aspirer à la licence en médecine qui lui assure la libre pratique de son art. Après ces deux ans, le candidat à la licence se présente devant le doyen avec un certificat signé de trois docteurs "*qu'il a été trouvé de bonnes moeurs et de conduite rangée*".

Puis un nouvel examen consiste à rendre visite au domicile de chaque docteurs-régents où il doit passer un examen sur la pratique de la médecine. La Faculté se réunit alors et se prononce sur l'admission ou le rejet de chaque candidat. Le bachelier admis reçoit le titre de "*licentiandis*" ce qui veut dire qu'il est apte à recevoir le titre de licencié. Cette licence donne "*la liberté d'examiner, de pratiquer et d'exercer tous les actes magistraux*". Pour devenir docteur en médecine, il faut soutenir une dernière thèse qui est appelée la vespérie (ainsi

---

<sup>30</sup> Ibid, page 100

<sup>31</sup> Ibid

<sup>32</sup> Ibid, page 84

nommée parce qu'elle a lieu le soir, « à l'heure des vêpres ») ; une argumentation sur un sujet donné dans laquelle le candidat doit argumenter d'abord pour, puis contre. Le doyen pose ensuite quelques questions et, si les réponses sont conformes à son attente, il clôture la séance en indiquant le jour de la remise de l'acte du doctorat.

**c) Le rôle des découvertes médicales sur la médecine française du 17<sup>ème</sup> siècle et en particulier à la faculté de Paris :**

A propos de la découverte la plus importante du siècle, "la découverte de la circulation du sang", le milieu médical à Paris se révolte. Des polémiques violentes s'élèvent contre William Harvey, menées par le doyen de la Faculté de Paris, Guy Patin, qui déclare que la circulation était "paradoxe, impossible, inintelligente, absurde, nuisible à la vie de l'homme". Il a aussi traité Harvey de "cuisinier arabe". Ce n'est pas surprenant car la découverte de la circulation a représenté un coup fatal au système d'Hippocrate basé sur les quatre humeurs ! Les découvertes de la circulation du sang et lymphatique a causé un trouble immense dans le corps médical. En effet, toute innovation représentait un trouble immense. A Paris, on avait une centaine de médecins (pour une population de 540 000 habitants) qui étaient fortement demandés et qui avaient un train de vie aisé. Ce n'était sûrement pas facile pour eux de changer tout d'un coup leur manière de penser ! En 1663, Guy-Crescent Fagon, qui plus tard est devenu premier médecin de Louis XIV, publia sa thèse sur la circulation du sang. Deux ans plus tard, en 1665, une nouvelle thèse sur le même sujet a été publiée par P. Mallot. Ces deux thèses ont ouvert les yeux aux quelques membres de la Faculté parisienne. Mais ce n'est pas avant que Louis XIV ait imposé à Dionis (1643-1718), le chirurgien de la reine et des princes, d'enseigner les théories sur la circulation du sang au Jardin du Roi, que cette découverte importante a été connue par un grand nombre. Ceci est un exemple de l'intervention personnelle de Louis XIV en faveur de l'orientation scientifique dans l'enseignement de la médecine<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> *Mme de Sévigné*, op.cit. page 16, page 38

Guy Patin a évidemment aussi contesté l'usage du quinquina (produit de l'écorce d'un arbre faisant baisser la fièvre) et de l'antimoine (métal blanc, proche de l'arsenic).

### **1.10 La faculté de médecine de Montpellier :**

La faculté de médecine à Montpellier est ancienne. Elle prétend remonter à l'antiquité classique. Comme les rois de France avaient coutume de recruter leurs Premiers médecins à Montpellier et non de Paris (par raisons politiques, voir passage plus tard), il est important de regarder de plus près la structure et la formation des médecins de Montpellier.

#### **Organisation et formation :**

La faculté de Montpellier avait, depuis le milieu du 16<sup>ème</sup> siècle, une organisation toute différente de celle de Paris. La Faculté était une institution royale : aussi les professeurs s'intitulaient professeurs et conseillers royaux, et c'était du trésor royal qu'ils recevaient leurs appointements<sup>34</sup>. L'éducation médicale était différente de l'éducation de la faculté parisienne. On faisait moins d'argumentations qu'à Paris, mais par contre, les interrogations y tenaient une plus grande place. La différence la plus importante concerne les doctrines. Tandis que la faculté de Paris, restée profondément attachée aux idées d'Hippocrate et de Galien, se révoltait contre de nouvelles découvertes, la faculté de Montpellier accueille ces découvertes avec faveur. A cause de sa localisation dans le sud de la France, la faculté de Montpellier est influencée par la médecine arabe ; elle adopte la chimie et l'utilisation de l'antimoine (utilisé pour traiter Louis XIV en 1658). La circulation du sang, ainsi que la philosophie de Descartes sont acceptées sans trop d'obstacles.

### **1.11 La raison pour laquelle les rois de France avaient choisi les médecins de Montpellier :**

C'est très important de souligner que les rois de France avaient eu pour coutume de choisir les docteurs de la faculté de Montpellier et non de Paris à cause de l'esprit frondeur et aussi à cause des innombrables privilèges des médecins de Paris qui étaient un obstacle au pouvoir royal.



## 1.12 Les luttes entre les facultés de Paris et de Montpellier :

### a) Historique :

Pendant longtemps, il n'existait pas de concurrence entre les deux facultés. La faculté de Paris accepta le choix d'un docteur de Montpellier comme Premier médecin du Roi. Mais au 16<sup>ème</sup> siècle, avec le perfectionnement des voies de communication, le nombre des praticiens étrangers à Paris se multiplie. La faculté de Paris veut protéger les docteurs éduqués dans sa propre faculté et fait accepter, par divers arrêts rendus par le Parlement (au 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle), l'interdiction de pratiquer la médecine à Paris à ceux qui n'ont pas reçu leurs diplômes de cette faculté. Ces arrêts ne concernent pas les médecins du Roi et les docteurs de Montpellier sont tolérés par les médecins parisiens. Voici un passage d'un arrêt datant de l'année 1600 : « *Nul ne pourra exercer la médecine à Paris s'il n'a été reçu licencié ou docteur dans la Faculté de cette ville, à moins qu'il n'ait été agrégé à cette Faculté à la manière accoutumée, ou qu'il ne fasse partie du corps des médecins royaux, comme médecin du roi très chrétien ou de sa famille* »<sup>35</sup>. Mais dans la première moitié du 17<sup>ème</sup> siècle, les médecins de Montpellier, soutenus par le gouvernement du Roi, ont entamé la lutte envers les médecins de Paris et ont voulu créer à Paris une école royale de la médecine en opposition de la Faculté de Médecine. La Faculté parisienne se sent menacée.

C'est Théophraste Renaudot (1584(ou 1586) -1653), qui est à la tête de la formation de cette nouvelle école. Il est le fondateur de la *Gazette de France* (établie en 1631). A Paris, avec la participation de médecins de Montpellier et d'autres facultés provinciales, il organise des consultations gratuites (autorisées par le roi Louis XIII en 1640).

Eduqué à la faculté de Montpellier, et ainsi partisan de la médecine chimique, il obtient en 1640 l'autorisation de créer un laboratoire pour la préparation des

---

<sup>34</sup> *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi*, op.cit. page 38, page 159

médicaments suivant les théories nouvelles. Il réunit aussi les apothicaires, un groupe également en lutte avec la Faculté de Paris et leur permet de préparer, dans son laboratoire, des médicaments interdits par la Faculté. Avant le règne de Louis XIV, Renaudot était protégé par le cardinal Richelieu, ministre de Louis XIII. Avec la concession du roi Louis XIII en 1642, d'un vaste terrain au faubourg St. Antoine (la seule chose qu'il lui manquait pour fonder une école), la future École Royale de médecine (la Chambre royale) est un fait accompli. Le péril était grand pour toute l'Université de Paris, non pas seulement la faculté de médecine. Si le pouvoir royal pouvait faire établir une école de médecine, pourquoi pas une école de droit etc.

La faculté de Médecine n'a pas attendu pour se battre. Le pire pour la Faculté était le fait que Renaudot s'était mis à la tête des apothicaires, avec lesquels la Faculté étaient en lutte.

Après la mort de Richelieu (en 1642) et Louis XIII (en 1643), la mère de Louis XIV, Anne d'Autriche, qui détestait Renaudot, laissa rendre au Conseil du Roi, le 7 août 1643, un premier arrêt contre celui-ci et les médecins provinciaux. La Faculté de Paris se réjouissait !

#### **b) Le rôle de Louis XIV pour mettre fin aux luttes entre la Faculté de Paris et la Chambre royale :**

Hélas pour la faculté, en 1668, le pouvoir royal de Louis XIV reprend cette lutte. Le Grand Conseil du Roi permet aux médecins étrangers d'exercer la médecine à Paris. Le Premier médecin du Roi à cette date, Daquin, (élève de Montpellier et très hostile à l'École de Paris) devient le président d'une corporation pour ces médecins.

En 1673, de nouvelles lettres patentes du Grand Conseil reconnaissent et organisent la Chambre royale de médecine. Mais comme ces lettres n'étaient pas contresignées par Colbert ou par le Roi lui-même, la Faculté obtient de Colbert une promesse de Colbert de l'annulation de ces lettres. La même année, vient une déclaration royale qui supprime d'un trait la Chambre royale. Mais la

---

<sup>35</sup> *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi*, op.cit page 38, page 165

Chambre royale continue de vivre clandestinement. Les médecins de cette école obtiennent même du Conseil d'État un arrêt favorable en 1684.

La lutte continue jusqu'à 1693, quand Fagon, élève de la Faculté de Paris devient Premier médecin du Roi. Une déclaration du 3 mai 1694 sanctionne les médecins de la Chambre royale et établit des règles très rigoureuses pour l'exercice de la médecine dans la capitale. Mais la Chambre royale ne cesse pas de continuer de se réunir et d'exercer la médecine, et aussi d'imprimer et de distribuer au public des libelles insultant la Faculté. Mais le 12 mars 1695, un arrêt venant de Versailles, donna l'ordre à la Chambre royale de se dissoudre immédiatement, de cesser d'exercer la médecine. Avec l'aide du nouveau Premier médecin du Roi, Fagon, la faculté avait profité pour de nouveau implorer le pouvoir royal pour obtenir une dissolution de la Chambre royale. En retour, la faculté offre de recevoir gratuitement, dans des épreuves publiques, membres de ses rivales. Et la Faculté tient sa promesse. Avec l'autorisation du Roi, elle ouvre un examen général dans lequel sont entrés les médecins les plus distingués de la chambre royale.<sup>36</sup>

A la fin de ces luttes, avec l'aide du Roi, la Faculté parisienne peut enfin reprendre son rang et l'autorité scientifique. Mais si la faculté de Montpellier (fortement représentée dans la Chambre royale) était moins arriérée concernant les nouvelles découvertes, le côté clinique (le côté utile) était aussi impuissant que celle de la Faculté de Paris. Comme le dit Fauvelle :  
*« Si le client du médecin de Paris risquait de mourir vide de sang, le client du médecin de Montpellier s'exposait à mourir empoisonné par l'antimoine ou toute autre drogue clinique que l'on distribuait à tort et à travers »*<sup>37</sup>.

Ainsi, la médecine venant de Paris et de Montpellier est également impuissante.

Ce qui est intéressant, est comment le roi Louis XIV lui-même s'est engagé dans ces luttes et aussi comment il a d'abord soutenu la Chambre royale pour après la dissoudre.

---

<sup>36</sup> *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi*, op. cit page 38, page 169

<sup>37</sup> *Ibid*, page 170

### **c) Louis XIV engagé dans les luttes entre les médecins de Montpellier et Paris :**

A sa prise du pouvoir en 1661, et dès les années 1660, le roi envisage comme faisant partie de sa politique intérieure, une réforme générale des universités. Très important, il faut souligner que dès la création des Universités, l'éducation et l'enseignement sont sous l'influence de l'église. Ceci n'est pas au gré du Roi, avide de pouvoir. *«Au contraire, Louis XIV estimait que l'éducation était un des devoirs de l'Etat et que l'Université devait dépendre de lui et non du Pape»<sup>38</sup>*. Ce sont les facultés de droit qui ont été les premières concernées dans les années 1680. Au cours des années 1690, s'impose la réforme des études médicales. S'y ajoute également le souci de combattre l'exercice illégal de la médecine, les charlatans. Ainsi, dans un cadre politique, ce n'est pas avant les années 1690 que le Roi et son gouvernement se sont engagés systématiquement dans les études médicales ou l'exercice de la médecine. On peut envisager que son initiative en 1668, permettant aux médecins étrangers d'exercer la médecine à Paris, est proposée à la demande de son premier médecin Daquin. Dans les années 1690, le temps est venu pour une réforme des études médicales.

A travers un grand nombre d'édits, Louis XIV veut uniformiser l'enseignement de la médecine dans le royaume, jusqu'alors librement et différemment organisé par les facultés.

Nous avons déjà vu comment l'éducation médicale a été organisée différemment à Paris et à Montpellier. Les facultés sont libres de fixer les temps d'études et les conditions d'obtention des diplômes exigées des étudiants. La faculté de Paris offre une éducation longue et difficile, tandis que d'autres facultés (comme les facultés de Reims et de Valence) sont moins sévères.

Ce travail de la part du Roi et son gouvernement coïncide avec les luttes entre la Chambre royale et la Faculté de Paris, et c'est dans le cadre de la volonté royale que la Faculté de Paris accepte d'ouvrir un examen général dans lequel sont acceptés les médecins provinciaux. Une déclaration royale de mars 1696 précise les contours du droit d'exercer à Paris pour les médecins provinciaux

(dont la plupart a une éducation moins élaborée que celle de la Faculté de Paris) dans un sens plus restrictif et donc favorable aux médecins parisiens. Il devient nécessaire pour les provinciaux d'obtenir un diplôme parisien. Ainsi le monopole professionnel de la Faculté de Paris est assuré. Une autre déclaration de juillet 1696 conclut le dispositif législatif et confirme définitivement le privilège de la Faculté. S'ajoutent d'autres mesures qui visent à établir une uniformisation de la durée des études dans tout le royaume : la possession du diplôme de *maître ès-arts* est demandée pour tous et la durée des études pour l'obtention du doctorat est fixée à quatre ans et non à trois années (le modèle parisien). Et il faut ajouter : Louis XIV a obtenu de capturer la charge des universités du pape !

Le travail des réformes dans l'éducation médicale ne s'arrête pas là. Un nouveau édit, datant du mars 1707, préparé par le chancelier Pontchartrain<sup>39</sup> (1643-1727) avec l'aide du Premier médecin du Roi, Fagon, encadre le système des études et des enseignements selon un modèle commun à toutes les facultés. Cette réforme du Roi est ambitieuse, et les résultats n'ont pas été à la hauteur des objectifs désirés. Premièrement, le modèle d'organisation des facultés est inégalement appliqué et l'introduction des nouvelles règles nécessitent des besoins financiers que les facultés ne possèdent pas. Mais si le succès est inégal dans les différentes régions de France, les réformes de Louis XIV ont néanmoins permis d'établir un cadre qui progressivement se met en place jusqu'à la Révolution.

---

<sup>38</sup> Lunel, Alexandre, Thèse, op.cit. page 21, page 557

<sup>39</sup> contrôleur général des finances, secrétaire d'Etat à la Marine, secrétaire d'Etat à la maison du Roi

## **Deuxième partie: Les médecins et la santé de Louis XIV**

**Introduction:** Dans la deuxième partie du mémoire, je désire décrire la Maison médicale de Louis XIV, les fonctions et privilèges des premiers médecins, présenter ses premiers médecins et chirurgiens les plus illustres et en particulier regarder de plus près l'évolution de la chirurgie française sous le règne de Louis XIV. Je veux aussi nommer les maladies du roi lui-même, les traitements que ses médecins lui ont ordonnés et ses relations avec ses médecins. En plus, je désire présenter l'opinion de quelques contemporains de Louis XIV sur les médecins et les soins thérapeutiques.

### **2.1 Les médecins des rois de France ; historique :**

C'est à partir du roi Louis IX qu'il a été possible de trouver trace dans les comptes de la Maison royale que le Roi a eu des médecins dans sa charge. Dans les règnes qui suivent, on trouve plus de documents. La charge de Premier médecin devient solidement établie. Le nombre d'officiers (employés) dans le corps médical des rois augmente au cours des siècles. La taille est encore modeste au Moyen Age. Ce n'est qu'à partir du règne d'Henri IV (1553-1610), grand-père de Louis XIV, que la maison médicale apparaît structurée, hiérarchisée et efficace. Il a environ 65 médecins, chirurgiens, barbiers et autres professions attachés à sa personne. Ce nombre augmente au cours du règne de son fils Louis XIII (1601-1643) pour atteindre un nombre considérable sous son petit-fils, Louis XIV. En 1693, du temps où Fagon entre dans ses fonctions de Premier médecin, la maison médicale du Roi occupe 137 médecins, chirurgiens, apothicaires, opérateurs, barbiers etc.<sup>40</sup>. Le service médical occupe donc une place importante parmi les services qui composent la Maison du Roi.

### **2.2 Les médecins de Louis XIV :**

Le nombre d'employés dans la maison médicale de Louis XIV est élevé et augmente au cours de son règne, mais le nombre réduit est à 35 officiers en

---

<sup>40</sup> Lunel, Alexandre, Thèse, op.cit. page 21, page 204

1698. La raison de cette diminution du nombre en 1698 est probablement due à un rôle plus grand joué par le Premier médecin ainsi que le Premier chirurgien, et à une réduction du nombre de médecins ordinaires. Le service médical du Roi comprend, en plus du Premier médecin, un médecin ordinaire, huit médecins servant par quartier (c'est-à-dire par trimestre), un anatomiste, un médecin mathématicien, quatre chimistes, un botaniste et plusieurs consultants. Chaque membre de la famille royale a une cohorte semblable, quoique d'une organisation moins élaborée.

### **A) Les archiatres :**

Au sommet, on trouve le Premier médecin, aussi appelé l'archiatre (médecin de la cour attaché à un Grand, à un prince, à un roi)<sup>41</sup>. Il est un des plus importants personnages de la Cour. Le Premier médecin a intérêt à prolonger la vie de son maître, car sa fortune se termine à la mort du Roi : la charge d'archiatre est la seule qui prend fin avec chaque règne. Le Premier médecin ne peut pas se permettre de prendre des risques. Il a droit aux mêmes privilèges et honneurs que les grands officiers, porte le titre de comte qu'il transmet à ses enfants, jouit d'appointements considérables, reçoit de nombreux cadeaux du Roi. Parmi les grands officiers de la maison royale, le Premier médecin est en fait très proche du Roi. Constamment présent, il est au courant des moindres signes de maladie du Roi. Voir le Roi, le toucher et l'accompagner sont des privilèges considérables. Les archiatres sont les seuls à pouvoir entrer et circuler dans les grands appartements quand le Roi s'y trouve<sup>42</sup>. *« Excepté à l'heure de ses repas, le roi ne reçoit âme qui vive, si ce n'est pas les princesses et les docteurs, M. le dauphin, Monsieur, les bâtards et Mme de Maintenon »*<sup>43</sup>.

Ce n'est pas facile de veiller à maintenir la façade de Sa Majesté, à sauvegarder le corps d'un monarque absolu qui se préoccupe autant de sa propre santé que de celle des autres et qui montre un grand intérêt pour la médecine et qui va même jusqu'à leur proposer des remèdes. La charge est

---

<sup>41</sup> *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 387

<sup>42</sup> *Ibid*, page 167

<sup>43</sup> *Lettres de la Princesse Palatine*, op.cit. page 20, lettre du 6 septembre, page 196

d'autant plus difficile avec un Roi qui n'est pas apte à suivre les conseils de ses médecins tout le temps.

**a) La journée de travail de l'archiatre :**

Dès le réveil du Roi (Louis XIV avait coutume de se faire réveiller à huit heures et demie), le Premier médecin (en compagnie du Premier chirurgien) entre dans sa chambre pour lui tâter le pouls, s'informer de sa nuit et de ses digestions. Il veille à ce qu'on change les linges. C'est en particulier Fagon qui était attaché aux sueurs du Roi et qui exigeait que les linges soient changés chaque matin. Pendant le changement des linges, Fagon et le Premier chirurgien frictionnent le corps du Roi avec des linges chauds. C'est le rôle du premier médecin aussi d'examiner les selles des Sa Majesté. Le bassin (la toilette) lui est offert par le premier chambellan et est retiré par le Premier médecin. L'examen des selles se fait d'une manière minutieuse. On trouve plusieurs exemples dans *le Journal*, mais je ne désire pas les citer ici. L'archiatre lui ordonne des bouillons et les goûte, assiste aux repas, conseille ou déconseille tel ou tel plat. A partir du lever, temps que Louis XIV travaille dans la chambre du Conseil, le Premier médecin est libre jusqu'au repas royal. Il contrôle sévèrement le menu du Roi, à la grande irritation des officiers de la bouche. Après le repas, le Roi va à la promenade ou à la chasse, où il est suivi par le Premier chirurgien ou un chirurgien ordinaire. Au retour du Roi, le Premier médecin et le Premier chirurgien veillent à son déshabillé et frictionnent de nouveau le corps du Roi. Après cette cérémonie et avant le souper, il a encore quelque temps de libre. Le Roi passe ses soirées en compagnie de sa famille. Ensuite vient la cérémonie du coucher. Quand Louis XIV est au lit et a donné ses ordres pour le lendemain, le Premier médecin et chirurgien s'assurent une dernière fois de l'état de santé du monarque.

**b) La responsabilité et les fonctions de l'archiatre :**

Il faut aussi ajouter que le Premier médecin a sans doute un sentiment énorme de responsabilité envers l'État, enclin à être secoué par la moindre maladie du Roi (voir partie 3). Sa charge a dû être terrifiante aux moments des maladies du souverain. Mais comme on va voir, dans les moments où la Santé du Roi est



jugée très mauvaise, on rassemble un grand nombre de médecins, ceux aussi de la faculté de Paris, et ce n'est pas toujours le Premier médecin à prendre les décisions thérapeutiques (voir section sur la maladie à Calais). Comme on va aussi voir dans la troisième partie de ce mémoire, quand on suit la vie de Louis XIV et que l'on compare l'histoire de son long règne de 72 ans au déroulement du Journal, on est tenté de se demander si l'évolution de son état physique a pu avoir des conséquences politiques. Louis XIV a écrit: "*La nation ne fait pas corps en France, elle réside tout entière dans la personne du Roi*"<sup>44</sup>. La santé du monarque devient ainsi une question extrêmement importante comme ses misères physiques peuvent représenter de graves complications pour son travail.

L'archiatre est aussi responsable de tous les autres personnels médicaux à la cour. Les autres Premiers médecins (des autres membres de la famille royale) et les chirurgiens sont soumis à lui. Quand ils discutent, ou se disputent, c'est normalement (mais pas toujours, comme pour la maladie de 1658) au Premier médecin du Roi de prendre la décision finale. Un exemple est celui de la mort de la reine Marie-Thérèse. Daquin, Premier médecin de Louis XIV, s'est obstinément opposé à une intervention chirurgicale pour évacuer un abcès dans l'aisselle, contre l'avis de Fagon (en ce temps Premier médecin de la Reine) et Dionis (Premier chirurgien de la Reine), seule intervention qui aurait pu sauver la Reine. Après sa mort, Fagon est tenu partiellement responsable de la décision de l'archiatre. Il n'a pas osé s'opposer à Daquin, une telle imprudence aurait été trop grande. Mais Fagon se venge : à peine est-il entré dans sa nouvelle fonction comme Premier médecin du Roi en 1693, qu'il commence à rédiger le *Journal de santé* en critiquant son prédécesseur.

En plus l'archiatre a la surintendance du Jardin royal, établi par Guy La Brosse (1586-1641), archiatre de Louis XIII. Le Jardin royal joue un rôle très important en matière de sciences en attirant plusieurs savants étrangers, et représente ainsi un concurrent de la Faculté de médecine à Paris. L'archiatre du Roi est d'une grande importance pour la médecine de la France entière. Il contrôle la pratique

---

<sup>44</sup> Caroly, Michelle, *Le corps du Roi-Soleil*. Éditions de Paris, Éditions Imago, 1990, page 18

de la médecine dans les villes sans faculté de médecine en étant responsable de nommer tous les chirurgiens, ainsi que de nommer les chirurgiens du Roi (dans les années 1636 – 1770). Tous les médecins de la cour sont interrogés et choisis par lui et une fois nommés, il les surveille de près. Le Premier médecin a le privilège de vendre et transporter les eaux minérales dans tout le pays. Ainsi, ils ont, à cause de leur responsabilité pour la santé du monarque le rôle le plus important de la médecine en France, à la grande irritation de la puissante faculté de médecine à Paris. On a vu à plusieurs reprises comment le doyen de la faculté parisienne, Guy Patin, les attaque, mais aussi comment les archiatres doivent collaborer avec les médecins de Paris en cas de maladie dangereuse du Roi.

**c) La fonction des archiatres pour prévenir les maladies (les prophylactiques) :**

Les archiatres sont responsables de la santé du Roi. En plus de le soigner en cas de souffrance, ils doivent veiller à son hygiène et instituer des mesures prophylactiques (préventives) aux maladies. Nous ne savons pas aujourd'hui quelles étaient leurs connaissances exactes pour mener une vie saine pour la santé, comme par exemple les relations entre l'exercice, l'alimentation sur le risque de développer les maladies cardio-vasculaires, le diabète etc. Louis XIV mène une vie très active. Il adore les sports et en particulier la « montée à cheval », la chasse. Les médecins n'ont guère eu de problèmes à encourager leur patron de mener une vie physiquement active. Nous avons déjà vu la façon dont ils veillent sur les repas du Roi et comment ils l'encouragent à manger moins. Ceci nous fait comprendre qu'ils comprennent la relation entre l'alimentation et la santé, mais pas exactement dans quel sens. Comme Louis XIV aime bien les sucreries, nous avons des témoignages comme quoi cela peut conduire à un diabète.

#### d) La fonction des archiatres concernant l'hygiène du roi :

Nous avons aussi déjà vu comment Fagon tient à changer les linges du roi chaque matin et que les premiers médecins frictionnent son corps deux fois par jours, le matin et après les activités sportives dans l'après-midi. Quel était le niveau d'hygiène à la cour de Louis XIV ?

La description du duc de Saint Simon au sujet de Louis XIV d'un roi qui avait un « *corps robuste et admirablement conformé, qu'il était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps* »<sup>45</sup> semble décrire une autre réalité de la légende que l'on retrouve encore dans quelques livres d'école d'un Roi qui n'a que pris un seul bain dans sa vie<sup>46</sup>. Quelle est la vérité ?

##### 1) Ne pas abuser des bains thérapeutiques

Le bain n'était ainsi que prescrit que dans un cadre médical et prophylactique. On trouve dans le *Journal de Santé* plusieurs situations où les premiers médecins ont prescrit des bains thérapeutiques, comme par exemple pendant la maladie du Roi en 1658. On le retrouve pendant la dernière maladie du monarque, quand il souffre de la gangrène diabète et que ses médecins ont prescrit une série de bains thérapeutiques. Mais pour l'hygiène, les bains ne sont pas ordinaires, à cause des propriétés qu'on attribuait à l'eau. C'est important de souligner que selon la médecine de ce temps, on pensait que l'eau s'infiltrait dans les organes pour les corrompre comme on comprend d'un texte de 1655 « *Le bain hors l'usage de la médecine en une pressante nécessité est non seulement superflu mais très dommageable aux hommes....*  
*Le bain exterme le corps et, le remplissant, le rend susceptible de l'impression des mauvaises qualités de l'air... le bain emplit la tête des vapeurs* »<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> *Les mémoires du duc de Saint Simon*, tome IV, page 952

<sup>46</sup> Da Vinha, Mathieu, *Les commodités*, chapitre à être publié automne 2008

<sup>47</sup> Théophraste Renaudot dans *Recueil général des questions traitées et conférences du bureau d'adresse*, Paris 1655, ibid

Il faut croire que non seulement les médecins, mais que l'opinion générale, celle de Louis XIV aussi, est influencée par cette croyance. Hors de la maladie, les historiens ont conclu qu'il n'avait pas besoin de prendre un bain pour se rendre propre. Mais à la cour de Louis XIV, la propreté était importante et surtout la "netteté": *"la seconde partie de la propreté est la netteté, qui est d'autant plus nécessaire, quand elle manque: si les habits sont nets & sur tout si on a du linge blanc, il n'importe pas que l'on soit richement vêtu, on sentira toujours son bien, même dans la pauvreté. Avec cela, il faut avoir soin de se tenir la tête nette, les yeux & les dents, dont la négligence gâte la bouche & infecte ceux à qui nous parlons; les mains aussi, & mêmes les pieds, particulièrement l'esté, pour ne pas faire mal à ceux avec qui nous conversons, ayant soin de couper les ongles. Il faut aussi se tenir les cheveux longs ou courts; la barbe d'une telle, ou telle manière, selon la mode ordinaire, temperant le tout à l'âge, à la condition"*<sup>48</sup>. Le Roi suit toutes ces recommandations. Le rituel du lever du roi comporte une toilette matinale, débutant par une désinfection des mains. *"Le Roy étant encore dans son lit: le Premier Valet de Chambre, tenant de la main droite un flacon d'esprit de vin, en versa sur les mains de Sa Majesté, sous lesquelles il tient une assiette vermeil de la gauche"*<sup>49</sup>. Puis il se lave la bouche et le visage et il est peigné puis rasé par l'un de ses barbiers, un jour sur deux. Pour le soin de sa peau, il est "frotté" par ses barbiers, après avoir fait de l'exercice comme par exemple le jeu de paume. Le linge blanc joue un rôle important pour Louis XIV, ainsi que le reste de la cour. Ce linge blanc, les chemises propres du Roi étaient enfermés dans les "coffres de la chambre" (dont certains officiers possédaient les clefs). Les chemises apparaissaient souvent par douzaine.

## 2) Les bains pour le plaisir :

Louis XIV est habitué, dès sa jeunesse et durant toute son adolescence à se baigner dans une rivière. Quand la cour était à St. Germain, il lui arrivait d'aller se

---

<sup>48</sup> Courtin, Antoine de, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens*, nouvelle édition, Paris, Hélie Josset p. 111, dans « *Les commodités* », op.cit. page 51

baigner à Conflans- Sainte-Honorine<sup>50</sup>. Ces bains dans la rivière se sont faits pendant l'été, et pour se rafraîchir. Adulte, Louis XIV, continue de prendre des bains, mais pour des raisons autres que celle de l'hygiène! Déjà au temps de François 1<sup>er</sup>, des bains ont existé dans les palais royaux, comme à Fontainebleau. Non pas pour des raisons d'hygiène, mais pour accueillir les maîtresses dans un endroit agréable. C'est aussi le cas pour Louis XIV. François Quentin de La Vienne, un des plus célèbres baigneurs à Paris avait fait établir dans le Marais, un établissement de bains, que Louis XIV fréquentait au premier temps de son amour pour Mme de Montespan<sup>51</sup> „*Ce La Vienne, qui avait fait plus d'un métier, était devenu baigneur, et si à la mode, que le Roi, du temps de ses amours, s'allait baigner et parfumer chez lui, car jamais homme n'aima tant les odeurs, et ne les craignit tant après, a force d'en avoir abusé. On prétendait que le Roi, qui n'avait pas de quoi fournir à tout ce qu'il désirait, avait trouvé chez La Vienne des confortatifs qui l'avaient rendu plus content de lui-même, et que cela, joint à la protection de Mme de Montespan, le fit enfin premier valet de chambre*“<sup>52</sup>.

Louis fait bâtir entre 1671 et 1680 les Appartements des bains au rez-de-chaussée à Versailles pour Mme de Montespan, un appartement splendide faits avec les plus beaux et riches matériaux : marbre, jaspe, bronze, boiseries sculptées, où Louis XIV vient se délasser en compagnie de sa favorite<sup>53</sup>. Cet appartement a plus tard été démoli du temps de Louis XIV par manque de place. Pour remplacer cet appartement des bains, Louis XIV fait aménager une “chambre des bains” au rez-de-chaussée avec cuves en bronze d'eau chaude et d'eau froide au premier étage de son château de Marly, sa “maison de campagne”. Avec deux baignoires, l'une pour se laver et l'autre se rincer, comme cette chambre n'est pas si richement décorée, les historiens ont pensé que le lieu avait une réelle utilité<sup>54</sup>.

---

<sup>49</sup> N. Besogne, l'Etat de la France, Paris, E. Loyson, 1698, ibid

<sup>50</sup> *La Porte, Mémoires, Petitot, Monmerqué (éd), Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, 1827, p. 418,ibid*

<sup>51</sup> *Les valets de chambre de Louis XIV*, op. cit. page 18, p.41-42

<sup>52</sup> Saint-Simon, duc de, *Mémoires*, t. I p. 446, dans » *Les Commodités* », op cit, page 51

<sup>53</sup> « *Les commodités* »

<sup>54</sup> ibid

Dans son appartement à Versailles, et au temps de Louis XIV, la salle spécifique pour les bains n'existe pas. On fait apporter la baignoire dans sa chambre.

#### **e) Le salaire et les privilèges de l'archiatre :**

Les Premiers médecins reçoivent un salaire de 3000 livres, un peu moins que les maîtres de la garde-robe (3600 livres) et les Premiers chirurgiens une somme moins considérable. Mais en réalité, la somme reçue par les Premiers médecins est beaucoup plus large, comptant toutes ses appointements et montant à une somme de 40 000 livres (inclus 2000 livres pour ses frais de bouche à la cour, 16000 livres pour son entretien, 3000 pour son carrosse, 4000 livres attachée à sa charge, 6000 livres en qualité de conseiller d'État et 6000 livres pour la surintendance du Jardin royal).

Quelques uns des archiatres sont logés à la cour. Daquin et Mareschal sont logés dans l'aile des Princes<sup>55</sup>. Les autres archiatres ont leur propre résidence à proximité de Versailles.

Les médecins sont souvent enviés par d'autres courtisans de la cour. Un exemple : une conversation entre Colbert de Seignelay et Louis XIV rapporté par Visconti : « *Comme sa femme était enceinte, le Roi lui demanda ce qu'il ferait de l'enfant, s'il lui naissait un garçon. Il répondit qu'il le ferait médecin. Le Roi lui demanda pourquoi. C'est que, répliqua-t-il, il n'y a que les médecins qui fassent fortune à votre Cour* »<sup>56</sup>.

Les Premiers médecins et chirurgiens du roi de France ont ainsi une promotion sociale considérable et sont admirés dans le monde médical en générale, dépassant les frontières du royaume. Par exemple, Fagon est devenu très célèbre à cause de la longévité de Louis XIV, pas à cause des publications (il a très peu publié !).

Fagon devient de plus en plus indispensable pour Louis XIV en vieillissant. Il a la confiance de son maître, ainsi que de sa femme, Mme de Maintenon<sup>57</sup>. Un

---

<sup>55</sup> W.R. Newton, *L'Espace du Roi. La cour de France au château de Versailles (1682-1789)*. Paris Fayard, 2000, AP 7, 62, 109 et 111

<sup>56</sup> P. Visconti page 38, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16

<sup>57</sup> Françoise d'Aubigné, veuve du poète Paul Scarron, Mme de Maintenon, épouse secrète de Louis XIV après la mort de la reine Marie Thérèse en 1683

signe de l'influence des archiatres : ils ne sont non seulement présents à Marly, « la maison de campagne » de Louis XIV, mais sont aussi accordés des grands appartements et accompagnent le roi dans les divertissements.

#### **f) Les différents archiatres :**

Pendant les 77 ans qu'il vécut, Louis XIV a eu cinq Premiers médecins. Jacques Cousinot est attaché au service du jeune dauphin jusqu'en 1646. François Vaultier prend la charge en 1647, l'année de la petite vérole. Les médecins les plus importants, Antoine Vallot, Antoine Daquin et Guy- Crescent Fagon sont successivement responsables de la santé de Louis XIV. Seuls Antoine Vallot, Antoine Daquin, Guy-Crescent Fagon, qui remplient leur fonction de 1647 à 1715, sont responsables des remarques qui constituent le *Journal de santé* du Roi. Tous sont issus de la classe moyenne, ainsi du Tiers état de la société française. Vallot et Daquin sortent de l'Ecole de médecine de Montpellier, tandis que Fagon reçoit sa formation à l'Université de Paris. Les Premiers médecins se sont premièrement qualifiés grâce à de longues années d'éducation et de pratique de la médecine et ont été reconnus pour leur habilité. Mais l'ascension à la charge de Premier médecin du Roi, la plus haute charge médicale du royaume s'est faite avec l'aide des autres, soit des médecins, soit des courtisans à la cour (ou les maîtresses du Roi) et le plus souvent par les deux. On peut s'imaginer qu'il y a des intrigues considérables avant qu'un médecin soit nommé archiatre du Roi. La charge de Premier médecin ne peut pas être achetée. Mais les charges de médecins ordinaires sont vendues à des sommes très élevées, trente mille livres pour la charge d'un médecin ordinaire et moins pour les charges de chirurgien ou d'apothicaire.

Les archiatres sont tous restés dans leur charge jusqu'à leur décès, sauf Daquin, le seul médecin à être disgracié et Fagon qui s'est retiré au Jardin des Plantes après la mort de Louis XIV.

#### **1) Antoine Vallot (1647 – 1671) :**

---

Antoine Vallot (1594–1671) est le premier en date des trois grands premiers médecins de Louis XIV. Il est né et devient docteur en médecine à Montpellier. Antoine Vallot est venu s'établir à Paris où il est recherché par les grands de l'époque. Il devient médecin et ami de Nicolas Fouquet (1615-1680)<sup>58</sup>. Très vite, il est également le médecin d'Anne d'Autriche (la veuve de Louis XIII). C'est en 1647, lors de la petite vérole de Louis XIV, qu'il se fait remarquer en luttant contre l'avis des autres médecins de la cour et en guérissant le jeune Roi. Considéré comme le plus habile médecin de la cour, Vallot n'a aucune difficulté à occuper la charge de Premier médecin du Roi à la mort de Vaultier la même année. Antoine Vallot a en charge la santé de Louis XIV à l'époque où le roi est encore jeune et sans maladies chroniques; en outre sa charge demeure relativement légère. Seule la grande maladie du monarque à Calais (le typhus exanthématique), et un cas de rougeole, lui causent quelques soucis.

Partisan de la médecine chimique, Vallot fait ses preuves en 1658, lors du typhus exanthématique du roi, en lui administrant du vin émétique (l'antimoine) que l'on a cru qu'il l'avait sauvé. Ceci est discuté plus en détail dans une section à suivre. En effet c'est Mazarin qui a décidé de l'emploi de l'antimoine. Vallot a aussi la charge de surintendant du Jardin des Plantes, toujours attribuée au Premier médecin. Il fait appel aux meilleurs botanistes qui sont chargés de parcourir la France pour en rapporter des milliers d'essences afin de repeupler le Jardin. Mais ses médicaments sont surtout à base de minéraux, dans la tradition de la faculté de Montpellier, ce qui lui vaut les sarcasmes des médecins galéniques (de la Faculté de Paris), adversaires de la médecine chimique. Le doyen de la faculté de Paris, Guy Patin l'attaque à plusieurs reprises et lui reproche aussi d'avoir acheté la charge de Premier médecin pour une somme de 30 000 livres, ce qui est probablement faux. Voici un exemple des attaques de Guy Patin, dans une lettre à Falconnet : « *Le comte archiatre d'aujourd'hui, qui n'est rien d'autre qu'un vaurien ignorant et maladroit, grand charlatan, qui fait l'entendu par l'autorité que lui donne sa charge. Que sa charge soit écourtée, indépendamment des commérages et des arts de la Cour, dont la*

---

<sup>58</sup> Surintendant des Finances avant d'être disgracié en 1661



*richesse et la force sont très puissantes* ». On peut dire que Guy Patin haït Antoine Vallot, qui est décidément sa bête noire. Un peu de jalousie de la part de Guy Patin ? Quand Fouquet est arrêté et fait prisonnier, le 8 septembre 1661, Louis XIV aurait reproché à Vallot d'être un espion au service de Fouquet : et l'archiatre en aurait ressenti un tel chagrin qu'il en aurait été malade et pris d'une fièvre continue "accompagnée de rhumatisme et d'érysipèle (maladie de la peau)".

C'est en 1658 qu'il a la place de surintendant du Jardin. Ceux qui l'ont précédé dans cette fonction ont plutôt négligé cet entretien. Vallot s'acquitte fort bien de la direction du Jardin royal des Plantes. Il rédige avec Fagon un catalogue de plus de 4000 plantes sous le titre de *Hortus regius, Parisis*, 1665, in Folio. Fagon, Mauvillain et Joncquet sont les auteurs de cet ouvrage.

## **2) Antoine Daquin (1672– 1693) :**

Antoine d' Aquin est né à Paris. On ne sait pas exactement sa date de naissance, mais c'est probablement en 1620. Il est le petit-fils d'un rabbin christianisé qui a été nommé au Collège de France comme interprète hébraïque et professeur d'hébreu. Son père, Louis-Henri Daquin est aussi devenu traducteur d'hébreu, et a ensuite étudié la médecine. Il a été choisi par la reine Marie de Médicis comme médecin par quartier en 1631 et ensuite comme son Premier médecin en 1640. En 1651, il est nommé médecin ordinaire du Roi, et anobli en 1669 (par lettres patentes émises à Saint-Germain-en-Laye).

Antoine Daquin est son fils aîné. Après avoir étudié à Montpellier, et pris le bonnet doctoral le 18 mai 1648, Dacquin alla à Paris, où il épousa la nièce de Vallot, Marguerite Geneviève Gayant. Antoine Daquin est nommé intendant du Jardin du Roi en 1661. Asthmatique et souvent malade, Vallot fait appel à Daquin et l'a sûrement aidé pour acquérir la charge de Premier médecin de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. On lui reproche la mort de la reine, à l'âge de 45 ans, ayant refusé, avec d'autres médecins, de pratiquer l'incision d'un abcès de la

reine Marie-Thérèse qui, alors est morte rapidement des suites d'une septicémie.

Après le décès de Vallot (en 1671), il est nommé Premier médecin de Louis XIV en 1672. Daquin a une pratique semblable à celle de Vallot, mais il est beaucoup moins strict dans l'application de sa médecine : il est un courtisan habile craignant de déplaire à son Sire ; il évite par exemple de le contraindre à suivre des cures traumatisantes. Ainsi, sous ses ordres, les purges et les lavements remplacent-ils les saignées que Vallot prescrivait et que le Roi déteste (comme on le verra plus loin dans le développement, Louis XIV a peur des saignées). Pendant les 20 années qu'il a occupé ce poste, il a soigné le Roi pour différents syndromes : une luxation du coude à la suite d'une chute de cheval (en réalité, il n'a que aidé le chirurgien), une arthrite goutteuse du pied gauche, une nécrose de la voûte palatine, une extraction des dents de la mâchoire supérieure, un abcès du périnée (encore une fois, en tant qu'assistant des chirurgiens qui sont les véritables soignants du souverain).

Néanmoins, il n'est pas apprécié par les membres de la cour. Le doyen de la faculté de Paris, Guy Patin, a pour lui un profond mépris (il a probablement un mépris pour tous les médecins du Roi et en particulier ceux qui sont éduqués à Montpellier) ainsi que Mme de Sévigné qui n'exprime pas une opinion favorable de lui. Molière le haït, apparemment pour avoir laissé mourir son fils. Par ailleurs, les faveurs que Daquin réclame continuellement importunent le Roi irrité depuis quelque temps par des accès de fièvre.

Daquin a assemblé une grande fortune comme premier médecin. En plus de sa charge de 45 000 livres par an, il obtient une pension de 4 000 livres en 1692, ainsi qu'une somme de 100 000 livres, en partage d'honoraires, après la "grande opération" du roi en 1686. Les absences répétées du médecin et son air hautain finirent par consommer sa disgrâce auprès de Louis XIV qui le chassa. Les circonstances autour de sa disgrâce ne sont pas claires. Daquin est probablement écarté pour plusieurs raisons et d'une manière qui a stupéfié la cour. C'est Fagon qui occupe sa place. Selon Saint-Simon: "*Je trouvai un changement à la Cour qui me surprit fort. D'Aquin (Daquin), premier médecin du Roi, créature de Madame de Montespan n'avait rien perdu de son crédit par*

*l'éloignement final de la maîtresse, mais il n'avait pas réussi auprès de Madame de Maintenon à cause de cette origine. Grand courtisan, mais reître, avare, avide, voulant établir sa famille de toute façon. Son frère, médecin ordinaire, était moins que rien et le fils du premier ne moins. Le Roi fut lassé peu à peu de ces importunités, ce qui ne l'empêcha pas de demander l'évêché de Tours pour son fils l'abbé, d'ailleurs de très bonnes moeurs, de beaucoup d'esprit et de savoir. Madame de Maintenon s'opposa à la réalisation de ses projets*<sup>59</sup>. Il a est remplacé par Guy-Crescent Fagon le 2 novembre 1693.

### 3) Guy- Crescent Fagon (1693 – 1715) :



Guy- Crescent Fagon (1638 – 1718) est né à Paris le 11 mai 1638, fils de "noble homme Henry Fagon, conseiller du roi et commissaire ordinaire des guerres" et de Louise de La Brosse, nièce du médecin Guy de La Brosse, fondateur du Jardin royal. Il étudie au collège Sainte- Barbe, puis devient "maître ès-art"; il commence ses études médicales à l'École de médecine à Paris. En 1663, il soutient ses deux thèses *quodlibétaires*, l'une d'elles est consacrée à la circulation sanguine (fort débattue à l'époque) "*An a sanguine impulsum cor salit ?*" (le coeur transmet-il une impulsion au sang) ? En 1664, il passe sa thèse de „vésperie“ et la même année, il obtient le titre de docteur en

---

<sup>59</sup> Saint-Simon dans Eloy, Pierre, *Fagon, archaître du Grand Roi*, Thèse, Université de Paris 1918, page 21

médecine. Le 15 janvier, après avoir présidé une thèse *quodlibétaire*, il devient “docteur- régent” de la Faculté de médecine de Paris. Il est premièrement botaniste et a voyagé dans toute la France pour étudier la flore. C’est au cours d’un des voyages qu’il a rencontré Mme de Maintenon pour la première fois, quand elle a conduit le duc de Maine<sup>60</sup> aux eaux (eaux de Forges).

Sa réputation commence quand il fut nommé professeur de botanique et de chimie au Jardin du Roi. Mme de Maintenon chargée de l’éducation des enfants de Mme de Montespan<sup>61</sup> s’attacha Fagon pour s’occuper de leur santé. En 1680, il devient médecin de Marie-Thérèse, puis des enfants royaux à la mort de la Reine en 1683. Protégé par Mme de Maintenon, toujours attentif et présent, Fagon n’a pas eu de difficulté à gagner aussi la confiance du Roi. Mme de Maintenon a joué un rôle important pour son emploi de Premier médecin de Louis XIV. Daquin, le Premier médecin en charge était protégé par Mme de Montespan, maîtresse de Louis XIV. Quand Mme de Maintenon a pris sa place, Daquin avait perdu sa protectrice et Mme de Maintenon pouvait avancer Fagon. Mme de Maintenon n’était pas ignorante de la puissance qu’elle obtiendrait elle-même d’avoir à la cour un Premier médecin du Roi, dévoué et soumis à elle-même<sup>62</sup>. Fagon est vite considéré comme le plus instruit de la cour. Le succès de ses cures de quinquina pour soigner les fièvres du Roi hausse son prestige. Contrairement à Daquin, il ne demande pas beaucoup pour lui-même. Il refuse toutes les sommes d’argent qu’on lui offrait, on a presque dû employer la violence pour le faire entrer à l’Académie des Sciences<sup>63</sup>. «*L’arrivée de Fagon au titre de premier médecin du roi fut un très gros appoint pour l’honnêteté de la profession* »<sup>64</sup>. Sa seule demande est la surintendance du Jardin royal qu’il embellit, comme Vallot, en envoyant un peu partout des botanistes pour récolter des plantes exotiques. Son amour pour la botanique le pousse à déterminer les plantes par leurs qualités intrinsèques, suivant qu’elles étaient émollientes (qui

---

<sup>60</sup> fils légitimé du Roi avec Mme de Montespan

<sup>61</sup> Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan, maîtresse du roi et mère de huit de ses enfants

<sup>62</sup> Fagon, *archiatre du Grand Roi*, op. cit. page 59, page 19

<sup>63</sup> *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi*, op.cit. page 38, page 233

<sup>64</sup> *ibid*

rendent les tissus plus moux) ou astringentes (qui resserrent les tissus vivants), ce qui est une nouveauté à son époque. Il lui arrive cependant d'abuser des purgatifs dans ses cures.

La Princesse de Palatine a donné de lui une présentation peu flatteuse :  
« *Le docteur Fagon est une figure dont vous vous ferez difficilement une idée. Il a les cuisses grêles comme les jambes d'un oiseau. La bouche encombrée par les dents de dessus qui sont toutes noires et pourries. De grosses lèvres qui rendent la bouche saillante, les yeux sont couverts, le teint jaune foncé, la figure allongée et l'air aussi méchant qu'il l'est en réalité* »<sup>65</sup>. Elle a certainement une animosité contre ce protégé de Mme de Maintenon, mais la description qu'elle a donné est aussi affirmé par ses contemporains, décrivant Fagon comme un « *petit vieillard maigre, voûté, se promenant appuyé sur son bâton, ses yeux perçants et malins, tandis qu'il maugrée et grommelle entre ses dents noirs* »<sup>66</sup>.

Peut-être un homme qu'on ne voulait pas rencontrer dans les couloirs de Versailles ?

Bien qu'asthmatique (souffre de l'asthma, maladie caractérisée par des attaques du suffocation) et épileptique (maladie neurologique caractérisée par des convulsions), Fagon a vécu jusqu' à 80 ans. A la mort du roi en 1715, il s'est retiré au Jardin des plantes.

Fagon vient de la faculté de Paris et relève en principe de la médecine galénique, mais son pragmatisme dans l'emploi des médicaments encourage une entente entre les deux doctrines, qui débouche sur l'évolution moderne des études médicales. Il a ainsi joué un rôle pour la modernisation de la médecine. Il possède aussi la surintendance des bains et fontaines minérales de France. La politique d'assainissement de la distribution des eaux est largement mise en oeuvre grâce aux efforts de Fagon. Le duc de Saint-Simon, qui n'avait par pour l'habitude de donner des compliments fait l'éloge de Fagon : « *Fagon était un des beaux et des bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avait trait à*

---

<sup>65</sup>Fagon, *archiatre du Grand Roi*, op.cit page 59, page 35

<sup>66</sup> Ibid, page 36

*son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien»*<sup>67</sup>.

#### **g) La tenue du Journal de Santé :**

Le *Journal de Santé* est rangé dans un cabinet dont seuls le Premier médecin et le roi ont la clé. Le roi montre un grand intérêt à lire son *Journal*. Ceci n'est pas vérifié par Perez, il écrit que le roi sans doute lisait son *Journal*. Il me semble vraisemblable que le roi a lu son *Journal*, sinon ; pourquoi tous ces nombreux passages très flatteurs sur le physique et le comportement du Roi ? Les médecins ont ainsi un accès direct au roi. Ce qu'ils n'osent pas lui dire, ils peuvent l'écrire. Ils ont par exemple à plusieurs reprises essayé de le faire manger moins. L'exemple suivant est donné par Vallot qui montre qu'il est très content de la modération du monarque : « *Le régime de vivre a été gardé si religieusement et avec tant d'exactitude, que l'on peut dire avec vérité que la modération et l'obéissance de S.M. en cette occasion l'a empêchée de retomber malade, et ses forces se sont réparées plus tôt que l'on n'osait espérer»*<sup>68</sup>. Mais ils doivent se garder de l'insulter ou de lui faire furieux.

Le *Journal de la Santé* du roi est un livre écrit exclusivement pour les médecins et probablement aussi pour le Roi. L'idée de tenir un journal quotidien de la santé du roi vient d'Antoine Vallot qui décide « *pour sa propre instruction, celle de ses successeurs, de consigner par écrit les accidents qui pourraient arriver au roi et les remèdes employés pour les combattre afin de leur servir d'instruction pour la conduite d'une santé si important* »<sup>69</sup>. La rédaction du *Journal* débute en 1652, et les rapports des premières années sont ainsi écrits rétrospectivement.

Du temps de Louis XIV, tous les livres imprimés ne contenaient que des éloges sur le Roi et ses mérites. « *Je demandais un jour à quelqu'un de raisonnable pourquoi dans tous les écrits on louait toujours le roi. On me répondit qu'on avait expressément ordonné aux imprimeurs de n'imprimer aucun livre qui ne*

---

<sup>67</sup> Cf.Y. Coireault (Ed) T VI (1716 – 1718), p. 626, Lunel, Alexandre, Thèse, op.cit. page 21, page 556

<sup>68</sup> *Journal de Santé*, op.cit., page 16, page 134

<sup>69</sup> Ibid, page 191.

*contint pas son éloge et cela à cause des sujets »*<sup>70</sup>. Même si le *Journal* n'est pas distribué à travers la France, on peut bien s'imaginer que c'est normal de flatter le Roi dans toute production écrite et surtout quand on a eu la charge de S.M.

Très important, il semble dans le *Journal* que les archiatres veulent montrer au Roi leur grandeur, leurs connaissances de la médecine, leur pouvoir de guérison. Plusieurs passages dans le *Journal* présentent de façons glorieuses leurs entreprises. Un exemple à la convalescence du roi en 1658, après une maladie fiévreuse : « *C'est à quoi je me suis attendu quand j'ai vu les premiers commencements de cette belle et heureuse crise, et ce qui m'a fait prédire le temps qu'elle devait durer. Je ne me suis pas trompé d'une heure, ayant cessé le même jour que j'avais assuré par paroles et par écrit qu'elle devait cesser ; et les assurances que je donnai pour lors à la reine-mère, à toute la Cour et à S.E. (Son éminence, le cardinal Mazarin), ont bien diminué l'appréhension que l'on avait de quelque mauvais événement de cette prodigieuse évacuation ; et aussi ce pronostic m'a donné de la gloire et de la réputation »*<sup>71</sup>.

Le *Journal de Santé* ne peut pas être considéré comme un vrai dossier médical. Les chapitres sont des remarques sur ce qui s'est passé dans une année, comme par exemple : « *Remarques sur l'année 1655* ». Le journal ne contient ni calcul, ni relevé précis. Jean Héroard, le Premier médecin de Louis XII, a laissé un *Journal* beaucoup plus précis que celui des archiatres de son fils. Selon Perez, le journal est destiné à devenir une archive consultable par les premiers médecins successifs et par eux seulement. Il n'existe aucune référence aux textes de la pratique médicale du temps, et rien sur les débats scientifiques de l'époque. Ce qu'il est important de souligner c'est qu'on ne trouve aucune référence à Hippocrate et Galien, et que le *Journal* n'est pas écrit en latin qui était la langue de la médecine de ce temps, mais en français. Ainsi, de par plusieurs aspects, le *Journal* est plus moderne que la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle ; il contient des passages prouvant que les médecins du roi l'ont examiné d'une manière beaucoup plus précise et détaillé que seulement en tâtant le pouls et en

---

<sup>70</sup> *Lettres de la Princesse Palatine*, op cit. page 20, lettre du 15 décembre 1701, page 312

examinant les excréments. On retrouve ceci par exemple dans le récit détaillé d'une tumeur du périnée (page 80) où Daquin montre qu'il a une connaissance parfaite de l'anatomie de cette partie du corps, et qu'il a fait un examen clinique comme on le fait de nos jours. Fagon est aussi connu comme un médecin beaucoup plus pragmatique que, par exemple, ses confrères de la Faculté parisienne.

Très important, le journal écrit par ces médecins ne contient rien sur les traitements chirurgicaux, parce qu'ils regardaient les chirurgiens avec mépris et les considéraient très inférieurs à eux-mêmes. L'archiatre est aussi placé au-dessus des chirurgiens, le Premier chirurgien, dans la hiérarchie des médecins. La grande opération de la fistule, en réalité la grande opération du siècle, est mentionné seulement en moins d'une demi-page.

Les historiens ont ainsi remarqué que le Journal n'écrit rien sur la vie sexuelle du Roi. Louis XIV a une activité sexuelle énorme (appelée par Perez une boulimie sexuelle), mais on ne trouve rien là-dessus dans son *Journal*. Ceci, peut-être parce que c'est un tabou de le mentionner<sup>72</sup> ou bien parce que le roi n'a aucun problème dans ce domaine<sup>73</sup>. Selon la médecine de ce temps, on a trouvé de nombreux écrits médicaux qui recommandent en effet d'avoir des relations régulières en raison de leurs effets bienfaisant, excellent pour la circulation du sang (étrange quand on ne sait même pas reconnaître la circulation du sang). Mais aussi la modération est recommandée : dans le cas de ces hommes « *qui recherchent l'accouplement de façon déraisonnable, à tel point que, parfois, au lieu de semence, ils rejettent une humeur sanguinolente, voire du sang tout pur, ce qui occasionne leur mort* »<sup>74</sup>. Selon Perez, il est probable que le roi peut en avoir discuté avec ses médecins, même si on ne trouve rien là-dessus dans le Journal. Un exemple : « *A la mort d'un des enfants de la Reine, le Roi demanda à son ancien docteur : « D'où vient, monsieur Guéneau (Guénaut), que mes bâtards sont sains et ne meurent pas, tandis que les*

---

<sup>71</sup> *Journal de Santé*, op.cit., page 16 page 131

<sup>72</sup> *Le corps du Roi-Soleil*, op.cit. page 49

<sup>73</sup> *La Santé de Louis XIV*, op cit page 16

<sup>74</sup> Paré, Ambroise, *De la génération de l'homme*, chapitre, p. 915, dans *La Santé de Louis XIV*, op cit page 16, page 209



*enfants de la Reine sont tous si délicats, et meurent ? Sire, répondit Guéneau, c'est qu'on n'a porté chez la Reine que les rinçures du verre*<sup>75</sup>. D'abord il faut remarquer que c'est une réponse très audacieuse de la part du médecin et aussi que ceci reflète la croyance du temps : que la mort prématurée de certains enfants peut s'expliquer par une activité sexuelle répétée du géniteur et par l'affaiblissement de sa semence<sup>76</sup>. Ceci montre aussi que l'activité sexuelle de Louis XIV était considéré comme intense, aussi parmi son entourage et ses médecins. Ce qu'on ne discute pas, c'est la possibilité de faiblesse des enfants à cause de la relation familière entre les mariés. Louis XIV est marié avec sa cousine. La mère de Louis XIV, la reine Anne d'Autriche était la tante de son épouse Marie-Thérèse. Louis XIV a à plusieurs reprises marié ses enfants avec leurs cousins.

## **B. Les chirurgiens de Louis XIV**

Le roi Louis XIV a aussi son Premier Chirurgien, d'abord Francois Felix de Tassy puis son fils Charles-Francois-Félix Tassy. Il a été suivi de Georges Mareschal. En plus, il y a toute une hiérarchie de chirurgiens ordinaires. La maison chirurgicale de Louis XIV comprend, outre le Premier chirurgien, un chirurgien ordinaire et huit chirurgiens servant par quartier (trimestre). Au seul Premier chirurgien revient l'honneur de pratiquer les opérations prescrites au Roi par les médecins : les autres ont pour mission de donner leurs soins à l'entourage du Roi.

C'est le devoir du Premier chirurgien d'effectuer les saignées, la thérapie la plus couramment pratiquée et rien moins qu'une opération mineure. La position du Premier chirurgien ne confère pas à son titulaire les honneurs dont bénéficie le Premier médecin. Il y a une grande distance sociale entre ces deux. Mais aussi le Premier chirurgien a ses privilèges et certains d'entre eux sont anoblis (Félix et Mareschal). En 1669, le premier chirurgien est qualifié de « chef et garde des chartes et privilèges de la chirurgie et barberie du royaume, a toute

---

<sup>75</sup> G. Mongrédien, *Louis XIV*, p. 150, dans *La Santé de Louis XIV*, op cit page 16, page 209

juridiction sur les maîtres chirurgiens jurez de Paris, barbiers, perruquiers, sages-femmes, et tous autres exerçans l'art et la profession de la chirurgie ou partie d'icelle» (Perez). Comme le Premier médecin est conseiller d'Etat, le Premier chirurgien est seulement conseiller du Roi.

**a) Charles-François-Félix Tassy (1678 – 1703) :**

Charles-François-Félix Tassy (dit Félix), le fils de François-Félix Tassy, chirurgien de Louis XIII, puis Premier chirurgien de Louis XIV en 1653, est né en Avignon en 1642. Il fait son apprentissage en chirurgie chez un maître chirurgien-barbier parisien pendant deux ans, et après une nouvelle période de sept ans dans laquelle il termine son instruction, il prend sa place à la communauté des chirurgiens et barbiers réunis de Saint Côme (chirurgiens de la communauté de Saint Côme, voir passage plus loin). Il entre au service du Roi en 1666, et suit le souverain dans l'armée pour perfectionner sa pratique.

En 1678, à la mort de son père, il le succède comme Premier chirurgien de Louis XIV. A la suite de la « grande opération de la fistule anale », le Roi, très reconnaissant, lui donne la somme de cent cinquante livres, la seigneurie de Stains, une maison à Moulineaux et des lettres de noblesse.

**b) Georges Mareschal (1703 - 1715)**

Ce troisième des premiers chirurgiens de Louis XIV et ensuite de Louis XV, le fils de Jean Mareschal et de Marguerite de Sel (1658–1736), est orphelin à l'âge de treize ans et était peu fortuné. Il a commencé à apprendre le métier de la chirurgie à Gravelines, où il demeure jusqu'à 1677. Il vient ensuite à Paris, où il occupe une place de garçon chirurgien chez un maître chirurgien. Aidé par le chirurgien du Prince de Conti, Remy Roger, impressionné par l'habileté de Mareschal, il est offert une place de gagnant maîtrise quand Remy Roger devient maître chirurgien à Paris<sup>77</sup>. Cet emploi donne les six années de stages nécessaires pour être admis au sein de la communauté des chirurgiens, une place que Mareschal obtient en 1684. Son talent le permet d'être accepté maître en chirurgie à Paris en 1688, après seulement quatre années de maîtrise. Il

---

<sup>76</sup> P. Darmon, *Le Mythe de la procréation à l'âge baroque*, p 136, ibid

<sup>77</sup> Lunel, Alexandre, Thèse, op.cit., page 21, page 646

épouse la sœur de Remy Roger et ouvre une boutique de chirurgie à Paris. En 1692, il devient chef du service chirurgical à l'hôpital de la Charité et est appelé en consultations avec les principaux opérateurs de Paris et de la Cour. En 1692, il opère avec succès, de la « taille » (extrait d'un calcul d'un organe creux, surtout la vessie). Mais c'est l'opération de l'anthrax du Roi en 1696 qui assure la réputation de Mareschal. Il est fort apprécié par le premier chirurgien de Louis XIV, Félix et quand Félix meurt en 1703, avec l'aide du premier médecin, Fagon, il est nommé Premier chirurgien de Louis XIV.

Il loge au château de Versailles, et Louis XIV lui donne plusieurs privilèges, des seigneuries ; il est même anobli. Quand Louis XIV meurt en 1715, Mareschal devient Premier chirurgien de Louis XV (ce n'est que la charge de Premier médecin qui se termine à la mort d'un roi). A part sa position de Premier chirurgien, Mareschal s'occupe de la vaste entreprise de réorganisation de la profession chirurgicale à Paris, puis dans toute la France.

### **c) La chirurgie à Paris au 17<sup>ème</sup> siècle :**

Il existe deux communautés de chirurgiens : les chirurgiens du roi et de la famille royale et les chirurgiens de la communauté de Saint-Côme. Les chirurgiens du roi ne font pas partie et n'ont aucun lien juridique avec le Collège de Saint-Côme. Il existe une forte rivalité, premièrement parce que le titre de chirurgien royal permet au chirurgien de pratiquer dans tout le royaume. On voit le parallèle avec les médecins de la Faculté de Paris et les médecins du roi, et la rivalité entre les deux groupes. La chirurgie est issue de la barberie. Depuis l'union des chirurgiens de Saint Côme aux barbiers-chirurgiens, la communauté des « chirurgiens-barbiers de Saint Côme » est régie par les statuts de la communauté des barbiers de 1634. Ces statuts se montrent incapables de régler les rapports entre tous les chirurgiens de Paris.

En 1668, Louis XIV décide d'unir à la charge de son Premier médecin, les droits et les privilèges de son premier barbier. Jusque là, le chirurgien a pour rival à la cour la personne du Premier barbier dont la juridiction s'étend sur les barbiers-chirurgiens. En 1668, Louis XIV décide de placer le corps chirurgical sous l'autorité de son Premier chirurgien et joue lui-même le rôle du protecteur

pour cette discipline de la médecine. Ceci a été une décision d'une grande influence sur la réputation de la discipline. En plus, à cause des maux de Louis XIV, qui nécessitaient un traitement chirurgical, la réputation des chirurgiens monte. Grâce à sa position après l'opération de la fistule réussie en 1686, Félix a les mains libres pour effectuer les réformes qu'il désire pour le corps des chirurgiens parisiens.

**d) Les entreprises des premiers chirurgiens de Louis XIV menant à la fondation de l'Académie royale de la chirurgie en 1731 :**

Félix travaille premièrement pour donner à la communauté des chirurgiens parisiens des statuts rénovés. Ces statuts sont promulgués en 1699, des nouveaux statuts comptant cent cinquante articles. Les premiers articles n'introduisent rien de nouveau par rapport aux anciens règlements de la communauté de Saint-Côme. Les nouveaux statuts consacrent une large partie au droit et aux prérogatives du Premier chirurgien. Le Premier chirurgien est confirmé comme le chef de la communauté des chirurgiens barbiers, et des barbiers perruquiers baigneurs étuvistes. Dans l'un des articles, il s'agit de mettre un terme aux tensions présentes dans les relations entre les chirurgiens royaux et les chirurgiens de Saint-Côme. Après de longues discussions, les différents praticiens s'occupant de chirurgie sont désormais tous soumis à l'autorité du Premier chirurgien du Roi.

A la fin du règne de Louis XIV, la profession chirurgicale entre dans une période que l'on peut qualifier de l'âge d'or. Pendant plus d'un siècle, la France domine en chirurgie<sup>78</sup>. L'Académie Royale de Chirurgie a été fondée en 1731, 16 ans après la mort de Louis XIV, mais cette fondation n'a pas été obtenue sans le résultat du travail et de la clairvoyance de quelques hommes remarquables, parmi eux les Premiers chirurgiens de Louis XIV, aidés par le souverain lui-même. Le succès des traitements de la dislocation du bras en 1683, la grande opération de la fistule en 1686 et l'incision d'un anthrax de la nuque a assuré la réputation de la chirurgie de la France. Comme dit par Voltaire : « *Les progrès de la chirurgie, furent si rapides et si célèbres dans ce*

siècle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et toutes les opérations qui demandaient non commune ; non seulement il n'y avait d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires »<sup>79</sup>. Comme on va le voir dans une section plus tard, le chirurgien Félix le fils a fait construire un bistouri spécial pour l'opération de la fistule anale de Louis XIV (voir page 81). Le roi se montre très généreux quand il est guéri d'une maladie, en particulier après la grande opération de la fistule : Félix a reçu la large somme de 150 000 livres, Daquin 100 000 livres et Fagon 150 000 livres.

### 2.3 Les relations entre Louis XIV et ses médecins:

Comment est-ce que Louis XIV regarde ses médecins ? Comme le Roi a toute une « petite armée de médecins », il les considère sûrement comme ses domestiques. La question qui se pose est de savoir s'il a la même opinion de ses Premiers médecins ?

Un exemple : quand Dodart, médecin de la princesse de Conti est mort, Louis XIV s'étonnait que la Princesse l'ait pleuré, alors qu'il n'était que «son médecin et son domestique ». Elle a répondu : «*Ce n'est ni mon médecin ni mon domestique que je pleure, mais mon ami* »<sup>80</sup>. Certainement Louis XIV a regardé ses médecins comme ses domestiques, mais en même temps pour quelques uns d'entre eux, aussi comme ses amis, du moins Fagon et son Premier chirurgien Félix. A la mort de Félix en 1703, il a dit comme la princesse de Conti : « *Ce n'est pas seulement un bon chirurgien que j'ai perdu, c'est un ami* »<sup>81</sup>. Une autre remarque du Roi: « *Les médecins font assez souvent pleurer pour qu'ils fassent rire quelquefois* »<sup>82</sup> (après avoir vu une des comédies de Molière).

---

<sup>78</sup> Chatelain C, « *Histoire de l'Académie nationale de chirurgie* », page 18

<sup>79</sup> Chatelain C, « *Histoire de l'Académie nationale de chirurgie* », page 18

<sup>80</sup> Fagon, *archiatre du Grand Roi*, op.cit page 59, page 26.

<sup>81</sup> Y. Coirault, *Mémoires de Saint-Simon*, Paris, 1982 -85, p. 327, dans Lunel, Alexandre, Thèse, op.cit. page 21, page 235

<sup>82</sup> *Mme de Sévigné*, op.cit. page 16, page 44

Un élément important de la médecine hippocratique est que le malade doit s'en remettre complètement à son médecin afin de pouvoir lutter contre la maladie. Ainsi les médecins exercent un grand pouvoir sur leurs patients. Quand le patient est le Roi Soleil, monarque absolu et divin, la volonté des médecins doit apparemment se heurter parfois à la volonté du roi. On en trouve plusieurs exemples concernant :

- le refus des saignées. «*Le Roi manifesta toujours d'une répulsion très prononcée pour cette thérapeutique qui lui causait des vapeurs. Il ne s'y résigna jamais que sur les instances réitérées de Fagon* »<sup>83</sup>, la glotonnerie du Roi.

Mais comment peut-on juger les rapports entre Louis XIV et ses médecins ? Les historiens ont trouvé un témoignage très exact sur les relations entre la reine Christine de Suède et ses médecins: «*La vôtre (une lettre) du 26 passé me fait connaître que vous avez mal entendu ce que je vous ai dit du médecin, et pour m'expliquer mieux, je vous dirai qu'il est toujours auprès de moi dans la même confiance et estime qu'il était quand j'étais à Rome, que je ne me sers que de lui; mais mon tempérament et mon humeur m'ayant donné une invincible horreur et aversion pour les remèdes, je n'en prends jamais de lui, et ne souffre pas quand m'il m'en ordonne, et je ferais de même quand Hippocrate serait en sa place. Et comme je connais mon tempérament, et que je sais ce qu'il faut, j'ordonne moi-même les saignées et les lavements, que je sens les avoir besoin, qui sont les uniques remèdes dont je suis capable, et qui me sont d'une si merveilleuse utilité qu'ils semblent quelquefois me renouveler visiblement. Je consulte là-dessus l'opinion du médecin et ne fais rien sans son consentement* »<sup>84</sup>. On reconnaît ces mêmes pensées chez la belle-soeur de Louis XIV, Madame, la Princesse Palatine: «*Quand je choisis mon médecin, je le prévins qu'il ne devait pas s'attendre à une obéissance aveugle de ma part, je lui permettrais de dire son opinion, mais non de se*

---

<sup>83</sup> Fagon, *archiatre du Grand Roi*, op.cit page 59, page 32

<sup>84</sup> Baron de Bildt, Christine de Suède et le cardinal Azzolino, lettre datée du 20 juin 1668, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 166

*fâcher si je ne la suivais pas chaque fois. Ma santé et mon corps étant à moi, j'entends, lui dis-je, les gouverner à ma guise*<sup>85</sup>.

Les historiens n'ont pas trouvé un témoignage équivalent pour Louis XIV. Mais, on peut déduire quelques de ses pensées à travers ses actes. Louis XIV a peur des saignées ; il redoute l'usage des traitements douloureux, et ne se laisse pas saigner s'il n'est pas vraiment malade. « *Le 4 au matin, le Roi, qui se sentoit d'un mal de tête depuis trois jours, après s'être fait la barbe, vit entrer Fagon, son premier médecin, auquel il demanda quel remède il y avoit pour le guérir de son mal; Fagon, lequel le persécutoit depuis deux jours pour se faire saigner, lui répondit qu'il n'y avoit point d'autre remède que la saignée, ainsi le Roi prit son parti de se faire saigner sur-le-champ, et quand on vint pour être à son lever, tout le monde fut fort surpris d'apprendre qu'il avoit été saigné* »<sup>86</sup>. Par cet exemple on voit que le Roi n'accepte pas les directions de son médecin dans un premier temps, mais qu'il se laisse persuader, quand il se sent assez malade.

Il repousse certains traitements (l'opération de la fistule est un exemple). Il ne suit définitivement pas les conseils de ses médecins tout le temps, et ses médecins doivent le persuader à plusieurs reprises. La volonté de Louis d'impressionner ses sujets, de paraître, ne s'accorde pas facilement avec les avis de ses médecins. Les médecins n'ont pas la liberté complète de parole envers leur royal patient. Ils doivent faire attention à ce qu'ils disent à la Majesté. On a un exemple de ce qu'a dit Vallot avant de mourir, à un moment où il ne craignait plus la colère de son patron: «*Mr. Valot qui vient de mourir premier Medecin du Roy lui a dit peu de jours avant sa mort qu'il estoit obligé en son honneur et en sa conscience et comme son sujet et son Premier Medecin de lui dire que s'il ne changeoit de façon de vivre qu'il couroit fortune de ne pas vivre age d'homme, à quoi le Roy repondit qu'il se soucioit peu de vivre longtems, s'il ne vivoit avec plaisir* »<sup>87</sup>. Contrairement à la situation d'un patient plus modeste, le médecin de la cour ne quitte pas son patient, le Roi est toujours

---

<sup>85</sup> *Lettres de la Princesse Palatine*, op.cit page 20, lettre du 2 mai 1705, page 357

<sup>86</sup> Souches dans *La Santé de Louis XIV*, op. cit. page 16, page 173

sous le regard d'un médecin, une situation quelquefois dure à accepter. Un exemple : un de ses chirurgiens, ayant pris l'habitude de le suivre partout, qu'une fois, le Roi s'exprime, apparemment irrité : «*Je ne peux cracher sans trouver Elian devant moi* »<sup>88</sup>.

De l'autre côté, le Roi dépend de ses médecins, de plus en plus, en particulier en vieillissant, à partir des années 1690 -1700. C'est aussi important de souligner que ses médecins ne sont pas là seulement pour guérir ses maladies, mais aussi pour faire en sorte que le client ou le patient se soucie de sa santé, par des règles d'hygiène, de diététique. Ceci a dû être une tâche difficile, avec la glotonnerie du roi.

On a de nombreux exemples qui semblent confirmer l'existence d'un fort lien entre le roi et ses médecins. En 1701, il demande à son chirurgien Félix de lui réveiller dans son sommeil pour lui donner des nouvelles de la maladie de Monsieur (son frère). La même année, il manifeste son inquiétude au sujet de la santé de Fagon qui venait d'être opéré. «*Le roi envoya le soir M. Chamillart chez M. Fagon. Sa Majesté, qui est fort touchée de voir un si habile et honnête homme dans un si triste état, lui manda qu'il lui donnoit 100 000 francs pour faire avoir une charge à son fils, et ajouta à cela des discours fort obligeants et fort tendres, et que M. Fagon a bien mérités*». Ceci est aussi exprimé par le duc de Saint Simon. «*Sa Majesté marqua une grande inquiétude de Fagon, en qui, pour sa santé, il avait mis toute sa confiance*».

## **2.4 Les maladies et les traitements de Louis XIV**

Contrairement à ce qu'on peut croire, le Roi-Soleil avait beaucoup de troubles de santé. Il a vécu de 1638 à 1715 (soit 77 ans) grâce à une constitution robuste (et malgré ses médecins), mais au cours de ces années, il a beaucoup souffert. Il a souvent essayé de cacher ses troubles et ses maladies, pour ne pas réduire

---

<sup>87</sup> Mélanges de la Mare art 1238, dans *La Santé de Louis XIV*, op. cit. page 1, page 176

<sup>88</sup> Visconti, ibid, page 167



son autorité envers la cour et le monde entier. Ceci représente en réalité une partie importante de sa politique (voir la troisième partie du mémoire).

En 1661, à l'âge de 22 ans, Louis est prêt à montrer qu'il peut gouverner seul. Sa prise du pouvoir a étonné sa cour et toute l'Europe. C'est à partir de ce moment qu'il va mener un double combat, politique et physique. Il doit masquer ses diverses maladies, lourde tâche pour un monarque dont le souci de paraître est si fort.

Une chronologie des maladies les plus importantes de Louis XIV est donnée dans l'annexe du mémoire. Dans les pages suivantes, j'ai choisi de présenter quelques unes de ces maladies, premièrement pour montrer comment ses médecins les ont traitées, secondairement pour démontrer comment les maux et les affaires politiques sont entre mêlées (la troisième partie du mémoire). En somme, Louis XIV a souffert de plusieurs maladies fiévreuses et de maladies chirurgicales. Quelques de ces maladies de courtes durées ont été des maladies dangereuses pour la vie du Roi. En plus, il a souffert de plusieurs maux chroniques comme la goutte, les vapeurs, les étourdissements, les maux de tête, et en particulier des problèmes de digestion.

#### **a) La petite vérole :**

En 1647, à l'âge de neuf ans, Louis XIV est atteint de la variole, appelée la petite vérole, maladie très dangereuse (la maladie la plus mortelle du temps). Celle-ci commence le lundi 11 novembre 1647 quand Louis ressent des douleurs au bas du dos. Comme les médecins ne comprennent pas dès le début de quelle maladie il s'agissait, on consulte plusieurs médecins qui se disputent entre eux. La dispute entre les médecins était normale, car en manque de diagnostic précis et de traitements, ils ne pouvaient que deviner. Par précaution, on commence par le saigner- huit onces de sang (environ 2.4 décilitres)<sup>89</sup>, le mardi ainsi que le mercredi. Avec l'exanthème (rougeur de la peau) et après, à l'arrivée des pustules, on comprend qu'il s'agit de la variole. Plusieurs des courtisans partent de la cour (on sait que la variole est très contagieuse) et on éloigne le

frère cadet de Louis, Philippe. Mais sa mère, la reine-mère Anne d'Autriche reste, malgré l'étiquette de la cour, et veille sur son fils. La fièvre débute le troisième jour, le mercredi.

Au cours de cette maladie, le jeune roi est traité en accord avec les principes et les doctrines du siècle, avec des saignées et des purgations. Il est saigné 4 fois dans une période de 11 jours, (8 onces, soit environ 2.4 décilitres de sang chaque fois), près de 1 litre de sang, alors que le corps d'un adulte n'en contient que 4-5 litres. (A l'époque, on ne connaissait pas le volume de sang : on croyait que le corps d'une personne adulte contenait plus de 10 litres). Même si François Vaultier en 1647 est le premier médecin du Roi, c'est Antoine Vallot qui le traite, et comme Louis XIV guérit, la réputation de Vallot devient grande, pour ne pas dire énorme. Au cours de cette infection, Louis est gravement malade et semble prêt à mourir. Bien que la variole était une des maladies les plus mortelles de l'époque, c'est évident que les traitements appliqués à l'enfant ; entre autre de perdre un litre de sang, d'avoir été purgé à de nombreuses reprises ont représenté un danger en plus. Les docteurs lui ont aussi appliqué des incisions aux pustules pour évacuer des humeurs.

Quand le jeune Roi est pris "d'une soif si grande et si extraordinaire", qui paraît normale dans le cas d'une maladie qui déclenche des accès de fièvre et de sueurs considérables, Vallot, qui ne peut expliquer cette altération, est dans la terreur de perdre le jeune Roi dont il a la responsabilité et propose une saignée vite remplacée par une purge. Pour Vallot, la soif ne vient pas de la fièvre, mais d'un «amas de bile pourrie qui s'était jetée dans l'estomac" et dont il faut se débarrasser par un bon verre de calomel<sup>90</sup> et de séné (plante dont on extrait un laxatif)». Les historiens ont trouvé plusieurs témoignages qui montrent que le visage du roi a conservé les stigmates de la maladie, des stigmates normaux après avoir été atteint de la variole. Ceci n'est pas montré dans les peintures du roi, preuve qu'on a voulu rendre plus glorieux son apparence. Il y a un mot qui peut caractériser le règne de Louis XIV : la

---

<sup>89</sup> *La Santé de Louis XIV*, op. cit. page 16, page 39

<sup>90</sup> Sel de mercure utilisé comme purgatif

gloire. Toute sa politique était pour rendre, sa personne, son entourage, son pays glorieux. D'où, aussi son apparence dans les peintures.

**b) La „blennorragie“ (maladie vénérienne due au gonocoque) :**

En 1655, à l'âge de 17 ans, Louis XIV a très probablement été atteint par une maladie vénérienne. A cette date, on ne sait pas la nature exacte de cette maladie, mais on parle probablement du gonoré. Il s'agit d'un écoulement provenant de l'urètre, urétrite d'une couleur qui fait penser à une infection bactérienne causée par *Neisseria gonorrhoea*. De toute évidence, il y a de fortes chances que l'origine du mal est un rapport sexuel<sup>91</sup>. Mais le Premier médecin, bien qu'on a toutes raisons pour anticiper qu'il comprend de quoi il s'agit, ne peut rien décrire dans le *Journal*. Comme nous allons voir dans la troisième partie, il a été commandé, probablement par la reine mère et le cardinal Mazarin, pour des raisons politiques, de cacher ce mal. Comme on savait parfaitement qu'une maladie vénérienne pouvait rendre le roi stérile, la maladie pouvait mener à une crise politique. On ne peut qu'admirer la fantaisie d'Antoine Vallot en lisant les remarques de l'année 1655 sur le déroulement des symptômes du jeune monarque et les causes de cette maladie obscure, cette malaise dont Vallot "n'a rien vu de semblable, ni dans les livres, ni parmi les maladies qu'il a étudiées depuis 28 ans"<sup>92</sup>. Mais malgré ses efforts, il cache mal sa difficulté à écrire ce qu'il pense vraiment. Vallot cherche par tous les moyens à préserver la chaste réputation du Roi. Il n'est ainsi pas question de désigner une maladie vénérienne. Vallot présente le Roi à dix-sept ans comme un ange d'innocence.

Mais, comme il faut bien trouver une explication honorable, Vallot ressort l'argument présenté dans son introduction, c'est-à-dire la délicatesse de naissance de Louis, ou plutôt "cette faiblesse aux parties qui servent à la génération"<sup>93</sup>, laquelle faiblesse avait augmenté "pour avoir trop monté à cheval"<sup>94</sup>, et particulièrement pour s'être rendu un peu trop assidu à faire les

---

<sup>91</sup> *La Santé de Louis XIV*, op. cit. page 16, page 45

<sup>92</sup> *Journal de la Santé*, op cit page 16, page 92

<sup>93</sup> *ibid*, page 94

<sup>94</sup> *ibid*

exercices de l'Académie et pour avoir voltigé avec « *un peu trop de passions* »<sup>95</sup>. Il est évident que les exercices à cheval ne peuvent causer une gonorrhée, ce qui fait penser encore une fois que Vallot ne dit pas la vérité.

Vallot a recommandé des traitements mal suivis par le Roi. Au lieu de suivre les conseils de son médecin il préfère guerroyer en Flandre (région). Et comment justifier aux yeux de la cour la médication habituelle appliquée à toute maladie grave : saignée, lavement, purgatif. En plus on le traite avec des décoctions balsamiques et de l'eau de pimprenelle. Puis vient un liniment, dont Vallot donne la recette, pour frictionner les parties génitales et la poitrine du Roi : « *J'ai pareillement fait des liniments sur les parties et la poitrine, avec l'essence de fourmis, l'esprit d'écrevisses préparé selon ma recette, et le baume du Pérou* »<sup>96</sup>. Quand ceci ne s'avère pas être efficace, Vallot offre au Roi les panacées à base de sel de mars diurétique ou de laxatif, et particulièrement de poudre de pierre précieuses ou d'yeux d'écrevisses aux effets aphrodisiaques.

En septembre, voyant que le mal ne s'arrête pas, et "après avoir bien examiné toutes choses", Vallot conseille qu'il serait temps que Louis XIV fasse une cure aux eaux de Forges ; mais comme il est très prudent, il ne s'avance pas trop à les recommander, de peur qu'il n'arrive quelque accident au monarque.

D'ailleurs, à part Mazarin et la reine mère, le corps médical est contre l'usage des eaux de Forges. C'est à Fontainebleau que Louis XIV commence à prendre les eaux de Forges. Les sources de Forges font partie des plus célèbres au 17<sup>ème</sup> siècle. Elles sont fort appréciées pour leurs vertus curatives, notamment en cas de gonorrhée. Comme on doit traiter le Roi en secret, on choisit Fontainebleau, un endroit commode et peu voyant. Les sceptiques, comme Guy Patin qui pensait que "les eaux minérales font plus de cocus qu'elles ne guérissent de malades", accusèrent Vallot d'avoir abusé des eaux minérales de Forges dont on n'avait pas besoin pour soigner le mal du Roi.

La blennorrhagie disparaît sept mois après qu'elle était apparue, au cours

---

<sup>95</sup> *Journal de la Santé*, op cit page 16, page 94

<sup>96</sup> *Journal de Santé*, op.cit. page 16, page 110

d'une fièvre d'autre nature, qui fut traitée par des saignées, lavement et purges. Vallot se flatte d'avoir achevé une guérison « rude et incommode » d'un mal qui aurait pu empêcher le roi de procréer « des enfants que Dieu lui a fait la grâce de lui donner ». Comme on le sait, Louis XIV n'a pas eu de séquelles de cette maladie. Il a eu un très grand nombre d'enfants, six avec la reine (seulement un a vécu à l'âge adulte), trois avec sa première maîtresse Louise de la Vallière, huit avec sa deuxième maîtresse Athenaïs de Montespan, ainsi que quelques autres.

**c) La maladie du roi à Calais (probablement le typhus exanthématique)<sup>97</sup> :**

Vallot consacre 24 pages dans son journal pour l'histoire de la maladie du Roi à Calais alors que d'habitude la description annuelle de la santé du monarque n'occupe que peu de pages. Louis XIV a quitté Paris en avril 1658 pour aller commander ses armées pendant la campagne de Flandre. Son médecin, Antoine Vallot, sait que les épidémies font rage dans le nord de la France : *“l'air de tout le pays était corrompu”* et que la cour qui suit le Roi dans ses déplacements est *“incommodé d'un rhume fort opioniâtre”*. Vallot met le souverain en garde contre ce danger, mais celui-ci rejette ses conseils et désire se livrer corps et âme à ses *“glorieuses entreprises”* et ... *“payer de sa personne”*. Vallot se plaint alors que Sa Majesté *“s'expose à toutes sortes de périls et de fatigues”*. Ayant remarqué un changement notable dans le pouls et les urines du Roi, il presse le monarque à prendre quelque repos. Louis XIV, résolu à ne pas songer aux remèdes préventifs de Vallot, s'empresse de se débarrasser de ce médecin encombrant en l'envoyant soigner le maréchal de Castenault qui souffre d'une blessure.

Le 1er juillet, Louis n'en peut plus. Le premier remède est un lavement. Il faut subir une série d'inévitables lavements et saignées. *“La saignée est absolument nécessaire dans les commencements des fièvres malignes”*, affirme Vallot. En onze jours, Louis subit 9 saignées dont six en trois jours. Trois saignées au pied

---

<sup>97</sup> maladie infectieuse, contagieuse, caractérisée par une fièvre élevée

et six aux bras qui ne le tuent pas, mais n'empêchent pas la maladie de suivre un cours spectaculaire : en plus des symptômes habituels comme l'éruption de taches pourprées, la fièvre, le délire, le jeune roi se tord de convulsions et tombe en syncopes. La soif est très grande, la gorge enflammée, la langue épaisse et noire, il ne peut rien avaler de solide, ce qui est caractéristique du typhus exanthématique. Il n'a plus contrôle de son corps. La saignée est en général suivie d'une purge ou d'un lavement. Mais ces saignées, purges et lavements sont souvent contestés par l'entourage médical du Premier médecin. Ceci est le cas de la purge qu'on administra au Roi le septième jour de la scarlatine, alors que le corps était au plus fort de la crise. Le Roi perd sans doute espoir et demande la communion sentant sa fin proche.



*Ex-voto pour la guérison du roi Louis XIV pendant la maladie de Calais, le typhus exanthématique en 1658*

Le plus intrigant pour les médecins est la bouffissure de tout le corps « *qui est une marque indubitable d'une grande malignité, d'un venin qui ne peut s'exhaler, ni sortir au-dehors et qui ressemble à gonflement qu'on a après une morsure de serpent* ». Pour remédier à cette bouffissure du corps, on applique des vésicatoires<sup>98</sup> aux bras et jambes du Roi.

Jugeant la maladie violente, Vallot passe outre et déclare que la plupart des

---

<sup>98</sup> on appelle vésicatoire, tout ce qui est capable d'exiter des ampoules ou des vessies à la peau

malades mouraient ordinairement le sixième jour. Et il ajoute que si l'on ne soulage pas vite la nature et que le Roi n'est pas promptement "assisté", la mort s'ensuivra le neuvième ou le dixième jour. Décidé de "*purger vigoureusement*" le Roi vient à subir huit saignées. A ce stade de la maladie, le cardinal Mazarin qui est l'homme fort de la France pendant l'adolescence de Louis XIV et qui règne sur le pays avec la reine-mère, fait appel à des médecins supplémentaires, venant de Paris et d'autres médecins de la Cour ; Guénaut et Daquin. La crainte du cardinal Mazarin de voir le Roi mourir (il dépend du souverain afin d'être au pouvoir) l'amène à autoriser l'utilisation d'antimoine dans le vin, un remède considéré par les uns comme un poison (la Faculté de Paris), par les autres comme un remède (la Faculté de Montpellier). Il s'agit ici de prendre une décision lourde de conséquences.

Les médecins redoutent de prendre cette responsabilité, surtout si le Roi mourait. Pour Vallot en particulier, cette situation est difficile. Il avait tué un homme un an auparavant avec de l'antimoine, Gargan, d'où le surnom "Gargantua". Mais la dose d'antimoine a été très faible, mélangée à une tisane laxative. Deux décilitres du mélange n'ont pas pu tuer le Roi, et dans ce cas précis, on peut dire que Louis XIV a survécu à sa maladie ainsi qu'à son traitement.

Quand à l'émétique, comme Guy Patin, le doyen de la Faculté de Paris, était un furieux adepte de la médecine galénique, il considérait ce "poison" pernicieux digne des charlatans de la médecine qui l'avait sacré comme remède précieux. Il conclut que « *ce qui a sauvé le roi a été son innocence, son âge fort et robuste, neuf bonne saignées, et les prières de gens bien comme nous* ». On aperçoit par les mots de Patin une dimension religieuse qui vient se confondre avec la pratique médicale.

Le Roi prit une once d'émétique et l'effet fut si prodigieux que la fièvre tomba et que le souverain se trouve mieux et ceci est la victoire de l'émétique à l'époque (même si la dose est trop petite pour avoir produit un effet).

Pendant la semaine qui précède cette purge, Louis XIV est si faible qu'il ne peut pas bouger dans son lit sans tomber en syncope. Pour le faire revenir à lui, on lui donne un peu de vin. C'est la première fois que l'usage du vin est

mentionné. (Même Patin signale dans sa lettre que le Roi ne boit presque pas de vin). Malgré la faiblesse de Louis XIV qui apparaît après une purge administrée le quinzième jour, le Roi reçoit dans les dernières journées de sa maladie toute une nouvelle série de saignées et des lavements. Le “*pronostic m’a donné de la gloire et de la réputation*” se congratule Vallot dans le Journal qui oublie son malade pour se laisser aller à sa vanité et à sa suffisance.

La victoire de l’émétique fait tant de bruit, que pour conserver la mémoire de cet événement exceptionnel et la guérison d’un roi aussi grand, on frappa une médaille sur laquelle la santé est représentée sous la forme d’une femme près d’un autel entouré d’un serpent, qui est le symbole alchimique de l’arsenic. La légende *rege convalescente caletii* y est imprimée afin de rappeler la guérison de Louis XIV. Mais il faut attendre 1666 pour que l’usage de l’émétique magique soit totalement réhabilité par arrêt du Parlement et devienne le traitement à la mode. A la suite du typhus exanthématique, Louis XIV est devenu chauve à l’âge de 19 ans. On a essayé de lui raser la tête « afin que ses cheveux reviennent plus épais »<sup>99</sup>. C’est à partir de ce temps que Louis XIV commence à porter une perruque.

#### **d) L’opération de la fistule anale (la grande opération du 17<sup>ème</sup> siècle) :**

Hélas, à cause du mépris de Daquin envers la chirurgie et les chirurgiens, la grande opération n’est pas consacrée beaucoup de pages dans le Journal de Santé du roi. Voici ce qui est écrit: « *Le 18 novembre, étant revenu à Versailles, le roi, résolu depuis longtemps à se faire faire l’opération pour guérir de sa fistule, sans en avertir personne, que ceux qui étaient nécessaires pour une affaire d’une aussi grande importance, sur les huit heures du matin, M. Félix, en présence de M. Le marquis de Louvois, de moi et de M. Fagon, secouru par M. Bessières, introduisit une sonde au bout d’un bistouri fait exprès, tout le long de la fistule jusque dans le boyau, qu’il joignit avec le doigt de la main droite,*

---

<sup>99</sup> *La Santé de Louis XIV*, op. cit., page 16 , page 62



*et, la retirant en bas, ouvrit la fistule avec assez de facilité, et ayant ensuite introduit des ciseaux dans le fondement par la plaie, il coupe l'intestin un peu au-dessus de l'ouverture, et coupe toutes les brides qui se trouvèrent dans l'intestin; ce que le roi soutint avec toute la constance possible. Une heure après il fut saigné du bras »<sup>100</sup>. Ceci commence par une tumeur au périnée le janvier 1686, une tumeur qu'on essaye de traiter par des cataplasmes de farine et des emplâtres de ciguë. Les médecins ont ici fait un examen très exact du Roi, et beaucoup plus exact et clinique que d'ordinaire, suivant les doctrines du siècle: « Elle (Sa Majesté) se plaignit, au 15 janvier, d'une petite tumeur devers le périnée, à côté du raphé, deux travers de doigt de l'anus, assez profonde, peu sensible au toucher, sans douleur ni rougeur, ni pulsation »<sup>101</sup>. Quand les douleurs augmentent, on essaye toute une pharmacopée de nouveaux remèdes pour faire suppurer un abcès qui vient de se former. On l'ouvre à la lancette pour que le pus puisse s'écouler. On réussit par le déterger par l'emploi de compresses trempées dans des décoctions de feuilles et de roses de Provins bouillies dans du vin rouge (!). On finit par injecter toutes sortes de suppuratifs et de fondants qui font mal au Roi. Sa Majesté était fort contraint par cet abcès qui coule et qui le force de changer d'habits deux à trois fois par jour et il garde sa chambre et ne se lève du lit que deux à trois heures par jour après dîner.*

Cette situation continue pendant quelques mois. La douleur est grande, et chaque fois qu'il se sent un peu mieux, les médecins continuent leurs traitements ordinaires, des bouillons purgatifs et des clystères, qui certainement font plus de mal qu'autre chose. Après quatre mois, on soupçonne une fistule, entre l'abcès et les intestins, ce qu'on confirme par introduire une sonde dans l'abcès et le doigt de la main droite dans l'intestin, jusqu'à toucher le bout de la sonde. (Ceci veut dire que l'abcès s'est approfondi vers l'intestin et qu'il a creusé un trou dans l'intestin. Ainsi une fistule, ou un "couloir" s'est formé entre l'intestin et le périnée).

---

<sup>100</sup> *Journal de Santé*, op cit page 16, page 238

<sup>101</sup> *Journal de Santé*, op.cit. page 16, page 230

En octobre il décide de se faire opérer, une décision qui reste un secret à l'exception de Louvois, Mme de Maintenon, du confesseur, du chirurgien et du Premier médecin.

L'opération de la fistule du Roi est bien préparée. Pendant les mois précédant l'opération, Louvois a fait rassembler tous les fistuleux de Paris pour que les médecins puissent expérimenter des traitements sans succès. Louvois a même fait aménager son hôtel de la Surintendance pour y recevoir les fistuleux pour que les chirurgiens puissent s'entraîner. Félix, le Premier chirurgien, doit faire l'opération. Il n'avait jamais avant pratiqué une telle opération, mais pendant des mois il avait eu la chance d'essayer de nouveaux instruments qu'il avait développé sur les fistuleux des hôpitaux de Paris. On ne sait pas leur sort ! Ces tentatives sont décrites dans Les Mémoires du curé de Versailles François Herbert G. Girard, Paris, Les Editions de France 1927. Un de ces instruments était le fameux bistouri à la Royale (voir photo), à lame courbe en argent terminée par un stylet. Le tranchant de la lame était protégé par une chape pour faciliter son introduction dans la fistule. Le bistouri une fois introduit, il suffisait, pour couper la fistule, d'enlever la chape et de tirer l'instrument à soi en le tenant d'une main par le bout de stylet et de l'autre par le manche.



*Le bistouri royal*

La veille du grand jour, le Roi visite ses réservoirs et ses jardins, surveille les travaux, soupe en famille et après de nouvelles douleurs intolérables, il décide de se faire opérer le lendemain. On soupçonne que les bruits de sa maladie à l'étranger, et les intrigues qui se nouaient aussi à la cour française, a contribué à sa décision (voir la troisième partie du mémoire).



*Louis XIV pendant la maladie de la fistule anale en 1686, avec son épouse secrète Mme de Maintenon et son confesseur, le père de la Chaise*

Le 18 novembre, tout est préparé pour la grande opération dans le cabinet des Bassans. (Une partie de la salle de l'œil de Bœuf de nos jours)



*Le salon de l'œil de bœuf, où la grande opération de la fistule a pris place. Le salon était au temps de l'opération divisé en deux chambres*

À cinq heures du matin, le confesseur, Daquin et Fagon, quatre apothicaires, Félix et deux acolytes entrent dans la salle de l'Oeil de Boeuf par des portes différentes pour ne pas éveiller l'attention. Les apothicaires ont administré au Roi un lavement préparatoire. A sept heures, le monarque est joint dans sa chambre par toute cette petite troupe ainsi que par Mme de Maintenon et Louvois. Il n'a pas paru troublé et montre un grand intérêt à l'usage de chaque instrument. On place le Roi sur le bord du lit avec un traversin sous les reins, face à la fenêtre, les cuisses écartées et soutenus par deux apothicaires. Le bistouri à la Royale fait merveille et l'opération est un succès. Louis XIV l'a supportée sans rien dire, sauf que deux soupirs de "*Mon Dieu*". (Il n'a montré aucune faiblesse, car la moindre faiblesse serait une atteinte au prestige de la France). A dix heures, le Roi a reçu les premiers courtisans qui sont stupéfaits d'apprendre qu'il vient de subir la "grande opération". Sa Majesté tient conseil dans son lit, "*chante tout le jour dans son lit et est d'une gaieté surprenante.*" Deux jours plus tard, il se lève du lit. Mais, il faut ajouter qu'il devait subir une nouvelle opération quelque temps

après, mais à la suite il est entièrement guéri. Fort de ce succès, la fistule est devenue la maladie à la mode !

(La description de cette opération en original écrit par Félix le lendemain de l'opération était présentée dans une vente aux enchères en 2007. Je regrette de ne pas avoir essayé de me procurer ce trésor, mais de l'autre côté, j'estime que ces papiers appartiennent à la France et j'espère que quelques bibliothèques françaises les auront achetés.)

#### **e) Les traitements des autres maladies du roi :**

Pour les autres maladies du roi, la goutte, les étourdissements, les vapeurs, les maux de tête qu'on appelle la migraine (mais qui ne semble pas en accord avec les symptômes d'une migraine), le Roi est traité en accord avec les doctrines de son temps, cela veut dire les saignées, les purges et les lavements.



*Louis XIV dans sa chaise roulante en 1712, dans les jardins de Versailles*

Louis XIV, a de grands problèmes de dentition : il est sans dent depuis 1685. Pour ses maux de dentition ; ses dents lui sont arrachées. On arrive à lui arracher une partie de la mâchoire supérieure. A cause de la partie de la mâchoire supérieure qui lui manque, il a une haleine mauvais « celle que l'on tente de

remédier par une cautérisation avec quatorze applications du bouton de feu par M. Dubois, opérateur pour les dents»<sup>102</sup>.

Comme le Roi est sans dents depuis 1685, il a des problèmes à manger et comme le commente la princesse Palatine : «*Ce qui fait que le roi est tellement changé, c'est qu'il a perdu toutes ses dents. Sa Majesté ne jouit plus d'une bonne santé, je le crains, car elle se drogue continuellement. Il y a huit jours on lui a tiré par mesure de précautions cinq polettes de sang; il y a trois jours elle a pris une forte médecine, ..... il monte à cheval tous le jours mais il ne chasse plus le cerf* »<sup>103</sup>. Ce témoignage montre aussi que le Roi prend des traitements prophylactiques.



Buste en cire de Louis XIV, 1706

#### f) La mort du roi :

Comme le *Journal de Santé de Louis XIV* s'arrête en 1711, on ne trouve pas des récits de sa santé les dernières années et les derniers mois de sa vie. Néanmoins, grâce à d'autres sources des contemporains du monarque on peut reconstituer la fin de sa longue vie. Rétrospectif, on sait que le Roi est mort le 1<sup>er</sup>

<sup>102</sup> *Journal de la Santé*, op cit page 16, page 225-28

<sup>103</sup> *Lettres de la Princesse Palatine*, op cit page 18, lettre du 31 avril 1701, p 297

septembre 1715 d'une gangrène diabète à huit heures et quart le matin « *comme une chandelle qui s'éteint* »<sup>104</sup>. Apparemment, le déclin de la santé du Roi a commencé au moins une année avant sa mort, comme exprimé par l'abbé Le Gendre, *"il y avoit plus d'un an que la santé du roi commençait à se déranger* » ce qui est aussi affirmé par le duc de Saint-Simon. Évidemment causé par un diabète que le roi a contrainst ces dernières années de sa vie, « *...à dix heures (le 10 août) il me parut en déshabillant un homme mort. Jamais le dépérissement d'un corps vigoureux n'est venue avec une précipitation semblable à la maigreur don't il étoit devenu en peu de temps ; il sembloit, à voir son corps nu, qu'on en avoit fait fondre les chairs* »<sup>105</sup>. Apparemment, autres personnes dans son entourage ont remarqué que le roi commence de s'affaiblir : « *Etant venu a bout de tout ce qui parossoit insurmontable, et ayant bravé pour ainsi dire, la mort quie avoit moissonée toute se famille, il s'affoiblit, tout le monde s'en aperçoit; M. Fagon, son médecin, est le seul qui n'en veut point convenir, et attribue à des prétextes imaginaires, les maux véritables dont il est atteint.... Ceux qui poussés par leur affection osent entamer le discours sur la santé du Roy, sont traités de fanatiques et de sujets mal intentionnés* »<sup>106</sup>. Cette remarque nous fait comprendre encore une fois comment la mort de son fils et de ses grands-fils affecte le roi, et montre aussi que Fagon, aussi âgé que le roi, n'est plus observant. C'est vraisemblablement à cause d'un manque de correcte diagnostic que Louis XIV est mort à cette date et très probablement le premier médecin n'a pas été alerte. En août 1715, la détérioration est évidente pour tout le monde. Il a une soif extrême (symptôme du diabète) et le 13 août, on décide de faire appel aux médecins de la Faculté de Paris, comme toujours dans des situations critiques, et sans doute à cause de l'inquiétude de ses propres médecins. Le 13 ou le 14 août, le roi commence à sentir une douleur forte dans sa jambe gauche et on détecte une petite tache rouge, sans qu'on comprenne ce qu'elle signifie.

---

<sup>104</sup> Dangeau, *Mémoire sur la Mort de Louis XIV*, 1858, page 32

<sup>105</sup> Ibid, page 14

<sup>106</sup> *Mémoires du duc d'Antin*”, dans *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français*, II, Genève, Slatkine reprints., 1970, p.120, dans *La Santé de Louis XIV*, op. cit. page 16, page 121

Les médecins croient que la douleur est causée par un sciatique (douleur dans la jambe causée par une pression sur les nerfs en sortant de la colonne vertébrale). On comprend que les médecins sont indécis quant au traitement d'employer. Il faut aussi croire que les médecins n'ont pas fait grand effort pour comprendre la vraie raison de la maladie du Roi : le diabète (qu'ils savaient faire le diagnostic par goutant l'urine, pour voir s'il était sucré). Plusieurs des courtisans de la cour disent que c'est la gourmandise de Louis XIV et son goût pour les desserts trop sucrés qui sont responsable de sa dernière maladie. On sait maintenant que c'est le diabète qui est probablement à l'origine de sa gangrène du pied ou qui l'a aggravée<sup>107</sup>. Mais les médecins n'ont pas fait le diagnostic de la gangrène à temps de sauver la vie de Louis XIV. Ici, on rencontre une fois de plus dans la famille royale la manque d'une intervention chirurgicale (la première fois était en 1683, quand la reine Marie Thérèse aurait pu être sauvée par une opération). Mais il faut aussi ajouter, que même son premier chirurgien, Georges Mareschal, ne réagit pas en observant le premier signe d'une gangrène ; une tache noire au talon du souverain. Quand tout le pied de Louis XIV, Mareschal (au moins) comprend de quoi il s'agit, et recommande une amputation. Mais comme le Premier chirurgien est soumis le Premier médecin, il ne peut pas prendre la décision. Et Fagon, qui n'est pas en faveur d'une amputation, décide avec ses commis médecins de continuer leurs traitements de bains thérapeutiques (des bains d'herbes aromatiques) et de lui donner du lait d'ânesse. Quelques jours plus tard, quand la gangrène a atteint la jambe jusqu'au genou, tous les médecins ont pensé à l'amputation, mais on du reconnaître que c'était trop tard.

Le comportement du Roi avant de mourir nous dit beaucoup de son caractère, de son courage et de son opinion sur ses médecins. Une gangrène évoque une douleur extrême, pour tout le monde qui est atteint, aussi le Roi." *je n'ay jamais ressenti de si vives douleurs, mais ma plus grande peine est de voir que les medecins ny les chirurgiens n'ont pu encor trouver le moyen de me soulager un seul jour*"<sup>108</sup>. Ceci doit être la seule fois que Louis XIV s'est ouvertement plaint des douleurs, et un des rares occasions où il montre qu'il

---

<sup>107</sup> *La Santé de Louis XIV*, op. cit. page 16, page 125

<sup>108</sup> Antoine p. 32, dans *La Santé de Louis XIV*, op. cit. page 16, page 127



est déçu de ses médecins. Et il encourage son Premier chirurgien de lui faire une amputation : *“Il (le roi) leur répondit de la couper sans aucune crainte, et qu’il se sentait assez de courage pour souffrir cette opération; puis s’adressant à Mareschal, son premier chirurgien, homme très habile dans son art, il lui dit:”* *Mareschal, n’avez vous pas là des rasoirs ? coupez ! et ne craignez rien”*<sup>109</sup>. Louis XIV montre ici, encore une fois, un courage remarquable. Il comprend probablement lui-même le danger de la situation, qu’une amputation est le seul geste thérapeutique qui puisse le sauver, mais en réassurant son chirurgien en lui disant qu’il n’a rien à craindre, il montre aussi la grandeur de sa personne ! Et quand ses médecins, Mareschal inclus, avouent que c’est trop tard, qu’ils ne peuvent le sauver, il se prépare à mourir, d’une manière digne et composée. Il prend ses adieux, et nous donne quelques réflexions sur sa propre politique, en particulier concernant toutes ses guerres (il a fait la guerre pendant 32 ans de ses 54 ans de règne personnel) quand il dit à son successeur, son arrière-petit-fils, le duc d’Anjou, âgé de cinq ans: *« Mignon, vous allez être un grand roi, mais tout votre bonheur dépendra d’être soumis à Dieu et du soin que vous aurez de soulager votre peuples. Il faut pour cela que vous évitiez autant que vous le pourrez de faire la guerre : c’est la ruine des peuples. Ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné sur cela; j’ai souvent entrepris la guerre trop légèrement et l’ai soutenue par vanité. Ne m’imitiez pas, mais soyez un prince pacifique, et que votre principale application soit soulager vos sujets. Profitez de la bonne éducation que madame la duchesse de Ventadour vous donne, et suivez aussi pour bien servir Dieu les conseils du P. le Tellier, que je vous donne pour confesseur »*<sup>110</sup>.

---

<sup>109</sup> Antoine p. 29, dans *La Santé de Louis XIV*, op. cit. page 16, page 130

<sup>110</sup> *Mémoire sur la Mort de Louis XIV*, op. cit. page 87 page 22-23



*Louis XIV prend ses derniers adieux avec le dauphin, son arrière petit-fils, le futur Louis XV*

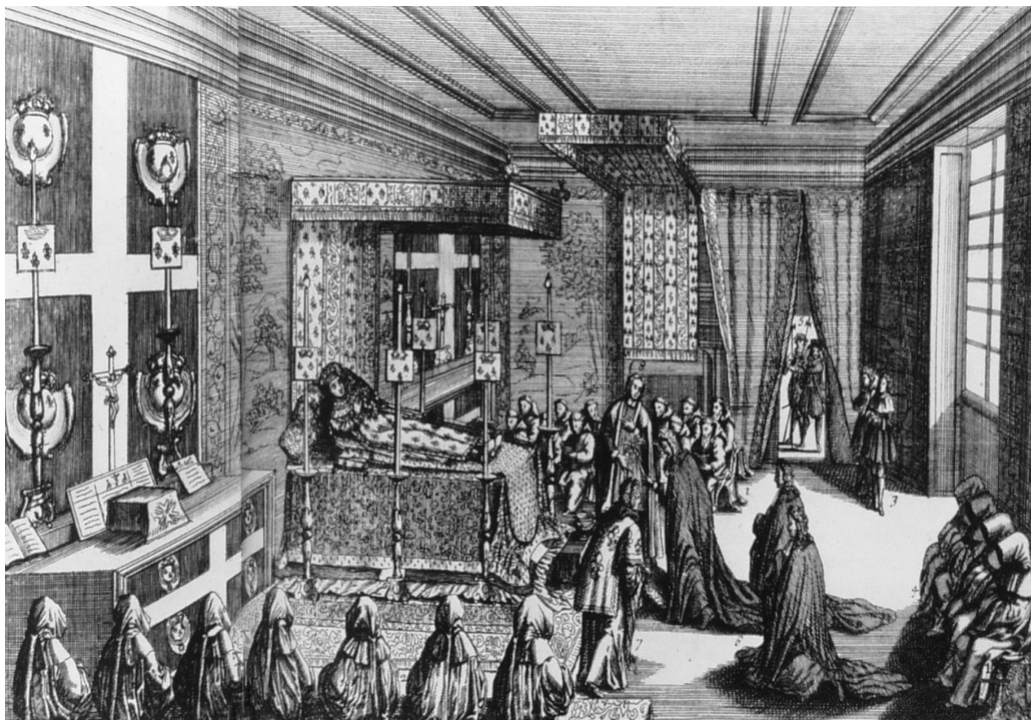
Le 1<sup>er</sup> Septembre 1715, le doyen de la Faculté parisienne reçoit cette lettre de Fagon : « Lorsque le Roy meurt, on est dans l'usage d'appeler le doyen et un ancien de la Faculté de médecine pour estre présens à l'ouverture de son corps. C'est pour cela que j'ai l'honneur de vous avertir, Messieurs, de vous rendre icy demain, deuxiesme de ce mois, à huit heures du matin. M. le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roy, vous fera donner un carrosse qui se trouvera demain à six heures du matin, à la porte des Ecoles de médecin où deux chirurgiens-jurés de Paris se rendront de Paris pour venir ici avec vous»<sup>111</sup>. Fagon était aussi présent à l'autopsie du roi. On peut se demander comment cette situation a été pour Fagon, non seulement son premier médecin, mais aussi son ami ! Une situation macabre !

---

<sup>111</sup> Lunel, Alexandre, Thèse, op.cit. page 21, page 196



*Le lit de Louis XIV, dans lequel il est mort le 1 septembre 1715*



*Le lit de mort de Louis XIV*

### **2.5 La notoriété internationale des médecins du Roi :**

La liste des courtisans visités par les médecins royaux est longue. (Perez). C'est un grand privilège d'être soigné par un médecin personnel de Louis XIV. Les autres monarques de l'Europe pouvaient aussi demander l'aide des ses

médecins. Fagon a pour exemple aidé Guillaume d'Hollande et la reine d'Angleterre à St. Germain. Ainsi les médecins de Louis XIV pouvaient traiter les Grands de la cour, cela englobe ses enfants et d'autres membres de la famille royale, même s'ils avaient leurs propres médecins. Aussi les domestiques de Louis ont pu recevoir leur aide. Un exemple, quand le Premier valet de chambre du Roi, Nyert, s'est blessé en tombant: « *Le Roi et M. de Louvois, qui étaient présents, le relevèrent incontinent, et envoyèrent chercher Félix, premier chirurgien de Sa Majesté, lequel ayant mis le premier appareil sur la blessure, emmena le blessé dans sa chambre, où, l'ayant voulu saigner, il fut assez malheureux pour lui piquer l'artère; aventure également fâcheuse pour lui, et parce que M. de Nyert étoit son intime ami, et parce-que cela le mettoit hors d'état d'oser jamais saigner le Roi* »<sup>112</sup>. Exemple qui nous montre aussi l'affection de Louis XIV envers son domestique et le danger potentiel de la saignée.

## **2.6 Des médecins critiqués :**

Il faut croire que Louis XIV a cru que les médecins faisaient un bon travail. De l'autre côté, il n'avait pas de choix. D'autres membres de la cour, à l'inverse n'avaient aucun respect pour les médecins. Madame, la Princesse Palatine, duchesse d'Orléans, seconde épouse de Monsieur, frère cadet de Louis XIV, a laissé des témoignages sur son opinion sur l'oeuvre des médecins. Comme nous allons voir, elle n'avait pas grande estime de leur savoir-faire: « *Je suis convaincue que vous aurez été grandement surpris en recevant l'affreuse nouvelle de la mort subite de S.M. notre reine (la reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV). Lundi dans la nuit elle fut prise de la fièvre et vendredi dernier à trois heures de l'après-midi, elle est morte et cela grâce à l'ignorance des médecins qui l'ont fait mourir comme s'ils lui avaient passé l'épée au travers du cœur* »<sup>113</sup>. La reine Marie-Thérèse était rentrée à Versailles de Bourgogne avec le roi le 20 juillet 1683. Elle se portait bien.

---

<sup>112</sup> Sourches II p. 160, 1er octobre 1689, dans *La Santé de Louis XIV*, op cit page 16, page 157

<sup>113</sup> *Lettres de la Princesse Palatine*, op cit page 20, lettre du 1<sup>er</sup> août 1683, page 91

Subitement, le 26, elle a eu une fièvre intense. Les médecins ont trouvé (après un examen clinique) une tumeur dans l'aisselle gauche. Elle a été saignée. Des douleurs violentes sont apparues et la fièvre redoubla. Plusieurs des médecins de la cour ont discuté et se sont disputés sur les traitements à donner. Comme nous avons déjà vu (page 49), Daquin, Premier médecin du Roi s'est obstinément opposé à toute intervention chirurgicale, la seule thérapie qui en fait aurait pu sauver la Reine. A l'autopsie, on a trouvé un vaste abcès (tumeur contenant de pus) dans l'aisselle qui avait fusé et s'était évacué dans la cavité thoracique. Bien que Daquin n'avait pas tenu à opérer la Reine, Fagon n'a pas été épargné par la critique, comme nous montre la lettre de la Princesse Palatine. Ceci est probablement parce qu'elle haïssait Mme de Maintenon qui protégeait Fagon. Voici son opinion sur le premier médecin du roi, Fagon: «Je n'ai rien de neuf vous mander sinon que le roi a disgracié son premier médecin (Daquin) et mis Fagon à son place, le même qui a si vivement expédié la reine en la béatitude éternelle. Il ne m'est pas possible de vous écrire tout ce que je pense à ce sujet. Fagon est une créature de la vieille (Mme de Maintenon) »<sup>114</sup>

Pour la médecine française en général, voici ses pensées : «*La France est le pays où les remèdes valent le moins: les pharmacies ne sont pas bonnes du tout. On n'y débite que les lavements et des sirops tout à fait communs: on y est bien ignorant* »<sup>115</sup>. Et encore : «*Quand les médecins mettent ainsi tout en latin, j'ai toujours envie de leur dire comme M. Grichard dans la comédie : « Eh, parle français, excrément de collègue ! » Si la pauvre humanité avait un carreau de vitre dans l'estomac, par lequel les docteurs pussent regarder, je crois qu'ils trouveraient les moyens qu'il faut pour guérir les gens; mais du moment qu'il leur faut tout deviner, il n'y a rien d'étonnant qu'ils tâtonnent ainsi*»<sup>116</sup>.

Non seulement elle pense que les médecins sont impuissants, mais aussi elle les trouve dangereux. Nous avons déjà appris qu'elle pense qu'ils ont tué la

---

<sup>114</sup> *Lettres de la Princesse Palatine*, op cit page 20, lettre du 5 novembre 1693, page 160

<sup>115</sup> *ibid*, lettre du 17 juin 1698, page 229

<sup>116</sup> *ibid*, lettre du 2 mai 1709, page 404

Reine, mais ici viennent plusieurs témoignages.: « *Vous aurez appris par ma tante pourquoi nous sommes ici et comme le pauvre petit duc de Bretagne (né le 25 juin 1704) est mort lundi dernier. Je crois fermement que les médecins ont expédié le pauvre petit prince dans l'autre monde avec leurs saignées et leur émétique. Mais personne ne me veut croire ici ; c'est pourquoi je laisse chacun penser ce qui lui plaît, et je garde mon opinion à moi* »<sup>117</sup>. Nous avons aussi déjà vu que le roi était déçu de ces médecins lavant de mourir (page 88).

**Conclusion :** Louis XIV souffrait, contrairement à ce qu'on pouvait s'imaginer à cause de sa longévité (77 ans), d'un grand nombre de maladies et risquait à plusieurs reprises de mourir à cause de quelques unes de ces maladies, jugées mortelles au 17<sup>ème</sup> siècle, la variole et probablement le typhus exanthématique. Il est traité en accord avec les doctrines de son temps, en particulier avec des saignées, des lavements et des purges. Comme ses premiers médecins venaient de la faculté de Montpellier et étaient ainsi des partisans de la médecine chimique, il est aussi traité avec des médicaments chimiques. Il a survécu grâce à son constitution robuste et malgré les traitements de ses médecins. Louis XIV est en particulier responsable, en collaboration avec ses premiers chirurgiens, pour l'augmentation de la réputation de la chirurgie française. Nous avons vu comment la chirurgie s'est développée au cours des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles, grâce aux innovations d'Ambroise Paré et en particulier des premiers chirurgiens de Louis XIV et „aidés“ par les maladies du souverain qui nécessitaient une intervention chirurgicale. Ceci est un processus qui a commencé au 17<sup>ème</sup> siècle et qui s'est achevé au 18<sup>ème</sup> siècle avec la fondation de L'académie royale de la chirurgie en 1731.

---

<sup>117</sup> *Lettres de la Princesse Palatine*, op. cit. page 20, lettre du 18 avril 1705, page 356

## Troisième partie : quelques relations entre la santé et les affaires politiques de Louis XIV

### 3.1 Introduction

J'ai déjà abordé le rôle joué par le monarque d'une part, concernant l'éducation médicale et d'autre part, son contribution pour augmenter la réputation de la chirurgie française.

Dans cette partie du mémoire, je désire discuter si on peut trouver d'autres liens entre la santé et la politique. Les traits les plus essentiels de la politique de Louis XIV sont mentionnés dans l'introduction du mémoire. La politique de Louis XIV a été décrite dans de nombreux ouvrages. Comme ceci n'est pas le sujet de ce mémoire, il devient impossible de nommer tous les aspects de sa politique. En définitive, tout que Louis XIV a entrepris a eu un motif politique. Une des plus importantes idées de sa politique d'intérieure a été de garder le monopole du pouvoir absolu, et de réduire l'influence des nobles. On peut conclure qu'il a réussi d'une manière extraordinaire : la construction de l'énorme palais de Versailles (un de ses passe-temps favoris) a joué un rôle considérable. Cette « cage dorée » n'est pas seulement un palais d'une beauté exceptionnelle, mais un palais où le Roi-Soleil a concentré les nobles autour de lui, où il a pu les surveiller et contrôler. Il faut ajouter toutes ses entreprises pour augmenter la puissance économiques de la France (entre autre la création de Manufactures Royales), pour rendre la France glorieuse dans les arts et sciences (par la création de plusieurs académies). C'est normal de penser que toutes ces glorieuses initiatives de ce Roi ambitieux, pour ne pas dire mégalomane, a pu être influencée par ses maladies. Les historiens pensent aussi que sa politique est marquée par ses maux et souffrances<sup>118</sup>. Désormais, ce n'est pas facile de prouver comment les maladies ont eu des conséquences directes sur ses entreprises politiques, sauf peut-être pour ses efforts pour la médecine et en particulier pour la chirurgie. On ne trouve rien là-dessus dans ses *Mémoires*, mais il faut aussi se souvenir que les *Mémoires*, ou plus précisément les

---

<sup>118</sup> *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16 et *Le corps du Roi-Soleil*, op.cit. page 49

*Instructions pour le Dauphin* sont écrits pendant les premières années de son règne, dans un temps où il est le conquérant de tout et tous, et où il ne rencontre aucune résistance. On ne connaît pas ses pensées à la fin de son règne. On sait qu'il a voulu faire brûler ses écrits avant de mourir, et on peut spéculer sur ses raisons pour vouloir le faire. Est-ce qu'il a compris à la fin de sa vie, que l'existence n'est pas aussi glorieuse qu'il a tenté de la présenter ? Que toutes les guerres qu'il a menées, la résistance des autres puissances de l'Europe, peut-être aussi le grand nombre des maladies l'ont rendu un peu plus humble que dans les premières années de son règne ?? Ceci, on ne sait pas. Dans les sections suivantes, je désire commenter sur quelques aspects où l'on peut rencontrer quelques liens entre la santé et des aspects politiques de son règne, soit son pouvoir de guérir des autres malades, soit comment ses propres maladies ont représenté des difficultés pour lui-même et sa politique ou comment ses maux ont « aidé » les progrès dans la médecine, autres que ceux déjà décrits. C'est grâce à une recherche récente de l'historien Stanis Perez que ces aspects sont connus. Ainsi, une partie de la troisième partie du mémoire est basée sur ses œuvres, mais je me suis permis de faire quelques analyses moi-même.

### **3.2 Le pouvoir de guérison du Roi :**

„*Le roi te touche, Dieu te guérit*“ est la fameuse phrase prononcée par le roi à de nombreuses occasions. Le « *toucher des écrouelles* »<sup>119</sup> est un rituel hérité qui remonte du Moyen Âge et qui s'inscrit dans une tradition religieuse. On parle des rois « thaumaturges », ou thaumaturge indique une personne qui prétend accomplir des miracles en ayant un pouvoir de guérir des malades. C'est un rituel qui origine de l'Eglise. Selon la croyance, les différents monarques de l'Europe ont eu le pouvoir de guérir des maladies diverses, comme par exemple les rois d'Espagne et les possédés, les souverains britanniques et l'épilepsie, les rois de Bourgogne et la peste, les rois de France et les écrouelles. La pratique du « *toucher* » des rois date et vit dans la monarchie française jusqu'au règne de Louis XV, quand le roi lui-

---

<sup>119</sup> Venant d'une maladie d'origine tuberculeuse provoquant des fistules purulentes sur les ganglions lymphatiques au cou



même a refusé de faire ses Pâques. Cette pratique a lentement disparue après le règne de Louis XIV et pour en particulier deux raisons. Son successeur, Louis XV a montré une grande indifférence à ce rituel et comme la médecine a évolué, la croyance dans l'effet guérison du « *toucher* » a disparu.

Le premier « *toucher* » de Louis XIV est après son sacre à Reims en 1654, à l'âge de 15 ans. Le mardi le 9 juin, deux jours après son sacre où il reçut le sceptre, la main de justice et la couronne de Charlemagne, dans le parc de Saint-Remi, il rencontre et met ses mains sur deux mille malades atteints d'écouelles. Il prononce la phrase „*Le Roi te touche, Dieu te guérit*» à chacun des malades. C'est une cérémonie épuisante, et le comportement du jeune Roi a été admiré par un grand nombre présent : „*et quoiqu'il eût si grand nombre de malades et que le temps fût fort chaud, le Roi ne se reposa que deux fois pour prendre un verre d'eau.*”<sup>120</sup>.



*Le toucher des écouelles: le roi Henri IV (grand-père de Louis XIV)*

### **a) Le rôle des Premiers médecins au rituel du « *toucher* »**

---

<sup>120</sup> Bluche, François, *Louis XIV*. Librairie Arthème Fayard, 1986, page 22.

Les médecins de Louis XIV jouent un grand rôle dans la cérémonie du « *toucher* », premièrement pour choisir les malades dignes d'être touchés: « „*le premier Medecin du Roy, accompagné d'autres Medecins servans par quartier, et des Chirurgiens et Barbiers de la Maison de Roy les visite, et rejette ceux qui n'en sont vrayment malades, entre lesquels les Espagnols tiennent tousiours le premier lieu, je ne scay pourquoy* »<sup>121</sup>. Les médecins de Sa Majesté entrent ainsi en scène avant que le roi ne touche. Les médecins doivent premièrement intervenir pour séparer les vrais malades et aussi pour vérifier la nature des plaies. Car le pouvoir de guérir est limitée aux écrouelles. Ce triage des malades est effectué dès le premier toucher royal, juste après le sacre et est expliquée par le grand nombre des personnes qui désirent seulement approcher le Roi, sans être malade. Dans la phrase de Peyrat, il mentionne les Espagnols en particulier. Ceci est expliqué par une vieille querelle entre les couronnes de la France et de l'Espagne au sujet de l'exclusivité du pouvoir thaumaturgique. On dit que l'air de France peut guérir les Espagnols qui se sont déplacés en France. La raison du grand intérêt pour le toucher, aussi de la part de ceux sans écrouelles, est sans doute l'aumône distribuée après le toucher, aux étrangers cinq sols et aux Français deux sols. On s'est aussi demandé s'il y a eu d'autres raisons pour inspecter les malades. On a sûrement peur que le Roi puisse contracter une maladie.

Les malades des écrouelles pouvaient être porteurs d'autres maladies, comme par exemple la lèpre, très contagieuse. Comme écrit par le marquis de Sourches en août 1694, pendant la rage de la variole « *Le 15, le Roi fit ses dévotions, mais il ne toucha pas les malades des écrouelles, avec beaucoup de raison, vue la quantité de maladies populaires qui couraient alors, auxquelles les médecins ne trouvaient aucuns remèdes* »<sup>122</sup>.

Les médecins du Roi font plus que seulement choisir les candidats. Ils tiennent aussi la tête des malades. « *Le Premier Medecin estant debout derriere les malades, tenant la teste de chacun des scropuleux par derriere, il*

---

<sup>121</sup> Guillaume du Peyrat, *L'Histoire ecclesiastique de la Cour*, H. Sara, Paris 1645, p. 819, dans Perez, Stanis « *Le toucher des écrouelles* ».

*presente et laisse au Roy la face, lequel ouvrant sa main salutaire la touche.* »<sup>123</sup>. L'archiatre tient, d'une manière prolongée, la tête du malade par derrière, quelque fois avec l'aide du Premier chirurgien, alors que le Roi se contente de les effleurer en prononçant la fameuse phrase. Le Roi ne touche ainsi pas vraiment les malades. Les archiatres remplissent la fonction d'intermédiaires entre le malade et le souverain. Ils sélectionnent les malades, les rangent puis les accompagnent devant le monarque en les immobilisant un peu : c'est que le thaumaturge ne doit toucher qu'au front ou en faisant un vague signe de croix sur le visage. Le capitaine des Gardes est là pour empêcher le malade de toucher le Roi et tient les mains du malade. Si les médecins sont à ce point impliqués dans le rituel, c'est que la situation peut être dangereuse pour le guérisseur exposé à ces malades venant de toute la France ainsi que toute l'Europe méditerranéenne.



*Le toucher des écrouelles par Louis XIV*

---

<sup>122</sup> Sourches, *Mémoires*, Cosnac (éd), Paris, Hachette, 1882, III, p. 369, *ibid*

<sup>123</sup> Du Laurens Discours, dans *La Santé de Louis XIV*, *op.cit.*, page 20, page 95

**b) La croyance du roi et des médecins dans le pouvoir de guérir :**

Est-ce que les sujets du Roi, les médecins et le Roi lui-même croient au pouvoir thaumaturge ? La réponse est probablement négative. D'abord, il n'y a pas de récits indiquant que quelqu'un a vraiment été guéri (Il existe une histoire). Il faut croire que plusieurs des malades sont venus à cause de l'argent donné. Et les médecins : aucun Premier médecin ou Premier chirurgien ont voulu démontrer cette croyance, mais c'est bien évident qu'ils ne croient pas à ce pouvoir magique, tout le temps qu'ils sont préoccupés à éviter que le souverain lui-même soit malade. Et le Roi lui-même ? Probablement, il n'a guère eu aucune croyance dans son pouvoir guérissant, sinon il n'aurait pas pris toutes ces précautions.

**c) Le sentiment des rois envers le « toucher » :**

Il faut croire que le Roi a fait ce devoir sans aucun plaisir. Ceci représente pour le monarque un devoir, un devoir qu'il a hérité. « *Cependant le premier Me d'hostel ou le Me d'hostel en Jour tient une serviette trempée en Vin et eaue pour bailler au Roy et laver sa main apres tant de salles attouchements et de la le Roy s'en va disner et d'ordre disne mal desgouté de l'odeur de la Veue de ces playes et ces glandes puantes. Mais la charité chrestienne surmonte tout*<sup>124</sup>. Ce récit vient d'un des toucher de Louis XIII, le père de Louis XIV, mais il faut croire que Louis XIV a ressenti le toucher d'une égale manière. En plus, le toucher des écrouelles est un moment où il a pu voir ses sujets, même s'ils ont été des malades repoussants. Plus important, c'était un moment où ses sujets ont pu le voir, situations qui ont été utilisées dans sa vie politique, par exemple après ses propres maladies où c'est important pour le monarque de montrer à son peuple qu'il était en plein santé. C'est en plus son devoir de le faire, dès son sacre, et la première vraie performance physique et morale de son règne. Le toucher des écrouelles se fait 5 fois par an, après chaque communion du Roi. Il touche une grande quantité de malades, des centaines, jusqu'à 2 milles par fois

---

<sup>124</sup> BnF, Ms. Fr. 4321, fol. 1v, dans « *Le toucher des écrouelles* », op.cit. page 98, page 99

(habituellement près de 1500). Quelques fois il est trop malade lui-même pour se plier aux exigences du cérémoniel (par exemple pendant quelques attaques de la goutte), mais encore à plusieurs reprises, il se force de le faire, comme par exemple quand il souffre de la fistule anale. Le rite du « *toucher* » est jugé si important. Une fois, quand il a annulé un toucher, il a doublé le nombre des malades lors de la cérémonie suivante !

#### **d) Les précautions avant de toucher un malade :**

Quelles autres précautions est-ce qu'on prend ? On a pris soins de l'hygiène du roi en le faisant s'essuyer les mains. Sous le règne de Louis XIV, ces précautions se sont multipliées. On a utilisé 3 serviettes successives, la première pour désinfecter les mains du Roi (vinaigre), la deuxième les rincer (l'eau pure) et la dernière pour les parfumer (par l'eau du fleur d'oranger). Le parfum contribue aussi à créer une atmosphère. « *Le Roy aiant comunié, touche ordinairement les malades. Trois Chefs du Goblet se trouvent au bout du dernier rang des malades, avec trois serviètes mouillées, différentes, mise chacune entre-deux assiettes d'or, pour en laver les mains de Sa Majesté, qui vient de toucher les malades. Ces Chefs du Goblet présentent aux Princes du Sang ou légitimés ces trois serviètes en cet ordre : la première trempée de vinaigre, au plus qualifié des Princes du Sang, la seconde, mouillée d'eau simple, à un autre Prince du Sang, et la troisième, trempée de fleur d'orange encore à un prince. Ou en l'absence des Princes, ces Officiers du Goblet remettront ces serviètes entre les mains du Premier Maître d'Hôtel ou du Grand-Maître, s'il n'étoit pas Prince du Sang* »<sup>125</sup>. Ces soins ont en plus aussi été utilisés pour ses soins d'hygiène quotidien.

### **3.3 Un autre exemple des dons de guérison du Roi :**

---

<sup>125</sup> L'Etat de la France, Paris, J. Guignard, 1698, p. 101, dans « *Le toucher des écrouelles* », op.cit. page 98, page 100

Sa Majesté avait demandé à Racine des nouvelles de Boileau, qui souffrait d'une affection rhinopharyngée accompagnée d'une extinction de sa voix. Racine a demandé des avis aux médecins de la cour, et il a reçu beaucoup d'avis contradictoires. Sa Majesté a répondu Racine après avoir écouté cette histoire : *“ Il fera mieux de se remettre à son train de vie ordinaire; la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera moins “*. Ce qui arriva. Dans une lettre de 24 août 1687, à son ami Boileau: *“Monsieur Roze m' avait déjà dit de vous mander de sa part que le roi, après Dieu, était le plus grand médecin du monde, et je fus même fort édifié que monsieur Roze voulut bien mettre Dieu devant le Roi”* <sup>126</sup>. Ce passage est très intéressant, car ici on rencontre le roi Louis XIV dans une situation de sa vie quotidienne, hors des rituels. Il parle ici probablement de ses propres expériences, d'un sens commun et démontre une attitude pragmatique envers les maux plutôt mineurs. Il n'y a rien de religieux dans sa réponse, et quand même on voit comment Racine transmet la situation dans un contexte religieux.

### **3.4 Les initiatives de Louis XIV pour les progrès de la médecine :**

Nous avons déjà vu comment Louis XIV, à plusieurs reprises, est intervenu pour favoriser l'orientation scientifique dans l'enseignement de la médecine.

Nous pouvons trouver d'autres exemples :

1. A cause des pertes humaines liées aux accouchements et les complications, le roi Louis XIV voulait porter remède et exigea que les sages-femmes soient assistés de chirurgiens (sans doute pour la nobilité / la cour).

1. En 1672, quarante ans après la présentation de l'ouvrage de William Harvey sur la circulation du sang, Louis XIV a mis fin à des combats sur la justification de son ouvrage en demandant à Dionis (1643 – 1718), le chirurgien de la reine et des princes, en 1673 d'enseigner la théorie du médecin anglais au Jardin du Roi.

---

<sup>126</sup> *Mme de Sévigné* op. cit. page 16, page 31

Pierre Dionis était professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin du Roi (qui plus tard est devenu le Musée d'histoire naturelle.)

2. En 1679 un médecin anglais, le chevalier Talbot, a obtenu des guérisons nombreuses dans des cas de fièvres avec le quinquina, médecine utilisée par les Indiens en Amérique et „découvert“ par les Européens en 1638. C'était le produit de l'écorce d'un arbre. Louis XIV avait lui-même été guéri d'une fièvre et l'utilisait dès ce temps. Il a acheté le secret du remède et a fait publié la composition : la poudre d'écorce de quinquina.

3. Le médecin suisse Hélnvetius a guéri le dauphin d'une dysenterie avec un autre médicament : l'ipéca qui venait d'une racine d'un arbre nommé ipécuanha de l'Amérique de sud. Louis XIV lui a donné mille louis et l'autorisa à expérimenter son remède et lui donna le droit exclusif de la vente de son remède.

### **La création de l'Académie des Sciences:**

Il faut ajouter la volonté de Louis XIV de fonder l'Académie des Sciences en 1666. La fondation de nombreuses académies est en effet une partie importante de la politique intérieure de Louis XIV. Louis XIV, avec l'aide de son ministre Jean Baptiste Colbert créent de nombreuses académies. L'académie française était déjà établie en 1635 (par Richelieu, ministre de Louis XIII). Cette académie, qui existe toujours, était destinée à faire la langue française la première de toutes. Colbert a organisé de nombreuses académies d'art utilisant le modèle de l'Académie française, comme par exemple L'Académie des inscriptions et médailles. L'académie des Sciences est établie en 1666, une réunion de mathématiciens, d'astronomes, de physiciens et médecins. L'Académie était premièrement un lieu où les hommes scientifiques pouvaient se rencontrer et mener des débats. Le premier médecin du roi, Fagon était membre de l'académie, mais il n'y a rien qui indique que sa fondation ou la participation de Fagon a eu des conséquences pratiques pour l'exercice de la médecine, de l'emploi des thérapeutiques au 17<sup>ème</sup> siècle. L'académie représentait un « investissement » dans la médecine à venir.



### *Louis XIV visite l'Académie royale des sciences*

En 1665, l'astronome Adrien Auzout demandait au roi Louis XIV de contribuer à la création d'une Compagnie des Sciences et des Arts en ajoutant. *"Il y va, Sire, de la Gloire de Votre Majesté et de la réputation de la France..."* Le 22 septembre, l'Académie des sciences est fondée par Colbert. Elle comptait vingt et un membres, dont un anatomiste Jean Pecquet et deux médecins, Claude Perrault et Cureau de la Chambre, médecin ordinaire du roi. La France n'était pas la première nation à faire établir une Académie de Sciences. Le prince Frédéric Cesi avait fondé L'Academia dei Lincei pour le développement de la recherche expérimentale à Rome en 1603. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand II avait fondé L'Academia del Cimento en 1657, et les Anglais avaient fondé la "Royal Society" en 1660. Probablement, la création anglaise a inspiré la fondation de l'Académie française !

### **3.5 Les attributs de Louis XIV**

Louis XIV, monarque absolu a besoin de se montrer fort et de n'extérioriser aucun signe de douleur. Il n'y a rien qui indique qu'il ne sent pas la douleur normalement, mais il se force à ne pas le montrer pour des raisons politiques. Il y a très probablement de nombreux motifs pour une telle conduite. D'abord, il faut se souvenir que le Roi tient son pouvoir de Dieu et est responsable qu'envers lui. Il est le représentant de Dieu sur terre. Ainsi il existe des motifs religieux. Il lui est



attribué des pouvoirs surhumains et est placé au-dessus des autres êtres humains. Ce pouvoir religieux ne coïncide vraisemblablement pas avec une conduite dans laquelle on montre des signes de douleur. En plus, il faut ajouter qu'il y a une raison plus terrestre: il ne doit à aucune occasion montrer des signes de faiblesse afin de faire comprendre qu'il est à tout temps l'homme fort de la France, capable de gouverner le royaume. On a de nombreux exemples : en 1683 le Roi chute de cheval près de Fontainebleau. Il croit qu'il s'est cassé le bras. Malgré une douleur intense, il reste stoïque, maître de lui-même. « *Vous pouvez juger que la douleur de ce Prince estoit violente, quoy qu'il ne le témoignast par aucune plainte. Son mal estoit au bras gauche. Il voulut deux fois le prendre avec sa main droit droite; son bras luy échapa toutes les deux fois, et epuis le coude jusqu'en bas, le devant tourna derriere, et changea de place. Ainsi c'estoit comme un bras rompu, qui pendoit sans conserver aucun mouvement. Je croy, Madame, vois voir saisie de frayeur, et toute agitée, en lisant cecy, tandis que le roi deumeure tranquille..... Ce Prince est Homme pour en souffrir les atteintes ; mais il est Roy pour les supporter, et si la douleur se rend sensible pour luy, ils sçait la braver en dédaignant de s'en plaindre* »<sup>127</sup>. Son comportement montre comment il a la supériorité physique et morale d'un souverain. « *Lorsque que ce Prince fut rentré chez luy, il donna son bras à mr. Félix, qui est son Premier Chirurgien, et luy dit ; Félix, ne m'épargnez pas. Mr. Félix, qui avoit tenus toutes choses prestes, commança à examiner la grandeur du mal, et dit au Roi que ce n'estoit qu'une dislocation. Toutes les réflexions estant faites, on se mit en devoir de remedier à cet accident* »<sup>128</sup>.

Comme il n'existe pas de moyens d'anesthésie (voir première partie, page), Louis XIV est aussi forcé de se comporter d'une manière stoïque envers la douleur, premièrement par nécessité de recevoir des traitements, dont quelques unes peuvent être qualifiés d'hasardeux (l'opération de la fistule), deuxièmement pour pouvoir continuer sa vie.

---

<sup>127</sup> *Mercuré galant*, septembre 1683, p. 10-19, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16 , page 269

<sup>128</sup> *Ibid*, page 271

### 3.6 La surveillance des courtisans

Une partie importante de la politique intérieure de la politique de Louis XIV consiste à contrôler les nobles et comme nous avons déjà vu à plusieurs reprises, Louis XIV réussit d'une manière remarquable à réduire le pouvoir des nobles en France. Mais cette politique a par ailleurs des implications qui ne sont pas avantageuses pour lui-même. Il surveille ses courtisans, mais lui-même est aussi minutieusement surveillé par ses courtisans à la cour, ainsi que par sa famille (dont quelques uns ont pu souhaiter sa mort pour lui succéder), ses sujets (qui le voit quand il fait des apparences publiques, comme par exemple aux « *touchers* »), ses ennemis à l'étranger (des ambassadeurs, espions qui rapportent les moindres détails), son comportement, son capacité de paraître est extrêmement important. Un exemple : » *On remarqua qu'il s'étoit endormi dans sa calèche en y allant, chose qui ne lui arrive jamais ; au retour de Marly, il y eut une petite musique chez Mme de Maintenon, où il a parut assez abattu ; on crut que ce n'étoit que la lassitude de sa promenade à Marly, où il s'étoit assez agité ; le soir à son souper il parut qu'il avoit un peu mal à la tête ; sa santé est si précieuse qu'on remarque jusqu'aux moindres choses* »<sup>129</sup>. Cette contemplation de Dangeau nous dit tout : d'abord comment la santé du roi était importante, et aussi comment on veillait sur tout signe de défaillance, d'un roi âgé (74 ans le 27 octobre 1712). Mais il faut ajouter qu'on voit aussi la grande dévotion que les sujets de Louis XIV portent pour leur roi. Cette surveillance de tous est aussi une raison importante pour qu'il reste stoïque en cas de maladie et de traitement douloureux. Un sourire et il rassure un peuple entier : comme après la chute de cheval « *Sur le bruit qui s'est répandu de cet accident, tout est en larmes, tout est en pleurs. Les endroits par où le Roi doit passer, sont remplis de monde, et chacun travaille pour couvrir les Ruës de paille et de fumier, afin que le Carosse en roulant plus doucement, luy cause moins d'agitation. Ce*

---

<sup>129</sup> Dangeau XIV, p. 239, 27 octobre 1712, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 260

*prince, qui voit ce spectacle, cache ce qu'il souffre, et sourit au Peuple pour faire cesser la crainte*»<sup>130</sup>. Aussi, un cri de douleur et on s'évanouit autour de lui : *«L'os ne put se remettre dans sa naturelle situation, sans qu'il fit un tres-grand bruit, ce qui obligea le Roy à faire un cry, autant de surprise que de douleur. Ce que ce Prince souffrit, parut d'une telle violence, que M. Les Ducs de La Rochefoucaut, et de Gesvres, s'en évanoüirent, tant ils y entrerent vivement*»<sup>131</sup>. En réalité, il a dû se contrôler énormément pour subir ce qu'il a supporté, des traitements très douloureux, sans moyens d'anesthésie. Remettre un membre disloqué, se faire opérer à plusieurs reprises, à cause de la fistule anale ainsi que de nombreuses opérations des dents (ainsi que la mâchoire), de nombreuses applications du fer, sont toutes des procédures très douloureuses. Tout ceci était un des prix que tout le monde a dû payer en ce temps à cause du manque du développement de la médecine, et le Roi plus que les autres, car il a probablement dû subir plus d'interventions que des gens ordinaires à cause de sa position. Comme roi, il est entouré d'une grande cohorte de médecins qui non seulement ont été très attentifs à sa santé, mais aussi très « généreux » en lui proposant constamment des remèdes. On ne peut pas non plus anticiper que tout monarques absolu a voulu subir, faisant montre d'un courage sans limite. Car, sans aucun doute, il a été très, très courageux. A plusieurs reprises, on a vu comment il a même dû encourager ses propres médecins à exécuter les traitements (comme par exemple ; avant de mourir). On peut conclure qu'il a un courage et un contrôle de lui-même énorme, en fait pour des raisons premièrement politiques, pour son apparition de roi-tout-puissant, le représentant de Dieu sur terre et deuxièmement pour sa gloire, qu'il pensait être synonyme de gloire pour la France.

Comme dite par Mme de Maintenon dans une lettre après la chute de cheval : *« Cet accident l'a fait voir aussi ferme dans la douleur que dans ses autres actions »*<sup>132</sup>.

### **3.7 La diffusion des nouvelles des maladies du roi :**

---

<sup>130</sup> *Mercurie galant*, septembre 1683, p. 10-19, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 270

<sup>131</sup> *Mercurie galant*, septembre 1683, p. 20-26, *ibid*, page 272

En qualité de monarque absolu, contrôlant tous aspects de la politique française, la santé de Louis XIV est importante ; tout dépend de lui et sa capacité de travailler.

Par cette conclusion, on comprend aussi que les nouvelles publiées sur sa santé représentent des informations importantes pour le peuple français, ainsi que pour ses ennemis à l'étranger. La diffusion des nouvelles du Roi représente ainsi une importante partie de la politique. Comment le faire quand toute la France dépend d'un monarque sain ? Dans son livre, Stanis Perez décrit et discute ceci dans un chapitre entier<sup>133</sup>. Je vais seulement retenir le plus essentiel. Une grosse partie de l'information venant de la cour sont en forme de lettres écrites par les courtisans. Mais comme les lettres sont censurées par le roi (le cabinet noir<sup>134</sup>), les courtisans doivent être discrets. Ainsi, l'information trouvée dans plusieurs lettres ne reflète pas nécessairement la vérité. De plus, les courtisans n'ont pas toujours assez de connaissances de la vérité. On n'a probablement aucune raison de discuter la discrétion de ses médecins, la discrétion était aussi inscrit dans le serment et constituait une des obligations des médecins (Lunel) en ce temps comme aujourd'hui.

Les actualités de la cour, ainsi que de l'information sur la santé du roi ont été publiées dans des périodiques, des gazettes, comme par exemple *Le Mercure galant* et *La Gazette*. Un exemple : en 1647, au temps de la petite vérole de Louis XIV, on a publié la nouvelle de sa maladie, non au cours de la maladie, mais après son guérison au titre « *L'Heureuse convalescence du Roy : avec l'histoire de sa maladie* » daté le 29 novembre et anonyme<sup>135</sup>. La maladie a commencé le 11 novembre et le roi était en guérison avant la diffusion de la nouvelle. Comme le style de l'article publié est très comparable au style du Journal de la Santé, c'est probable que c'est le premier médecin de Louis XIV

---

<sup>132</sup> Lettre de Mme de Maintenon du septembre 1683, à Fontainebleau : *Lettres à d'Aubigné* page 99

<sup>133</sup> *La Santé de Louis XIV*, op cit page 14, *Les nouvelles de la santé du roi* p. 259-300

<sup>134</sup> Les Espions Bély, Lucien, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Librairie Arthème Fayard, 1990.

<sup>135</sup> *Gazette de France*, no 144, 1647, p. 1137, dans *La Santé de Louis XIV*, op cit page, page 261

lui-même, Vautier, qui a écrit pour la Gazette, et que Vallot, rétrospectivement a utilisé, ou s'en est inspiré pour cet article en écrivant le résumé de l'année 1647. Vallot n'est pas encore archiatre quand il écrit la première partie du *Journal*. Tous les aspects de la maladie sont décrits dans *La Gazette*, les pustules, comment le sang s'écoule au fil des saignées ; on décrit aussi comment le corps de cet enfant de 9 ans est percé par la lancette du chirurgien, comment les doigts du pied sont ouverts pour répandre une matière infecte et comment « les flux de ventre bilieux » sont présentés comme des moments de soulagement. Ceci a été le premier événement qu'on publie de sa vie depuis sa naissance. C'est aussi la première fois que des détails médicaux sont publiés. Selon Perez<sup>136</sup>, on peut spéculer si on a voulu annoncer les qualités futures d'un grand roi en devenir. « *La patience que ce jeune Monarque a apportée en cet âge dans tout le cours de sa maladie n'est pas aisée à concevoir, non plus que la constance avec laquelle, bien loin des appréhensions que les plus martiaux ne se sont pû souvent empêcher d'avoir à la veüe de leur sang, il a couragement présenté son bras à toutes les fois que l'on lui a fait voir la saignée lui estre nécessaire, raisonnant et se payant toujours de raison, hors des petits intervalles que je vous ay marquez* »<sup>137</sup>. On apprend que le roi déjà à cet âge est courageux, et aussi qu'il obéit aux médecins.

La petite vérole de Louis XIV représente une situation délicate politiquement. Comme la mortalité de cette maladie est forte, le sort du roi est incertain. Le duc d'Orléans (Gaston d'Orléans), le frère de Louis XIII, est arrivé à la cour en toute hâte, probablement pour suivre de plus près la situation du roi et possiblement pour attendre une plus grande participation à la régence au cas où Philippe, le frère cadet de Louis XIV, succéderait à Louis XIV ou, autre possibilité pour monter sur le trône lui-même<sup>138</sup>. Cette possibilité est décrite dans un récit de Lefèvre d'Ormesson : « *La maladie du roy de la petite-vérole l'avoit mis en très grand péril, dont Monsieur avoit tésmoigné allégresse, le petit Monsieur*

---

<sup>136</sup> *La Santé de Louis XIV*, op cit page 16, page 263

<sup>137</sup> Gazette de France, no 144, 1647, p. 1147, dans *La Santé de Louis XIV*, op cit page 16, page 263

<sup>138</sup> *ibid*, page 274

*(Philippe, frère de Louis XIV) estant chez M. De Mauroy tout languissant, jusque là que, Monsieur soupant Fromont de la Rivière, on avait bu à la Santé de Gaston l<sup>er</sup>. L'on avoist desjà partagé les charges ; mesme la reyne fut averie que l'on faisoit dessein d'enlever le petit Monsieur chez M. Du Mauroy, la nuit d'un samedi au dimanche que le roy estoit très mal, et, pour l'empescher, le maréchal de Schomberg fut toute la nuit à cheval avec la compagnie des gens d'armes, et de tout ce Monsieur fit des excuses et M. D'Emery fit l'accommodement de la Rivière*<sup>139</sup>. Ce récit montre en effet les liens très étroits entre la santé du roi et la situation politique en France. Comme nous savons, Louis XIV en réchappe.

Pour la blennorrhagie, le mal est tenu secret et pour des raisons bien compréhensibles. On a compris que cette maladie aurait pu rendre le roi stérile et comme la descendance d'un roi est essentielle, mieux ne pas risquer des complications politiques et éviter que la cour et le peuple n'ont aucune information. On croit que le roi souffre d'une fièvre. Vallot confesse dans le Journal de la Santé qu'il avait gardé le secret « *parce que j'avais reçu commandement exprès de ne déclarer à personne une affaire d'une telle conséquence* »<sup>140</sup>. Probablement, a-t-il été commandé par le cardinal Mazarin ou par la reine Anne d'Autriche. En plus, il donne des traitements au Roi qui ne sont pas jugés aptes pour une blennorrhagie, et lui fait prendre des traitements jugés corrects, en cachette, des tablettes de base de fer, tout pour tromper les personnes entourant le roi.

Pour la maladie de Calais en 1658, la *Gazette de France* ne dit rien sur les circonstances de la maladie qui ont pu tuer le roi. Le premier juillet, c'est écrit que le Roi souffre de la fièvre, qu'il a une douleur de tête et qu'il a été saigné<sup>141</sup>. Aussi, l'emploi de l'antimoine est décrit. Contrairement au cas de la petite vérole, on ne donne pas de détails médicaux. Aussi pendant cette maladie, les nobles essaient de retrouver plus de pouvoir dans les affaires du royaume. Ceci est montré dans une lettre du chancelier Séguier adressée à Louis XIV sur le

---

<sup>139</sup> *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson...*, A. Chérueil (éd), Paris, Imprimerie nationale, 1860, L, p. 397, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 274

<sup>140</sup> *Journal de la Santé*, op.cit. page 16, page 30

comportement du duc de Vendôme : » *Monsieur, J'escript a son Eminence (le cardinal Mazarin) sur le sujet qui sont communs dans Paris que Monsieur le duc de Vendosme poursuit à la cour une declaration qui le constitue Chef du Conseil en l'absence du Roy, avec préséance sur le chancelier, et pouvoir de prendre les voix et signer tous les arrêts et les expéditions des affaires des finances. J'advoue que iaye este fort surpris d'un ordre sy nouveau et sans exemple soubz un Roy majeur, qui n'est éloigné de Paris que de deux journées...* »<sup>142</sup>. En 1658, Louis XIV est majeur, et lorsque on pense à sa « prise de pouvoir » en 1661, à la mort du cardinal Mazarin, sa connaissance des comportements des nobles, non seulement pendant la Fronde dans son enfance, mais aussi pendant sa maladie à Calais, lui a appris que les nobles devaient être contrôlés. Ceci a en effet représenté, comme nous avons déjà vu à plusieurs reprises, une partie importante de sa politique. Il a toute sa vie écarté les nobles des affaires du royaume, n'a jamais choisi des nobles comme ministres. En plus, il a réussi d'une manière géniale non seulement de les surveiller, mais de les rendre impuissants en les rassemblant tous à sa cour à Versailles. Et bien que la Fronde a été tenue responsable de cette politique, l'expérience fait au cours de sa maladie à Calais a sûrement ajouté à sa volonté de limiter le pouvoir de la noblesse.

Pour l'accident de la chute du cheval, il y a une petite note dans la *Gazette* :  
»*Le 2 de ce mois, le Roy estant à la Chasse du Cerf, son cheval tomba : et Sa Majesté crût avoir le bras cassé. Mais il s'est trouvé que ce n'estoit qu'une dislocation au coude que les Chirurgiens ont tres bien remis : et graces à Dieu, cet accident n'a eu aucune fâcheuse suite*»<sup>143</sup>, tandis que le *Mercure Galant* a consacré plusieurs pages dans une langue fantastique sur cet événement. « *Il m'est fort aisé, Madame (madame la lectrice), de m'imaginer les vives alarmes*

---

<sup>141</sup> *Gazette de France*, n.88, 1658, p. 638, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 266

<sup>142</sup> Lettre du 14 mai 1658. Bnf : Ms. Fr. 6894, fol 64 v<sup>0</sup>, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 275

<sup>143</sup> *Gazette de France*, 4 septembre 1683, p. 482, ibid, page 267

*que vous avez eues de la dangereuse chute de Sa Majesté. Jamais Monarque n'ayant este si cher à la France, tout ce qui fait craindre pour une santé aussi précieuse que la sienne, met d'abord l'esprit en trouble, et quand les nouvelles de cette nature se répandroient dans l'exacte vérité, il suffit qu'on aime, pour ne les pouvoir apprendre, sans se figurer en mesme temps les suites les plus fâcheuses qui peuvent avoir de pareils malheurs »<sup>144</sup>.*

Après que son bras soit remis, le Roi veut diminuer son mal et exprime : « *Que ce ne seroit rien de considérable pour un Particulier, et qu'on y auroit peu d'égard mais qu'à cause de son rang on prenoit plaisir à exagérer* ». Ici, le monarque confesse que tout ce remue-ménage autour de son accident n'est pas justifié et que cela amplifie le mal. Il reconnaît aussi qu'il n'est pas un « particulier » et que le moindre de ses maux prend tout à coup une importance considérable<sup>145</sup>. Aussi pour l'étranger, les nouvelles de la santé du roi sont importantes. En 1658, Angleterre est en pleine guerre. Au mois de mars, le pays avait renouvelé avec Louis XIV un traité d'alliance contre l'Espagne. Si Louis XIV mourait, l'Angleterre aurait eu raison de craindre, que quelques nobles cette fois auraient eu du succès de chasser l'homme puissant de la France, le cardinal Mazarin et faire une alliance avec Philippe IV d'Espagne.

### **3.8 La désinformation comme stratégie politique :**

On a aussi choisi de désinformer par mesure de précaution et de diffuser de bonnes nouvelles. Colbert, ministre des finances écrit dans une lettre à Mazarin datée le 7 juillet : « *Si les nouvelles sont bonnes, nous travaillerons à les rendre publiques ; et si elles sont mauvaises, nous les tournerons comme il nous paroitra plus avantageux pour le service du Roy et de V.E. .... L'on dit néanmoins à Vostre Eminence que jusqu'à présent il ne paroist aucune mauvaise disposition dans les esprits, mais il est toujours bon de se*

---

<sup>144</sup> *Mercure galant*, septembre 1683, pp.1-2, dans *La Santé de Louis XIV*, op cit page 16, page 268

<sup>145</sup> *ibid*, page 273



*précautionner* »<sup>146</sup> . Les 8 et 9 juillet, Louis est entre la vie et la mort, et on a peur d'une nouvelle fronde des princes en cas de décès. Le 10, il est hors de danger. Malgré les lettres rassurantes de Mazarin sur l'amélioration de l'état du monarque, Colbert préfère multiplier les précautions en donnant ses ordres pour Vincennes, augmenter les défenses. Les « Grands » (les nobles) ont utilisé la maladie de Calais pour se liguer.

Partout dans le royaume, on croit néanmoins que le roi va mourir et de nombreuses messes sont organisées. Aussi pour les finances de la France, les rumeurs d'une mort imminente de Louis XIV ont créé du trouble : la crise politique aurait pu se doubler d'une crise financière. Et comme déjà mentionné une crise militaire, en laissant du temps aux Espagnols de se mobiliser<sup>147</sup>. La maladie du Roi à Calais a ainsi pu développer une crise politique, financière et militaire ! Et pour la deuxième fois : quelques uns ont appelé le frère cadet de Louis, éloigné loin de Calais pour raison de santé, Sire (utilisé seulement pour le roi).

Après la prise de pouvoir de Louis XIV, et le début de son règne personnel en 1661, la grande opération de la fistule a été l'événement le plus important en ce qui concerne les rumeurs et les possibilités des conséquences politiques. En général, la politique autour des maladies du roi consiste à rester discret et tenir secrets ses maux durant les maladies et de célébrer les guérisons avec de grandes fêtes dans toute la France. Tout ceci était fait dans l'intérêt de la monarchie. Ainsi la maladie de la fistule en 1686 était tenue secrète.

1686 était l'année après la Révocation de l'édit de Nantes, qui représentait une politique dure envers les Protestants, et la formation de la Ligue d'Augsbourg, une réunion de plusieurs pays européens contre la France. La France et ainsi Louis XIV était seul contre le reste de l'Europe (sauf le Danemark et ainsi aussi la Norvège et l'empire ottoman). Ceci a eu pour conséquence que lui-même a dû s'efforcer de ne montrer aucun signe de défaillance. En plus, on a communiqué des rumeurs de tout autre genre à propos d'une fistule anale. Dangeau parle d'une tumeur située à la cuisse, possiblement communiquée par le roi lui-même.

---

<sup>146</sup> P. Clément, p. 298, *ibid* page 277

<sup>147</sup> *La Santé de Louis XIV*, op cit page 16, p 280

Les ennuis du roi continue, 10 mai il a lui-même annoncé « *publiquement du bon état où étoit sa plaie* » afin de rassurer sa cour. La cour n'est néanmoins pas rassurée. Quelques uns des courtisans de la cour se sont approché de son fils le dauphin, Monseigneur, afin de lui montrer leur dévotion et en effet de le séduire. Le duc de Vendôme arrange pour son honneur une somptueuse fête. La grande opération, une opération risquée a été organisée en secret. Louis XIV a profité d'un effet de surprise qu'il avait calculé. Après la deuxième opération « *Enfin ce Prince, que toute l'Europe croioit guéri il n'y a que deux mois, ne faisait que dissimuler son mal, de peur de donner trop d'affliction à ses amis, et trop de plaisirs à ses envieux. Ce n'est pas la première fois qu'il a été capable d'une pareille dissimulation. Quand il fut malade à Calais quelques années avant son mariage, il fit la même chose, et ce ne fut qu'après être tout-à fait accablé de mal, qu'il se mit entre les mains des Médecins* »<sup>148</sup>. Ce qui nous apprend que le stoïcisme de Louis XIV était connu, et aussi qu'il ne se met pas entre les mains de ses médecins que quand il ne peut plus l'éviter.

Les ennemis de la France comptent sur les informations donnés par leurs espions et ambassadeurs pour suivre la situation en France<sup>149</sup>. Selon Girolamo Venier : « *Il prit à lui seul la résolution de la grande incision, à laquelle il se soumit avec l'aide de Lunois (Louvois) et de Maintenon. Son fils, son frère et les autres princes du sang ne l'apprirent, avec admiration, qu'une fois le fait accompli. On assista alors à une grande preuve de son tempérament : dans tant de souffrances, dans tant de secousses de la nature qu'on venait de férir, Sa Majesté eut peu d'accès de fièvre, son intrépidité fut merveilleuse, l'appréhension des autres très grande et les avis furent infinis* »<sup>150</sup>. Aussi la décision de tenir un Conseil le même jour que son opération, est pour raison politique, de montrer que le souverain de nouveau était guéri et maître de la situation. Louis XIV montre qu'il sait retourner les situations à son avantage. Il a gagné !

---

<sup>148</sup> Mercure historique et politique, Parme.J. Batanar, 1686, p. 215, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 290

<sup>149</sup> *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, op.cit. page 108

<sup>150</sup> G. Comisso, pp. 308-309, dans *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16, page 292

## Conclusion:

Les buts de ce mémoire ont principalement été d'acquérir une compréhension de la santé de Louis XIV, ses traitements et la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle. Le travail terminé, je constate qu'il a été possible, grâce à de nombreuses publications, en particulier grâce à des ouvrages récemment publiés, de trouver toutes les informations nécessaires pour y parvenir. Ce que m'a surpris le plus, c'est en particulier les dates de publication récentes de plusieurs de ses œuvres, montrant l'actualité de ce domaine de recherche en France. Mais on peut aussi ajouter ; comme des milliers de livres ont été publiés sur la vie et la politique de Louis XIV, il paraît normal qu'on s'intéresse aussi aux questions en relation avec sa santé.

### 1) La santé de Louis XIV :

Le *Journal de Santé de Louis XIV* est l'œuvre principale dans cette collection de publications, publié en 1862 (édité par LeRoi)<sup>151</sup> et en 2004 (édité par Stanis Perez)<sup>152</sup>. C'est en lisant *Le Journal* qu'on découvre que dans sa longue vie (77 ans) - contrairement à ce qu'on pouvait s'imaginer- Louis XIV souffrait d'un grand nombre de maladies et risqua à plusieurs reprises de mourir. Comme *Le Journal de Santé* n'est pas un journal médical comme de nos jours, et comme il a été écrit par des médecins éduqués au 17<sup>ème</sup> siècle, ce n'est que par une analyse des connaissances de la médecine du siècle, qu'il a été possible de comprendre comment les médecins de Louis XIV ont jugé les maladies du Roi et leur choix de traitements. On apprend que le Roi a été atteint par la variole (la maladie la plus mortelle du temps), qu'il a subi plusieurs maladies fiévreuses, qu'il a eu des maux de tête, la goutte, des vapeurs, et de nombreux troubles digestives. En plus viennent les maladies de nature chirurgicale, mais comme la chirurgie n'est pas

---

<sup>151</sup> Vallot, Antoine, d'Aquin, Antoine et Fagon, Guy-Crescent. *Journal de la santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711*. par Le Roi, Joseph-Adrien. A. Durand 1862, Paris.

<sup>152</sup> *Le Journal de Santé*, op.cit. page 16

appréciée par les archiatres du Roi, ils se contentent de le traiter de leur manière, cela veut dire avec des thérapies sans effets. Rétrospectivement, on comprend que le Roi aussi a souffert d'une maladie vénérienne (probablement le gonorré) et le typhus exanthématique. Il faut souligner que son premier médecin Vallot sans doute certainement aussi a compris que le monarque avait une maladie vénérienne, mais qu'il a été obligé de le cacher, pour raisons politiques. Dans toutes ses maladies, et souvent aussi pour prévenir les maladies, Louis XIV est traité en accord avec les doctrines de son temps, en particulier avec des saignées, des lavements et des purges. Comme ses premiers médecins venaient de la faculté de Montpellier et étaient ainsi des partisans de la médecine chimique, il est aussi traité avec des médicaments chimiques. Mais l'emploi de quelque de ces médicaments, comme par exemple l'antimoine, jugé comme un poison, a été décidé par le cardinal Mazarin et non pas par les médecins.

Louis XIV a survécu grâce à une constitution robuste et on peut ajouter, malgré les traitements de ses médecins.

Ce que surprend le plus en lisant *Le Journal de la Santé*, c'est comment le Roi-Soleil, le représentant de Dieu sur terre, est réduit à une personne humaine. Bien que les premiers médecins incluent des passages très flatteurs sur le comportement du Roi, sur ses entreprises pour augmenter la gloire de la France, souvent au détriment de ses propres besoins (en particulier aux besoins de soins proposés par les médecins) on rencontre un roi qui souffre, qui à quelques moments de sa vie est très malade et qui aussi résiste aux traitements proposés par ses médecins. On comprend comment la vie du Roi a été double ; d'une part le Roi glorieux, le Roi guerrier, le Roi charmant, le Roi développant l'économie, les sciences et les arts de la France et de l'autre côté le Roi qui se bat contre ses propres maladies, qui prend garde de ne pas se plaindre, qui résiste aux douleurs sans laisser échapper un cri. Il essaie de son mieux de paraître stoïque, et par tous les documents qui décrivent son comportement, il est stoïque devant la douleur. Bien que sa façon d'agir est liée à sa politique, qu'il doit paraître fort et puissant pour remplir son rôle de représentant de Dieu sur terre, on ne peut qu'admirer ce Roi qui est capable de se montrer d'une manière si réussie et

élégante. Aussi, quand il est triste à cause des décès de ses chers, et bien que les personnes dans son entourage le remarquent, il se force de garder son sang-froid et continuer son travail. Il est très conscient de son rôle et il le joue à perfection, à tout instant ! Sa vie est comme un rôle de théâtre, mais un rôle dans lequel il doit aussi exister en tant qu'un individu.

## **2) Louis XIV et les dons surnaturels :**

Bien que Louis XIV a été un homme fort religieux, il n'est rien dans l'histoire qui prouve qu'il a cru lui-même d'avoir des dons surnaturels. La preuve la plus éclatante est tous les précautions qui ont été prises au moment des « *touchers des écrouelles* », où le Roi de France, par un rituel hérité du Moyen Âge, assume la fonction d'intermédiaire de Dieu sur terre. « *Le Roi te touche, Dieu te guérit* », la fameuse phrase prononcée en effleurant le front du malade, montre son rôle divin. Mais le « *toucher* » n'est en réalité qu'un devoir, mais un devoir auquel Louis XIV tient fort.

## **3) Le bilan de la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle :**

La médecine du 17<sup>ème</sup> siècle était une médecine impuissante, sans capacité réelle de guérir les patients. De l'Antiquité à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, les connaissances médicales étaient sans fondement scientifique. Au temps de Louis XIV, il régnait une ignorance presque totale. Basée sur les idées d'Hippocrate et Galien, on a cru que la santé était une harmonie entre des humeurs, et que la maladie représentait un déséquilibre. Les traitements consistaient à redresser l'harmonie entre ces humeurs, ce qu'on obtenait avec des purges, des lavements et des saignées, associés à des drogues ou préparations les plus fantaisistes. La médecine était sans nulle trace de contact avec la réalité ou même de simple bon sens. Molière a su compresser les remèdes possibles au 17<sup>ème</sup> siècle dans ses phrases fameuses de "saignare, purgare et clysterium donare". De la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle ne reste rien sauf la saignée pour *l'anemia pernicioso* (diagnostic inconnu en ce temps). Les

purges et les clystères ne sont plus administrés sauf comme entreprises préparatoires pour un patient avant une intervention chirurgicale.

#### **4) Le 17<sup>ème</sup> siècle ; un début de la médecine scientifique**

Bien que quelques progrès ont été achevés au cours de la Renaissance, c'est dans le 17<sup>ème</sup> siècle qu'on a franchi les premiers pas vers une médecine scientifique. Au cours du siècle, des découvertes importantes ont été faites, comme la découverte du système circulatoire et lymphatique. Grâce à l'invention du microscope on découvre les spermatozoïdes, mais sans qu'on comprenne les mécanismes de la régénération. Le siècle représente un tournant pour la médecine, et un commencement de la médecine moderne.

Mais il faut aussi se rendre compte qu'une vraie réponse thérapeutique à toutes ces maladies qui tuent un si grand nombre de personnes françaises durant le siècle, n'a pas été découverte avant le début du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est surtout l'introduction des sulfamides dans les années 1930, qui a marqué le départ d'une médecine efficace contre les maladies contagieuses. Dans le siècle suivant, l'espérance de vie n'a rien gagné, elle est restée basse, de l'ordre de 27 ans. En 1850, elle est de 40 ans et en 1955, 55 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes. En France, en 2006, l'espérance de vie est 77 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes. Il y a quatre grands groupes de maladies qui sont responsables de la majorité des décès aujourd'hui : le cancer (30 %), les maladies cardio-vasculaires (29 %), les morts violentes (5 % accidents et 2 % suicides) et diabète / Alzheimer (4 %, 2 % chaque). Ceci est une situation très différente du 17<sup>ème</sup> où les maladies infectieuses étaient les plus mortelles, en plus des morts violentes à cause des blessures de guerre et celles au cours des accouchements.

#### **5) La hiérarchie des médecins de la France au 17<sup>ème</sup> siècle :**

Un autre but de ce mémoire a été de faire connaissance avec les médecins du Roi et en particulier ses premiers médecins, ses archiatres. Ce n'est qu'à la fin du travail, que j'ai vraiment compris la hiérarchie des médecins en France, en

particulier la place des médecins du Roi vis-à-vis du rôle des médecins de la Faculté de Paris. Comme ceci n'est que superficiellement décrit dans la plupart des œuvres, ce n'est qu'en lisant la thèse d'Alexandre Lunel, que j'ai développé une compréhension complète. La situation a aussi été très complexe car politiquement basée. D'abord il faut se rendre compte que les médecins du Roi ont pour la plupart été choisis parmi les médecins de l'Université de Montpellier pour des raisons politiques et pas premièrement à cause d'une connaissance meilleure de la médecine (La médecine était aussi impuissante venant de Montpellier que de Paris). Comme la Faculté de médecine de Paris a joué un rôle non-favorable à la monarchie pendant la Fronde, les médecins parisiens n'ont pas eu la confiance du roi. Dans la médecine française du 17<sup>ème</sup> siècle, ce sont les médecins du Roi et non ceux de la Faculté de Paris qui sont au sommet de la hiérarchie française. Le Premier médecin du Roi, n'est pas seulement au sommet de la Maison Médicale du Roi, mais sa charge est la plus élevée dans toute la France, avec des juridictions pour la pratique de la médecine dans tout le pays, ayant un contrôle supérieur des médecins dans le royaume entier. Son pouvoir est ainsi grand, à la grande irritation des médecins de la Faculté de médecine de Paris, jaloux du pouvoir et de la renommée des archiatres.

## **6) Les Premiers médecins de Louis XIV :**

Ses premiers médecins, ou archiatres sont tous issus de la classe moyenne (du Tiers état), mais ont été anoblis par le Roi, et sont devenus riches à cause de la générosité de Louis XIV, en particulier après une thérapie réussite (la chirurgie). On peut remarquer qu'on rencontre ici un trait commun avec le choix de ministres de Louis XIV. Il ne choisit guère de nobles (veut les écarter du pouvoir) mais des personnes venant du tiers état de la société française, qui dépendent de lui, de sa grâce. Mais de l'autre côté, les médecins français du 17<sup>ème</sup> siècle ne sont pas issus de la grande noblesse, mais plutôt de la bourgeoisie. Ainsi, Louis XIV n'a pas eu de choix. Et aussi, pour lui, un médecin n'est qu'un domestique ! La charge de Premier médecin est néanmoins une des plus prestigieuses charges de la cour. Quand tous les courtisans se battent pour être proches du Roi, d'être aperçus par lui, de lui parler, le Premier médecin est le seul des courtisans à

avoir la liberté d'entrer à n'importe quelle heure dans les appartements du Roi. Quel privilège ! Quand on pense aux intrigues d'une cour comme la cour de Versailles, où ce qui compte est d'être le plus proche du Soleil que possible, ce n'est pas difficile de s'imaginer le privilège de ne pas seulement lui parler mais aussi le toucher, l'examiner et prendre des décisions pour sa vie quotidienne.

Mais, je veux ajouter, en travaillant avec ce mémoire, je me suis de plus en plus rendu compte quelle lourde responsabilité la charge du Premier médecin représente. Comme médecin moi-même, je sais parfaitement comment la décision de faire le correct diagnostic, de recommander une thérapie efficace peut être difficile et comment on a peur de se tromper. Et tous médecins se trompent ; il faut seulement l'avouer et essayer d'apprendre à travers ses fautes. Mais être le seul responsable de la santé du monarque absolu du droit divin, de la superpuissance de l'Europe semble avoir été si effrayant que c'est difficile de s'imaginer. Je n'ai pas seulement tenté de fermer les yeux pour réanimer la vie de Louis XIV, mais aussi de son archiatre. On peut prendre pour exemple l'année 1686. L'Europe est en pleine guerre (la guerre de 9 ans) Louis XIV est presque seul contre le reste de l'Europe, la ligue d'Augsbourg. Bien que Louis XIV a été offensif et a commencé plusieurs des guerres de son époque, il se bat pour la France. Bien qu'il a des généraux qui mènent ses troupes, c'est à lui de prendre les décisions difficiles. Pendant des mois, il souffre de sa fistule anale, une fistule probablement créée par ses médecins à cause d'une série de thérapies non-efficaces d'une tumeur bénigne dans le périnée. Pendant ce temps, le Roi est de mauvaise humeur, il se réfugie dans ses appartements de Versailles, et la cour ne le voit presque pas. L'exigence d'être guéri a dû être assez forte et on peut facilement s'imaginer les frustrations du pauvre archiatre. Ce qui est remarquable, c'est que les doutes de ses médecins ne paraissent pas dans *Le Journal*. Ceci peut être expliqué par le fait que les remarques de chaque année sont inscrites à la fin de l'année. Mais la joie quand le Roi est guéri, apparaît très clairement, et ceci, on peut le comprendre. Aux moments de périls danger, c'est aussi à remarquer qu'on assemble un grand nombre de médecins, aussi les plus illustres médecins de la Faculté de Paris. Mais quand tout va bien, c'est l'archiatre qui prend l'honneur. C'est au moins comment il le présente dans *Le*



*Journal*. La pression a dû être si forte, qu'on peut comprendre Vallot quand il se vante après la guérison de la maladie du Roi à Calais en 1658, où Louis XIV est près de mourir. Il semble pour un moment d'avoir oublié son fameux patient, tant il est content !

## 7) Comment devenir Premier médecin du Roi ?

Les intrigues pour arriver à la charge de Premier médecin ont été grandes. Les charges de médecin ordinaire sont vendues, mais pour être nommé Premier médecin, il faut être choisi. Et comment choisir ? Les Premiers médecins de Roi ont tous été employés dans sa Maison Médicale avant de devenir archiatres, et ils ont été remarqués en quelque manière positive. Mais pour arriver au sommet, ils ont du être aidés par les proches du Roi. Dans sa vie adulte, ce sont ses maîtresses qui ont encouragé l'emploi de tel ou tel médecin. Comme l'archiatre vivait en grande intimité avec le roi, la dépendance et la reconnaissance de la part des premiers médecins envers ces dames, assurait un peu aussi la position des maîtresses. Comme on a vu, Antoine Daquin était une "créature" de Mme de Montespan et Guy-Crescent Fagon une "créature" de Mme de Maintenon. Sans que ceci est un thème pour ce mémoire, les contemporains du Roi ont remarqué que la seconde épouse de Louis XIV le contrôle, pas seulement dans les affaires religieuses, mais aussi dans sa politique en général. Comme exprimé par la Princesse Palatine: « *La vieille ordure (Mme de Maintenon) sait très bien comment elle doit gouverner son homme pour rester maîtresse de lui. Elle l'a fréquenté tant d'années qu'elle a appris à le connaître parfaitement- et comme elle a vu qu'elle ne peut le tenir que par la peur, elle lui a fait peur de son mieux (par la religion)..... Je ne puis supporter les rois qui s'imaginent plaire à Dieu en priant. Ce n'est pas pour cela qu'il les a mis sur le trône* »<sup>153</sup>. Et dans une lettre plus tard: « *Elle (Mme Dangeau) est la favorite de la pantocrate (Mme de Maintenon)... on dit qu'elle a sur celle-ci (Mme de Maintenon) un pouvoir aussi absolu que celui de la dame (encore Mme de Maintenon) sur le roi* »<sup>154</sup> et « *Le*

---

<sup>153</sup> *Lettres de la Princesse Palatine*, op cit page 20, lettre du 23 mai 1696, page 192

<sup>154</sup> *Ibid*, lettre du 7 avril 1701, page 293

*roi est plus attaché que jamais à son ordure*»<sup>155</sup>. La Princesse Palatine n'est pas la seule à penser de cette manière. Le duc de Saint-Simon est du même avis: "*Madame de Maintenon, qui voulait tenir le Roi par toutes les avenues et qui considérait celle d'un premier médecin habile et homme d'esprit comme une des plus importantes, à mesure que le Roi viendrait à vieillir et sa santé s'affaiblir, savait depuis longtemps d'Aquin (Daquin)*"<sup>156</sup>. Ainsi, la "politique" du pouvoir et des intrigues semblent avoir influencé le choix des premiers médecins.

### **8) Les querelles entre les médecins au 17<sup>ème</sup> siècle :**

On a vu la création de l'Académie des Sciences en 1666 et de nombreuses découvertes importantes. Est-ce qu'on peut reprocher aux médecins du 17<sup>ème</sup> siècle de ne pas avoir reconnu ces découvertes plus tôt ? Il semble évident que la faculté de médecine de Paris, sous la direction du doyen Guy Patin, a résisté aux nouvelles découvertes d'une manière obstinée. Il a abusé d'un grand pouvoir pour vouloir garder la faculté dans l'ignorance et de veiller à ce que les doctrines sur lesquelles la faculté était fondées restaient intactes. Rétrospectivement, on peut critiquer Guy Patin et la faculté de médecine. Le Roi est intervenu à plusieurs reprises pour cesser les querelles entre les médecins venant des deux facultés les plus renommées de la France, celle de Montpellier et de Paris. Normalement des querelles scientifiques peuvent inspirer l'évolution de la médecine. Les querelles entre les facultés de Paris et Montpellier sont principalement des querelles concernant la réputation et le pouvoir. Leurs disputes ont peut-être retardé l'évolution médicale, mais n'ont probablement pas eu de vraies conséquences pour la population. Mais il y eut aussi des disputes sur les thérapies. Et on peut se demander : est-ce que les discussions dans le monde médical sont moins répandues aujourd'hui ? La réponse est non. A chaque nouvelle découverte, il y a des « disputes ». Ces discussions sont importantes car c'est faux d'accepter toute nouvelle comme une vérité. Les découvertes dans le monde médical se font à une vitesse accélérée, et sont plus

---

<sup>155</sup> Ibid, lettre du 19 avril 1701, page 293-94

<sup>156</sup> *Mme de Sévigné*, op. cit. page 16, page 68

facilement répandues, mais les discussions peuvent continuer pendant plusieurs années. C'est à cause de nouvelles études qu'on peut vérifier ou nier une découverte. On ne trouve peut-être plus la malice dans le contenu des lettres comme celles écrites par Guy Patin, envers ces collègues.

De nos jours, comme tous les médecins du monde occidental sont éduqués pour la pratique d'une médecine scientifique, les découvertes sont jugées d'une manière scientifique. Au 17<sup>ème</sup> siècle, la première introduction d'une pensée scientifique représentait en fait une rupture violente et brutale avec les vieilles doctrines. On ne peut voir une rupture aussi violente dans notre temps, où toute découverte doit être prouvée d'une manière scientifique.

### **9) Des médecins critiqués :**

Grâce aux lettres des contemporains de Louis XIV, je pense ici en particulier aux lettres de la Princesse Palatine et de Mme de Sévigné, c'est vraisemblable que l'on comprenne que les médecins de leur époque étaient impuissants. Même le roi Louis XIV a exprimé sa déception envers les médecins. Mme de Sévigné était obsessionnellement occupée de la santé, des maladies, des médecins et de leurs traitements. Elle n'était sans doute pas la seule. On peut facilement croire que les questions de la santé étaient au centre des conversations à l'époque. Ceci est aussi affirmé dans une des lettres de Mme de Sévigné : *“Il est vrai que ce n'est que de la santé qu'il est question dans le monde: “comment vous portez-vous, comment vous portez-vous ? et l'on ignore entièrement cette science qui nous est nécessaire”*<sup>157</sup>. Comme les historiens (Pierre Goubert) décrivent que les fléaux du 17<sup>ème</sup> siècle sont les guerres, la peste et la famine, ils ont pu ajouter les maladies autres que la peste. Les maladies tuaient d'un jour à l'autre. Même si on était accoutumé à des morts subites, des membres de famille et des amis, il n'y a rien qui montre que la douleur de perdre quelqu'un de cher était moins déchirante que de nos jours. On trouve plusieurs témoignages de chagrin et de tristesse dans les lettres des contemporains de Louis XIV.

L'opinion parmi les nobles, que j'ai eu la chance de chercher à travers la

---

<sup>157</sup>Lettre à la comtesse de Grignan du 24 novembre 1679, Mme de Sévigné, op.cit. page 16, page 47

lecture de plusieurs livres<sup>158</sup> semble montrer un scepticisme naturel envers les médecins. On peut se demander pourquoi on se laissa traiter ? La réponse est sûrement qu'on n'avait pas de choix. On pouvait consulter les charlatans, ce qu'on faisait aussi, mais en réalité, on devait avoir un grand courage pour résister à des traitements proposés par les médecins, qui après tout avaient une longue éducation. On a vu comment Madame, la princesse Palatine qui déclare d'être la seule à ne pas se faire traiter, succombe aux médecins au cours de sa vie, et se laisse purger et saigner. Il en fut ainsi pour Louis XIV lui-même. On ne connaît pas son opinion sur l'exercice des médecins. On sait qu'il les suivait avec grand intérêt, mais on ne sait pas s'il croyait à leur pouvoir de guérir. On peut se questionner pourquoi avait-il un si grand nombre de médecins à sa charge. Bien qu'il était une tradition dans les familles royales d'en avoir plusieurs, on peut aussi deviner qu'il existait une relation négative entre le nombre de médecins et leur pouvoir de guérir. Sans possibilités de diagnostic exact, et sans traitements puissants, les médecins ne pouvaient faire rien d'autre que de deviner, soit la maladie, soit le traitement. Avec un grand nombre de médecins, le patient se sentait peut-être plus rassuré et vivait dans l'espoir qu'un parmi eux pouvait présenter un remède ou un traitement efficace ?

#### **10) Le danger des traitements au 17<sup>ème</sup> siècle :**

Le scepticisme envers le pouvoir de guérir n'est qu'un aspect. Un autre aspect aussi important est l'opinion sur le danger des traitements. Comme exprimé dans un article de 2006: "*En ces temps obscurs, le médecin, qui ne daignait pas même appliquer lui-même ses prescriptions, était sans doute plus redoutable que la maladie elle-même*"<sup>159</sup>. En effet, on trouve plusieurs témoignages sur la croyance que les médecins n'étaient pas seulement impuissants, mais aussi dangereux. Plusieurs de ces témoignages viennent de la Princesse Palatine et sont présentés dans les pages 92-94. On comprend que d'autres membres de la cour de Louis XIV ont partagé son avis, comme par exemple Mme de Ventadour,

---

<sup>158</sup> *Lettres de la princesse Palatine*, op.cit. page 20, *Mme de Sévigné*, op.cit. page 16, *La Santé de Louis XIV*, op.cit. page 16

<sup>159</sup> « *Histoire de l'Académie nationale de chirurgie* », op. cit. page 68

gouvernante du jeune duc d'Anjou, arrière petit-fils de Louis XIV, qui au temps de la variole du petit garçon, refusait aux médecins de le traiter. Ainsi, elle sauva probablement la vie du futur Louis XV. Les médecins de Louis XIV étaient aussi consultés par d'autres royaux et d'autres membres de la cour. On ne connaît pas si c'était considéré impoli de ne pas suivre les recommandations des médecins du souverain, mais quelques auteurs ont avancé l'idée que c'était mieux de mourir par un traitement que de risquer le mécontentement du monarque<sup>160</sup>. Ceci est probablement une exagération. Nous avons vu comment Louis XIV à plusieurs reprises lui-même a résisté aux propositions de ces médecins (surtout pour les saignées) et il a sûrement eu sympathie pour la résistance des autres. Il faut croire que la grande majorité des Français n'avait pas la possibilité de consulter un médecin, et bien que leur situation concernant les maladies était difficile, ils s'en sont probablement aussi bien sorti que les nobles, qui avaient le péril des traitements des médecins ajouté aux dangers des maladies.

### **11) Une différence entre l'attitude des malades du 17<sup>ème</sup> siècle et 21<sup>ème</sup> siècle ?**

On peut se demander si l'opinion des patients a changé au cours du temps. Au 17<sup>ème</sup> siècle on consultait des « charlatans » aussi fréquemment que les médecins. Mais, bien que la médecine de nos jours soit beaucoup plus puissante et sauve plus de vies et que les progrès viennent constamment, il reste toujours un grand nombre de maladies qu'on ne peut pas guérir. Une grande partie des patients qui souffrent de ces maladies sont aptes à consulter des « charlatans », aussi fréquemment qu'au 17<sup>ème</sup> siècle. On peut donner plusieurs exemples, le malade face au cancer sans cure efficace, face à quelque maladie du système nerveux sans traitement. Ceci est un trait humain, si on a une maladie mortelle, on ne peut normalement pas se réconcilier avec l'idée de mourir sans avoir tout essayé. On garde l'espoir, au 17<sup>ème</sup> siècle comme dans notre siècle !

### **12) Le rôle joué par Louis XIV pour la médecine :**

---

<sup>160</sup> Mitford, Nancy, *The Sun King*. Hamish Hamilton Limited, 1966, page 150

Un autre but important de ce mémoire a été de reconstituer les entreprises de Louis XIV pour améliorer la médecine. Encore une fois, c'est grâce à la thèse d'Alexandre Lunel, que j'ai pu comprendre les idées de Louis XIV. Bien que ses propres maladies lui ont sûrement inspiré pour se mettre en tête des progrès, ses initiatives sont premièrement d'ordre politique. C'est déjà à sa prise de pouvoir en 1661, qu'il a envisagé les réformes des Universités. Un motif important a été de placer la direction des universités sous sa tutelle et non sous celle du Pape. En autres mots, le motif a été d'augmenter son propre pouvoir. Les ambitieux projets qui constituaient sa politique intérieure ont inclu une réforme, d'abord dans les années 1670-80 ; les facultés de droit, et dès les années 1690, les facultés de la médecine. L'éducation médicale était au 17<sup>ème</sup> siècle en France dispersée dans de nombreuses facultés qui enseignaient les étudiants d'une manière non conforme. Ainsi, l'éducation avait une qualité très divergente. Le défi de Louis XIV était d'uniformiser l'éducation et il a choisi l'enseignement de la Faculté de Paris comme modèle. Cette éducation était d'une longueur et d'une qualité acceptable, selon les connaissances du temps. C'est aussi dans son règne que l'Académie des Sciences a été fondée, une institution de grande importance pour le développement des sciences, la science médicale incluse, en France. La fondation de l'Académie se place aussi dans le grand nombre des projets ambitieux du monarque. Il veut que la France brille et soit glorieuse dans tout, aussi dans les sciences. C'est une partie importante de la politique de Louis XIV.

Mais en revenant à ses propres maux, il faut croire que ses propres expériences lui ont aussi inspiré de montrer un grand intérêt pour l'amélioration de la médecine. Au moins, ceci semble prouvé pour ses efforts pour la chirurgie.

### **13) Le rôle joué par Louis XIV pour la chirurgie :**

Louis XIV est en particulier responsable, en collaboration avec ses premiers chirurgiens, pour l'augmentation de la réputation de la chirurgie française. Nous avons vu comment la chirurgie s'est développée au cours des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles. Au 17<sup>ème</sup> siècle, les seuls gestes thérapeutiques venaient en effet de la

---

chirurgie. La remise en place de la dislocation du bras de Louis XIV en 1683, et premièrement la fameuse opération de la fistule anale du roi en 1686, et ensuite le succès de l'incision de l'anthrax de la nuque en 1696, sont des actes qui ont augmenté la réputation de la chirurgie française dans le monde entier. Bien que les chirurgiens ont fait un travail important avec le roi, il faut aussi ajouter que le roi a eu un grand courage en se laissant opérer. Son courage a ainsi aussi ajouté à la réputation de ses chirurgiens et de la chirurgie française, une réputation qui est restée grande.

Ceci est un processus qui a commencé au 17<sup>ème</sup> siècle et qui s'est achevé au 18<sup>ème</sup> siècle avec la fondation de L'académie royale de la chirurgie en 1731.

#### **14) Les conséquences politiques de la santé du Roi-Soleil :**

Quand un grand royaume comme la France est dirigé par un monarque absolu, il est évident que la santé du Roi joue un grand rôle pour la politique du pays. Je veux dire que le plus grand défi de mon mémoire a été d'essayer de trouver des liens entre la politique de Louis XIV et ses maladies. Ceci a été difficile. A la fin du travail, mon conclusion reste : les maladies n'ont pas influencé la Politique en général du Roi, mais ses maladies ont eu quelques conséquences politiques. J'ai ainsi été obligée de changer le titre du mémoire (en original aussi couvrant les liens entre la santé et la politique). Les grands projets constituant la politique de Louis XIV ont été envisagés dès sa jeunesse. Son idéologie, la gloire de la France (et sa gloire personnelle) reste inchangé, dès le début du règne. Louis XIV reste fidèle aux pensées grandioses de sa jeunesse, jusqu'à sa vieillesse. La seule fois qu'on rencontre quelques remords, est juste avant de mourir où il se repent ses nombreuses guerres. Les maladies ne sont que quelques obstacles ennuyeux qu'il faut surmonter. Dans cette contemplation, je trouve quelques aspects de la psychologie du Roi. Par mes connaissances de la médecine, on voit parfois que quelque patient veut changer complètement le cours de sa vie après une maladie grave, comme par exemple le cancer. Face à la mort, plusieurs changent en effet le contenu de leurs vies et restent fidèles aux nouvelles pensées si ou quand ils survivent. Mais pas Louis XIV. Je me hâte à rajouter : une chose est de changer le focus d'une vie personnelle, une autre

chose de changer la politique d'un pays entier. Mais comme Louis XIV a défini son rôle dès le début de son règne, il continue sans hésiter de jouer sa part. Il s'efforce de le faire, bien qu'on a des témoignages qu'il se sent las de temps en temps. Ceci montre aussi la grandeur de sa personne ; il ne s'épargne pas.

Mais il existe certains liens entre ses maladies et sa politique. Ce n'est, par exemple, probablement pas seulement ses expériences durant la Fronde qui l'a mené à vouloir contrôler les nobles et de devenir l'ultime monarque absolu, mais aussi ses expériences durant sa maladie mortelle (le typhus exanthématique) à Calais en 1658, comprenant les intrigues pour la succession. Ses maladies et ses actes politiques sont aussi entremêlées d'une manière beaucoup plus importante que présentée dans les livres d'histoire. Sa décision de se faire opérer pour sa fistule anale est sans doute partiellement une décision politique. Louis XIV avait certainement envie de continuer, non seulement sa vie, mais aussi son devoir de roi.

### **15) La personne de Louis XIV :**

En terminant ce travail passionnant, je me suis aperçue que non seulement j'ai trouvé qu'il a été possible d'arriver aux résultats espérés. J'ai une compréhension de la santé du Roi et l'exercice de la médecine à sa cour ainsi que ses initiatives en faveur à la médecine. Je trouve aussi que je suis arrivée au but de mon rêve de pouvoir fermer les yeux et de voir, entendre et sentir l'environnement et l'atmosphère dans lesquels vivait Louis XIV. En plus, vient un sentiment de mieux aussi connaître la personne de Louis XIV, ce qui m'a donné une grande joie, en effet plus grande que de connaître les faits de ses maladies. Le règne de Louis XIV est influencé par la personnalité du Roi : ambitieux, orgueilleux, mégalomane, hautain, égoïste, despote, qui exigeait que tout le monde autour de lui se conforme à ses volontés. Plusieurs de ses proches ont souffert à cause de lui : Comme exprimé par la reine Marie-Thérèse: « *Depuis que je suis reine, je n'ai eu qu'un seul jour heureux* »<sup>161</sup>. De l'autre côté, on ne peut juger ce Roi comme un juge une quelconque personne. Il est un produit de

---

<sup>161</sup> Chaline, Olivier, *Le règne de Louis XIV*. Édition Flammarion, Paris 2005, page 45



son temps, de son éducation et de son destin. Il a servi son pays, il ne s'est jamais pas épargné lui-même, a travaillé constamment, il devait supporter des douleurs atroces au temps de ses maladies, se forcer de travailler aux moments très douloureux de sa vie, comme à la mort de ses enfants, grands-enfants. Les historiens ont peint une personnalité divisée, despote et en même temps charmant <sup>162</sup>, séduisant, très bon père (le dauphin lui a appelé « papa » <sup>163</sup>. Il a réussi dans son grand destin : de maintenir et de répandre la gloire de la France. Il semble que, grâce à lui, la grandeur de la France est toujours vivante dans les esprits des Français.

Le règne de Louis XIV est un des règnes les plus importants et spectaculaires de l'histoire de la France. Comme exprimé par Voltaire : « *Non seulement il s'est fait de grandes choses sous son règne, mais c'est lui qui les faisait* » <sup>164</sup>. On peut conclure qu'il a joué un rôle très important aussi pour le développement de la médecine. Et plus personnellement, j'ai une admiration et fascination pour lui qui reste énorme.

L'écriture de ce mémoire est le plus amusant travail que j'ai jamais fait, si amusant que je me suis parfois demandée si le choix de la médecine a été correct. Mais je suis venue à la conclusion que ce n'est pas trop mal d'avoir la médecine comme métier et de garder une passion pour l'histoire française. A ce stade, je suis ravie de pouvoir faire autres choses dans mon passe-temps, mais après une pause, je veux revenir au monde de Louis XIV. Je suis infiniment reconnaissante à l'Université d'Oslo de m'avoir permis cette seconde « chance » et à Olivier Darrieulat, maître de conférences à l'ILOS d'avoir voulu être le directeur de ce mémoire.

---

<sup>162</sup> *Lettres de la princesse Palatine*, op.cit. page 20

<sup>163</sup> *Les valets de chambre de Louis XIV*, op.cit. page 20

<sup>164</sup> Bluche, François, *Louis XIV*, op.cit. page 97

## Notes sur la bibliographie :

Pour pouvoir écrire un mémoire comme celui-ci, il a été indispensable de lire un grand nombre de livres, non seulement sur la santé du roi, mais aussi sur la société française du 17<sup>ème</sup> siècle, sur le règne du roi et la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle. La grande majorité des ouvrages ont été achetée par souci d'accessibilité en tout temps et en tout lieu. J'ai emprunté quelques livres de l'université d'Oslo, mais cet emprunt m'a causé de problèmes, dans le sens que je n'avais pas fini la lecture lorsque il me fallait déjà les rendre. Alors, ma conclusion concernant les livres a été qu'il vaut mieux les acheter. Ce n'est pas possible d'avoir un livre accessible pour une courte période seulement, il y a toujours de nouvelles questions qui se posent et que l'on doit vérifier.

Les ouvrages peuvent être classés dans différentes catégories. Le plus grand défi a été de juger la qualité de ses différentes sources : si les livres sont historiquement corrects ou non. Pour pouvoir juger ceci, ce qui n'est pas facile, j'ai premièrement essayé de voir si les dates, les faits sont identiques. Pour le règne de Louis XIV et la société française, j'ai lu des livres écrits par des historiens très sérieux et connus, comme Pierre Goubert et François Bluche. J'ai jugé leurs livres, peut-être à cause de la réputation des auteurs, ce qui peut être n'est pas la meilleure attitude. J'ai quelquefois trouvé des phrases à questionner, comme par exemple la question du nombre d'enfants illégitimes pendant la période de l'Ancien Régime (très peu au début du livre, très courant dans le développement du livre). Mais finalement, j'ai utilisé leurs livres comme des références sérieuses sur le règne de Louis XIV.

Plusieurs des livres reprennent pour partie le contenu des thèses soutenues en France. D'abord, il faut mentionner le livre de Pierre Eloy : « *Fagon, archiatre du Grand Roi* ». Ce livre est la thèse de l'auteur. Ce n'est pas mon intention de critiquer son oeuvre, mais ce qui peut surprendre premièrement, c'est le peu de pages (86) d'une thèse de la faculté de médecine à cette période (1918).

D'autres livres méritent d'être mentionnés, en particulier les livres de Mathieu da Vinha et de Stanis Perez, deux livres qui ont une place particulière pour ce mémoire. Le premier livre, *Les Valets de chambre de Louis XIV* de Mathieu da

---

Vinha est la raison pour laquelle j'ai choisi d'écrire ce mémoire. C'est quand j'ai réalisé qu'il était possible de trouver des informations en détail sur la vie et les conditions de vie des valets de chambre de Louis XIV, que j'ai compris que je trouverai de l'information aussi sur les médecins du roi. Deux ans plus tard, mon intuition se révèle juste.

Ce qui m'a surpris le plus, c'est qu'un grand nombre de livres sur la Santé de Louis XIV a été publiés récemment en France (plusieurs de livres de Stanis Perez). On ne connaît pas le nombre exact de sources accessibles en commençant un mémoire de master. On a l'idée d'écrire un mémoire sur un thème qui intéresse. Cette idée est validée par le directeur du mémoire (Olivier Darrieulat, Maître de Conférences) qui a mené une enquête pour vérifier la faisabilité réelle de sujet et l'accessibilité des sources pertinentes. La recherche des sources a été un processus qui a commencé dès le départ et qui, je dois l'avouer, dure encore aujourd'hui. Il y a encore des livres que je trouve et que j'aurais voulu inclure dans la bibliographie, mais qui maintenant sont arrivés trop tard. Le grand nombre de sources publiées récemment indique aussi que mon intérêt pour la santé de Louis XIV a coïncidé avec l'intérêt de plusieurs autres chercheurs en France, et en particulier avec Stanis Perez. Il a fait une recherche considérable et admirable sur ce thème, et même enviable, car j'aurais bien aimé faire une recherche pareille. Mais pour un travail de mémoire comme celui-ci, qui est une synthèse et pas un travail de recherche individuel, je ne peux être autrement que reconnaissant pour tout le travail qu'il a fait. J'ai largement profité de ses sources et des thèmes qu'il a abordés. Il a fait un travail admirable !

Les livres de Mathieu da Vinha et Stanis Perez sont basés sur leur thèse de doctorat. Je n'ai pas lu ou eu accès aux thèses, mais je veux souligner le talent des deux auteurs pour écrire des livres qui ne sont pas seulement très complet sur le sujet en rassemblant un grand nombre de références, mais qui en même temps sont intéressants à lire, tel un roman. Ils ont su exprimer le résultat détaillé d'un grand travail de recherche d'une façon qui soit accessible à un public plus large que les universités. Ceci ne va pas de soi !

D'autres livres dans ma bibliographie sont aussi le résultat de thèses de doctorat, mais qui ne sont pas aussi amusant à lire. Je préfère ne pas les citer.

Ce sont des ouvrages dans lesquels on peut chercher des informations précises, mais que l'on ne peut pas lire de page en page pour le plaisir. Un grand nombre des livres sont de livres sérieux, jugés utiles concernant les thèmes abordés dans le contenu de ce mémoire, comme le livre d'Yves Pouliquen sur Mme de Sévigné et le livre de Jean-Pierre Poirier sur Ambroise Paré.

J'ai eu la chance de lire une thèse de doctorat, celui d'Alexandre Lunel de l'Université de Paris de 2004 intitulé : «*L'organisation des professions médicales sous l'Ancien Régime : entre corporatisme et autorité royale*». Cette merveilleuse thèse m'a donné une compréhension de l'organisation des médecins et chirurgiens qui n'est pas apparue clairement dans les autres livres.

Quelques livres sont écrits comme des romans, dans lesquels les auteurs se sont permis d'ajouter leurs suppositions sur les faits, sans nécessairement qu'elles soient historiquement correctes, comme le livre d'Éric Le Nabour *La marquise de Maintenon*. C'est un livre très intéressant qui donne une impression sur la vie que Louis XIV menait avec sa deuxième épouse. Je me suis aussi permis d'inclure deux livres de Max Gallo dans la bibliographie, deux livres récemment publiés en France sur la vie de Louis XIV, qui se basent sur des faits historiques, mais qui contiennent un grand nombre d'hypothèses sur les sentiments et pensées du roi, que l'auteur n'a pas eu la possibilité de vérifier si elles sont correctes ou pas. Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'ils sont intéressants à lire.

Un grand nombre de sources sont des livres anciens, dont quelques uns ont été publiés à l'époque moderne et quelques uns qui sont mis sur le site internet de la Bibliothèque de France (site Gallica). Je désire en particulier rendre un hommage particulier à ces auteurs anciens. On ne peut pas nécessairement juger correct l'information qui provient de ces sources. On doit lire ces livres avec un grand scepticisme, et en particulier penser aux motifs des écrivains. Ceci est en particulier le cas pour le *Journal de santé de Louis XIV*, où le motif des auteurs peut être questionné. Le duc de Saint-Simon n'aimait pas Louis XIV, ce qu'on comprend parfaitement en lisant ses mémoires. Quand on apprend dans quelques livres d'histoire que le roi Louis XIV n'était que d'une intelligence médiocre, ce jugement provient de Saint-Simon. Ceci n'est pas nécessairement

vrai car un roi qui a entrepris tout que Louis XIV a fait, a certainement dû être très intelligent.

De lire les lettres des contemporains du Roi, m'a donné une joie particulière. J'ai lu plusieurs lettres de sa deuxième épouse, Mme de Maintenon, pour voir ce qu'elle raconte de sa vie avec le roi, mais je dois avouer que j'ai trouvé la plupart de ces lettres plutôt ennuyeuses, préoccupée qu'elle était par questions religieuses. On peut comprendre comment son influence sur le Roi a fait de Versailles un lieu sinistre (« *La cour devient si ennuyeuse qu'on n'y tient pas, car le roi s'imagine qu'il est pieux s'il fait en sorte qu'on s'ennuie bien...* »<sup>165</sup>). A l'inverse, les lettres que la belle-soeur du Roi, la deuxième épouse du frère cadet du roi, Élisabeth-Charlotte, la princesse Palatine, a écrit à sa tante (la duchesse de Hanovre) et à ses demi-soeurs, ne sont guère ennuyeuses. Elles sont directes, écrites dans une langue très directe et burlesque, décrivant les conditions à la cour, ses personnages et en particulier ses relations avec le Roi, avec son mari et en particulier avec Mme de Maintenon, qu'elle appelle « la vieille ordure », la « vieille ripopée » et un grand nombre de noms peu flatteurs. Louis lui-même est caractérisé comme un homme très charmant, qu'elle apprécie beaucoup, même s'il lui a causé de grandes peines (détruisant son pays qu'elle aime, le Palatinat, et pire encore : en mariant les bâtards du Roi avec ses enfants). En lisant ces lettres, on a l'impression de vivre dans le ménage de la famille royale : très amusant ! Un livre à être recommandé ! Elle donne aussi ses avis sur les médecins du roi, ce qui explique pourquoi j'ai lu ce livre.

---

<sup>1</sup>*Lettres de la princesse Palatine*, op.cit. page 20, lettre du 1er octobre 1687, page 109

## **Bibliographie:**

### **Livres sur la vie et le règne de Louis XIV**

Bély, Lucien, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Librairie Arthème Fayard, 1990.

Bluche, François, *Louis XIV*. Librairie Arthème Fayard, 1986.

Chaline, Olivier, *Le règne de Louis XIV*. Édition Flammarion, Paris 2005.

DaVinha, Mathieu, *Les valets de chambre de Louis XIV*. Perrin, 2004.

Delaville, Charles, *Louis XIV; Sous le règne du Roi-Soleil*. Hachette Livre, 2005

Gallo, Max, *Louis XIV ; Le Roi-Soleil*. Xo éditions, 2007.

Gallo, Max, *Louis XIV ; L'Hiver du Grand Roi*. Xo éditions, 2007.

Goubert, Pierre, *Louis XIV et vingt millions de Français*, Librairie Arthème Fayard, 1966.

Laverny, Sophie de, *Les Domestiques commensaux du roi de France au XVIIe siècle*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002.

LeNabour, Éric, *La marquise de Maintenon*, Éditions Pygmalion, 2007.

*Lettres de la princesse Palatine 1672-1722*, Édition par Olivier Amiel, Mercure de France, 1981, 1985.

*Mémoires de Louis XIV; Le métier de roi.* Par Jean Longnon. Tallandier, 2001.  
Paris.

Mitford, Nancy, *The Sun King.* Hamish Hamilton Limited, 1966.

Newton, William R., *L'espace du roi; La cour de France au château de Versailles 1682 – 1789.* Librairie Arthème Fayard, 2000.

Petitfils, Jean-Christian, *Louis XVI; L'ordre et la gloire.* Éditions Tallandier, Paris 2001.

Petitfils, Jean-Christian, *Louis XVI; La grandeur et les épreuves.* Éditions Tallandier, Paris 2001.

Richardt, Aimé, *Louvois, le bras armé de Louis XIV,* Éditions Tallandier, 1998.

Sarmant, Thierry, *Les demeures du Soleil,* Champ Vallon, 2003.

Saint- Simon, *Mémoires tome 1.* Editions d'Yves Coirault. Éditions Gallimard, 1990.

Saint- Simon, *Mémoires 1701 – 1707. Additions au Journal de Dangeau.* Éditions Gallimard, 1983.

Saint- Simon. *Mémoires sur le règne de Louis XIV.* Préface par Francis Kaplan. Flammarion, 2000.

## **Livres sur la médecine et les médecins au 17<sup>ème</sup> siècle**

Charlier, Philippe, *Médecin des morts.* Librairie Arthème Fayard, 2006.

Descartes René, *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, Leyde, Maire, 1637; éd. Anastat., Lecce, Conte, 1988.

Duchêne, Roger, *Etre femme au temps de Louis XIV*. Perrin, 2004.

Eloy, Pierre, *Fagon, archiatre du Grand Roi*, Paris, Vigot 1918.

Fauvelle, René, *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi*, Paris, Steinheil, 1899.

Lehoux, Françoise, *Le cadre et la vie des médecins parisiens au XVI et XVII siècles*, Éditions A. & J. Picar, Paris, 1976.

Lunel, Alexandre, *L'organisation des professions médicales sous l'Ancien régime : entre corporatisme et autorité royale : XVIe siècle – XVIIIe siècle*. Thèse, Université Panthéon-Assas, Paris, 2004.

Millepierres François “*La vie quotidienne des médecins au temps de Molière*”, Paris, Hachette, 1964.

Patin, Guy. *Lettres de Gui Patin*. Nouv. Éd. Par Dr. Paul Triaire, 1997.

Petitfils, Jean-Christian, *Louis XIV; L'ordre et la gloire*. Éditions Tallandier, Paris 2001.

Patin, Guy. *Traité de la conservation de santé, par un bon régime et légitime usage des choses requises pour bien et sainement vivre*. Jean Jost, 1632, Paris.



Peumery, Jean-Jacques, *Les mandarins du grand siècle*. Institut d'édition Sanofi- Synthélabo, 1999.

Poirier, Jean-Pierre, *Ambroise Paré*. Pygmalion, département des Éditions Flammarion, 2005.

Pouliquen, Yves, *Mme de Sévigné et la médecine du grand siècle*. Odile Jacob 2006.

Richardt, Aimé, *Les médecins du grand siècle*. Office d'édition Impression Librairie (O.E.I.L), 2005.

Richardt, Aimé, *Les savants du Roi-Soleil*. Office d'édition Impression Librairie (O.E.I.L), 2003.

## **Livres sur la santé de Louis XIV**

Caroly, Michelle, *Le corps du Roi-Soleil*. Éditions de Paris, Éditions Imago, 1990.

Perez, Stanis, *La mort des rois*, Éditions Jérôme Millon, 2006.

Perez, Stanis, *La santé de Louis XIV, une biohistoire de Louis XIV*. Editions Champ Vallon, 2007.

Vallot, Antoine, d'Aquin, Antoine et Fagon, Guy-Crescent, *Journal de la santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711*. par Le Roi, Joseph-Adrien. A. Durand 1862, Paris.

Vallot, Antoine, d'Aquin, Antoine et Fagon, Guy-Crescent. *Journal de Santé de Louis XIV*. Précédé par Perez, Stanis, *La lancette et le sceptre*. Éditions Jérôme Million, 2004.

## **Livres sur la société française**

Forestier, Georges, *Molière en toutes lettres*. Bordas, Paris, 1990.

Goubert, Pierre, *Splendeurs et misères du XVII<sup>e</sup> siècle*. Librairie Arthème Fayard, 1990.

Grimmer, Claude, *La vie des enfants au temps du Roi-Soleil*. Éditions de la Martinière, Paris, 2000.

Molière, *Le malade imaginaire*. Librairie Générale Française, 1986, 1999 pour la préface, les commentaires et les notes.

Leferme-Falguières, Frédérique, *Les courtisans ; une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Presses Universitaires de France, 2007.

Vergé- Francesghi, Michel, *La société française au XVII<sup>e</sup> siècle*. Librairie Arthème Fayard, 2006.

Wilhelm, Jacques. *La vie quotidienne des Parisiens au temps du Roi-Soleil*. Hachette, 1977.

### **Articles :**

Chatelain, C, « *Histoire de l'Académie nationale de chirurgie ou Quelques considérations sur la naissance et la vie de l'Académie de chirurgie ou Naissance et avatars d'une Académie* ». *e-mémoires de l'Académie Nationale de Chirurgie*, 2006, 5(2), 18-23.

Da Vinha, Mathieu, « *Les commodités* », à être publié en automne 2008.

LeBrun, François, « *Médecins et empiriques à la cour de Louis XIV* », *Histoire, Économie, Société*, 3, 1984, 557 – 566.

Perez, Stanis. « *Le toucher des écrouelles: médecine, thaumaturgie et corps du roi au Grand Siècle* ». *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* 2006, 92 – 111.

Peumery Jean- Jacques, « *La disgrâce d' Antoine Daquin, Premier médecin de Louis XIV (1693)* », in *Vesalius Acta Internationalia Historiae Medicinae*, volume II, nr. 2 1996, pp. 79–95.

### **Archives :**

Dangeau, le marquis de, *Mémoires sur la mort de Louis XIV*, Firmin Didot Frères, Files et C<sup>ie</sup>, Libraires, 1858.

Dionis, Pierre, *Traité général des accouchements, qui instruit de tout ce qu'il faut faire pour être habile accoucheur*. C-M d' Houry 1718, Paris.

*Les Mémoires du curé de Versailles François Herbert*, G. Girard, Paris, Les Editions de France, 1927.

Mme de Maintenon, *Lettres*, M. Langlois (éd), Paris, Letouzey, 1935.

Patin, Guy, *Lettres de Gui Patin. Nouv. Éd., augm. De lettres inédites, précédée d'une notice biographique, accompagnée de remarques scientifiques, historiques* par J.H. Reveillé-Parise. J.- H. Baillièrre, 1846, Paris.

## **Annexe**

### **Chronologie de la vie et du règne de Louis XIV :**

1638 : Louis Dieudonné est né le 5 septembre au château de St.Germain-en-Laye

1643 : Mort de son père Louis XIII (14 mai). Louis XIV devient Roi de France

1648 : La cour quitte Paris (13 septembre) durant La Fronde. Elle s'installe à St. Germain

1649 : La cour revient à Paris (18 août)

1654 : Sacre de Louis XIV à Reims (7 juin)

1659 : Traité des Pyrénées – paix avec l'Espagne (7 novembre)

1660 : Louis XIV épouse Marie-Thérèse d'Autriche, fille du Roi Philippe IV d'Espagne à Saint-Jean-de-Luze. Entrée solennelle à Paris de Louis XIV et Marie-Thérèse

1661 : Mort de cardinal Mazarin (9 mars). La « prise du pouvoir » de Louis XIV. Colbert est nommé intendant des finances (8 mars). Fête de Vaux-le-Vicomte (17 août). Arrestation de Nicolas Fouquet (5 septembre). Liaison avec Louise de la Vallière. Naissance du dauphin, Monseigneur (1<sup>er</sup> novembre).

1662 : Achat de la manufacture des Gobelins (6 juin). Achat de Dunkerque du Roi anglais, Charles II

1663 : Louis XIV et Colbert structurent l'académie de peinture (8 février).

Naissance du premier enfant de Louis XIV et Louise de la Vallière  
(19 décembre)

- 1664 : Colbert est nommé surintendant des Bâtiments (2 janvier)  
Création de la compagnie des Indes occidentales (mai)  
Fête des *Plaisirs de l'île enchantée* (6-13 mai) à Versailles  
Création des manufactures de tapisserie de Beauvais (août).  
Condamnations de Fouquet
- 1665 : Mort de Philippe IV d'Espagne (17 septembre). Création de la  
manufacture des glaces et de la manufacture de Van Robais  
(octobre). Colbert est nommé contrôleur général (novembre)
- 1666 : Mort de la mère de Louis XIV, Anne d'Autriche (20 janvier). Le Roi fait  
de Saint-Germain sa principale résidence (22 janvier). Naissance de  
Mlle de Blois I (enfant de Louis XIV et Louise de la Vallière le 2  
octobre). Fondation de l'académie des sciences (22 décembre)
- 1667 : Construction de l'Observatoire (1667 – 1672). Création de la  
lieutenance de police de Paris (mars). Code Louis ou ordonnance de  
procédure civile (avril). Mlle de la Vallière est faite duchesse (mai).  
Légitimation de Mlle de Blois (mai). Ultimatum à la régente d'Espagne  
(8 mai). Naissance du comte de Vermandois (second enfant de Louis  
XIV avec Louise de la Vallière (2 octobre)
- 1668 : Triple alliance de la Haye (janvier – mai). Paix d'Aix-la-Chapelle (2  
mai). Louvois est nommé surintendant des postes (24 décembre)
- 1669 : Colbert est nommé secrétaire d'État (février). Légitimation du comte  
de Vermandois (février). Établissement de la compagnie du Nord  
(juin). Code forestier (août). Grande ordonnance pour la réformation  
de la justice (août). Grand édit colbertien sur la qualité des draps et  
toiles (août). Édit sur les classes de la marine (4 septembre). Dernier  
hiver passé par Louis XIV (décembre 1669 – février 1670)
- 1670 : Construction du Trianon de porcelaine. Grands travaux à Paris  
(Boulevard Champs-Élysées, Salpêtrière, Invalides etc.). Naissance du  
duc du Maine (fils de Louis XIV et sa favorite depuis 1667, la marquise  
de Montespan (31 mars). Mort de Madame, la belle-sœur du Roi,  
Henriette d'Angleterre, épouse de son frère cadet (30 juin). Occupation  
de la Lorraine. Code Louis en sa seconde partie : ordonnance sur les  
affaires criminelles.
- 1671 : Travaux de grand escalier de Versailles (1671 – 1680). Plan pour  
l'alimentation en eau de Paris (22 avril). Remariage de son frère,  
Monsieur, avec Élisabeth-Charlotte de Bavière (21 novembre).  
Création de l'académie d'architecture (décembre).

- 1672 : Permission à Lully de tenir l'académie royale de musique (mars). Le Roi déclare la guerre aux Provinces-Unies (6 avril).
- 1673 : Règlement pour le jardin des plantes (20 janvier). Ordonnance pour le commerce. Édît sur les corps de métiers (mars). Louis XIV prend Maestricht. Le grand appartement du Roi à Versailles est habitable (novembre). Légitimation du duc du Maine (décembre).
- 1674 : L'Angleterre cesse sa guerre à la Hollande (février). Généralisation du papier timbré. Fin de la compagnie des Indes occidentales (décembre).
- 1675 : Turenne vainqueur à Turckheim (5 janvier). Turenne traverse le Rhin (7-8 juin).
- 1676 : Duquesne vainqueur à Agosta (22 avril). Duquesne écrase la flotte espagnole à Palerme.
- 1677 : M. de Luxembourg prend Valenciennes (17 mars). M. de Luxembourg et Monsieur vainqueurs à Cassel (11 avril). Le Tellier chancelier (29 octobre).
- 1678 : Construction à Versailles de l'aile du Midi (1678 – 1682). Traités de Nimègue
- 1679 : Construction de Marly (1679 – 1686). Nouvelle paix de Nord (juin – novembre). Édits contre les duels (août).
- 1680 : Le prince de Conti épouse Mlle de Blois (16 janvier). Monseigneur, le Dauphin, épouse Marie-Anne-Charlotte-Victoire de Bavière (7 mars). Louis XIV admoneste Mme de Montespan (août). Mme de Maintenon est sa favorite
- 1681 : Ordonnance de la marine (août). Capitulation de Strasbourg (30 septembre). Louis XIV visite l'académie des sciences ( 5 décembre)
- 1682 : Construction du grand commun de Versailles (1682 -1684). Triple alliance contre la France. Louis XIV installe la cour à Versailles. Naissance du duc de Bourgogne (premier petit-fils du roi le 6 août).
- 1683 : Mort de Marie-Thérèse (30 juillet). Mort de Colbert (6 septembre). Mariage secret de Louis XIV avec Mme de Maintenon (9-10 octobre). L'Espagne déclare la guerre à la France. Naissance de Philippe, le duc d'Anjou (deuxième petit-fils de Louis XIV), futur Philippe V d'Espagne (19 décembre).
- 1684 : Duquesne bombarde Gênes (mai). Créqui prend Luxembourg (4 juin).

- 1685 : Construction à Versailles de l'aile du Nord (1685 – 1689). Le code noir (mars). Edit de Fontainebleau révoquant celui de Nantes (17 octobre). Mort de Le Tellier (31 octobre)
- 1686 : Construction du second Trianon (1686 – 1689). Ligue d'Augsbourg (9 juillet). Solennelle audience accordée aux ambassadeurs du roi de Siam (1<sup>er</sup> septembre). Mort du grand Condé (11 décembre)
- 1687 : Mort de Lully (22 mars)
- 1688 : Monseigneur obtient le commandement d'une armée (septembre). Première fuite du roi d'Angleterre Jacques II (20-21 décembre)
- 1689 : Dernière chapelle de Versailles (1689-1712). Fuite définitive de Jacques II d'Angleterre. Ordonnance pour les armées navales de Louis XIV (15 février).
- 1690 : Mort de la Dauphine (20 avril). Victoire de Luxembourg à Fleurus (1<sup>er</sup> Juillet). Tourville vainqueur à Béveziers.
- 1691 : Monseigneur entre au conseil des ministres (juillet). Mort de Louvois (16 juillet).
- 1692 : Mariage de Philippe II d'Orléans (fils de Monsieur et la Princesse Palatine), futur régent de France avec Mlle de Blois II (fille de Louis XIV avec la duchesse de Montespan) (18 février). L'académie de peinture installée au Louvre (15 mars). Siège de Namur par Louis XIV (26 mai- 30 juin). Le maréchal de Luxembourg vainqueur à Steinkerque (3 août).
- 1693 : Ravage de Heidelberg par Lorge (mai). Louis XIV quitte l'armée.
- 1694 : Rand exceptionnel accordé aux légitimés (5 mai).
- 1695 : Mort du maréchal de Luxembourg (4 janvier). Établissement de l'impôt de capitation (18 janvier). Édit généralisant l'enseignement élémentaire.
- 1696 : Mort de Colbert de Croissy, ministre des affaires d'étrangers (28 juillet)
- 1697 : Le duc de Bourgogne épouse Marie-Adélaïde de Savoie (7 décembre).
- 1698 : Traité d'amitié franco-suédois (19 juillet). Déclaration sur l'enseignement primaire (13 décembre).
- 1700 : Traité de la partage de la succession d'Espagne entre la France et

- l'Angleterre (13 mars), entre la France et les Provinces-Unies (25 mars). Création du bureau du commerce (juin). Par testament Charles II fait de Philippe, le duc d'Anjou, son héritier (2 octobre). Mort de Charles II d'Espagne (1<sup>er</sup> novembre). Louis XIV accepte le testament de Charles II (16 novembre).
- 1701 : Mort de Monsieur, frère cadet du Roi (9 juin).
- 1702 : Ordonnance portant déclaration de guerre contre l'Empereur, l'Angleterre et les Provinces-Unies (3 juillet). Ordonnance pour la division de Paris en vingt quartiers (12 décembre).
- 1703 : Le roi de Portugal rejoint les ennemis de la France (16 mai). Le duc de Savoie rejoint les ennemis de la France (8 novembre).
- 1704 : Les Anglais s'emparent de Gibraltar (août).
- 1705 : Mort de l'empereur d'Autriche Léopold 1<sup>er</sup> (5 mai). Le duc de Vendôme vainqueur du prince Eugène à Cassano (16 août).
- 1706 : L'armée française écrasée près de Turin par le prince Eugène (7 septembre).
- 1707 : Mort du maréchal de Vauban (30 mars).
- 1708 : Édité créant aux armées un service de santé (janvier). Mort de Mansart (11 mai). Les Anglais prennent Minorque (septembre – octobre). Lille tombe (23 octobre).
- 1709 : Mort du père de la Chaise, confesseur de Louis XIV (20 janvier). Conférence « de paix » de la Haye (6-28 mai). Appel de Louis XIV à son peuple (12 juin). Succès français sur les divers fronts (août).
- 1710 : Naissance de Louis, duc d'Anjou, futur Louis XV (15 février).
- 1711 : Mort du dauphin, Monseigneur (14 avril).
- 1712 : Ouverture du congrès d'Utrecht (29 janvier). Mort de la duchesse de Bourgogne (12 février). Mort du duc de Bourgogne (18 février). Mort du duc de Bretagne (troisième dauphin) (8 mars). Philippe V d'Espagne renonce à la couronne de France (5 novembre).
- 1713 : Lettres patentes admettant les renonciations de Philippe V à la Couronne de France, des ducs de Berry (troisième petit-fils de Louis XIV) et d'Orléans (son neveu) à celle d'Espagne (mars). Paix d'Utrecht (11 avril).
- 1714 : Mort du duc de Berry (4 mai). Édité appelant à la succession les



légitimés après les princes du sang (juillet).

1715 : Audience accordée à l'ambassadeur de Perse (19 février). Déclaration Prétendant assimiler aux princes du sang le duc de Maine et le comte de Toulouse (23 mai). Mort de Louis XIV (1<sup>er</sup> septembre).

### **Chronologie des maladies les plus importantes de Louis XIV**

1647 : la petite vérole

1655 : La blennorragie (maladie vénérienne due au gonocoque)

1658 : le typhus exanthématique

Les années soixante : des vapeurs, quelques étourdissements, dysenterie

1663 : la rougeole

Les années soixante-dix : Des vapeurs, indigestion

Les années 1680 : le commencement de la goutte (maladie caractérisée par des atteintes articulaires due à l'acide urique), qui l'empêche de monter à cheval, le force à utiliser une chaise roulante pour se déplacer. Des vapeurs, plusieurs maux digestives (douleur de ventre, le ventre gonflé etc. apparemment causés par la glotonnerie du Roi).

1683 : le disloquement du bras

1685 : des abcès aux dents, fistule naso-palatine (entre le nez et le palais), la goutte et les étourdissements.

1686 : la fistule anale

1696: l'anthrax du nuque

Les années 1690 – 1700 : la goutte, les vapeurs, les maux de digestion, étourdissements, rhume, ténia

Après 1710 : le diabète, vapeurs, rhumatisme, indigestion

1715 : la gangrène, décès le 1<sup>er</sup> septembre